

PAR COURRIEL

Québec, le 25 février 2026

N/Réf. : 2026-10306

**OBJET: Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1)**

Madame,

Nous faisons suite à votre demande d'accès reçue le 26 janvier 2026, visant à obtenir « *les renseignements suivants par établissement de détention, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, veuillez nous fournir :*

1. *Le nombre de personnes incarcérées qui occupent un travail rémunéré (p. ex. : buanderie, menuiserie, assemblage, couture)*
2. *Le solde du Fonds de soutien à la réinsertion sociale (FSRS) au 31 décembre 2025 (Précisions : les sommes disponibles au 31 décembre 2025);*
3. *La liste des dépenses prélevées dans le Fonds depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 en indiquant la date, une courte description et le montant investi.*
4. *Le solde du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale soutient financièrement » (Précisions : les sommes disponibles au Fonds central de soutien à la réinsertion sociale au 31 décembre 2025). »*

**Point 1**

Pour les années **2022** et **2023**, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a repéré les documents qui répondent à votre demande et qui vous sont accessibles. Vous remarquerez que nous avons masqué certains passages, il s'agit d'informations non visées par votre demande.

...2

À noter que dans certains documents le « nombre » de personnes contient des décimales. Cela s'explique par le fait qu'un poste représente entre 20h et 24h de travail par semaine. Si le poste occupé représente moins d'heures que celles suggérées par le Fonds central de soutien à la réinsertion sociale (FCSRS), il est demandé au FCSRS de représenter les données en décimales.

Pour l'année **2024**, en application de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à consulter le lien suivant, les documents visés y seront diffusés au cours des prochains mois :

[Notice 323691 - Étude des crédits](#)

Pour l'année **2025**, le MSP n'a repéré aucun document, car l'exercice financier est toujours en cours. En vertu de l'article 1 de la Loi sur l'accès, nous sommes dans l'impossibilité de donner suite à votre demande.

#### **Point 2**

Le MSP n'a repéré aucun document, car l'exercice financier est également en cours. En application de l'article 1 de la Loi sur l'accès, nous sommes dans l'impossibilité de donner suite à votre demande.

#### **Point 3**

Pour l'année **2022**, le MSP a repéré les documents qui répondent à votre demande et qui vous sont accessibles. Vous remarquerez, sur certaines des pages transmises, que nous avons élagué des renseignements personnels appartenant à des tiers, en application des articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès.

Pour les années **2023 et 2024**, en application de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à consulter le lien suivant, les documents visés y seront diffusés au cours des prochains mois :

[Notice 323691 - Étude des crédits](#)

Pour l'année **2025**, le MSP n'a repéré aucun document. En vertu de l'article 1 de la Loi sur l'accès, nous sommes dans l'impossibilité de donner suite à votre demande.

#### **Point 4**

Le MSP n'a repéré aucun document. Le FCSRS n'a pas encore complété ses états financiers pour l'année 2025. En application de l'article 1 de la Loi sur l'accès, nous sommes dans l'impossibilité de donner suite à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (articles 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable substitut de la Loi sur l'accès aux documents,

**Original signé**

Annie Girard

p. j. Articles de la loi et avis de recours en révision

## Chapitre A-2.1

### **Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**

#### **CHAPITRE I APPLICATION ET INTERPRÉTATION**

**1.** La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents : écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

**13.** Le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion s'exerce par consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ou par l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter ou de se le procurer là où il est disponible.

De même, le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et devant faire l'objet d'une publication ou d'une diffusion dans un délai n'excédant pas six mois de la demande d'accès, s'exerce par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° la consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ;

2° l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter là où il est disponible ou de se le procurer lors de sa publication ou de sa diffusion ;

3° le prêt du document, à moins que cela ne compromette sa publication ou sa diffusion.

Le présent article ne restreint pas le droit d'accès à un document diffusé conformément à l'article 16.1.

1982, c. 30, a. 13 ; 1990, c. 57, a. 5 ; 2001, c. 32, a. 83 ; 2006, c. 22, a. 7.

#### **CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

##### **SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

2006, c. 22, a. 110.

**53.** Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants :

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation ; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale ;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle ; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgateion, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53 ; 1985, c. 30, a. 3 ; 1989, c. 54, a. 150 ; 1990, c. 57, a. 11 ; 2006, c. 22, a. 29.

**54.** Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54 ; 2006, c. 22, a. 110

**59.** Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent :

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1° ;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique ;

6° (*paragraphe abrogé*) ;

7° (*paragraphe abrogé*) ;

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59 ; 1983, c. 38, a. 55 ; 1984, c. 27, a. 1 ; 1985, c. 30, a. 5 ; 1987, c. 68, a. 5 ; 1990, c. 57, a. 13 ; 2006, c. 22, a. 32 ; 2005, c. 34, a. 37

## AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

Avis de recours à la suite d'une décision rendue par le ministère de la Sécurité publique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

### Révision par la Commission d'accès à l'information

**a) Pouvoir :** l'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9  
Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

#### Montréal

Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4  
Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

**b) Motifs :** les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

**c) Délais :** les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **AMOS**  
PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS 2022

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**



ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie	1,00	
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie	2,00	
Cuisine	6,00	
Entr. ménager	6,00	
Entr. paysager	1,00	
Déneigement	1,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»	2,00	
Ménage spé.	2,00	
Travaux MSP	0,10	
Travaux SQI	0,00	
S.-tot. moy	22,10	
CANTINE	1,00	

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Baie-Comeau**  
PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2022**

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	1,00	
Entr. ménager	3,00	
Entr. paysager	1,00	
Déneigement	1,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»		
Projet maçonnerie	1,00	
Retrait autocollant	1,00	
Entretien ménager	1,00	
S.-tot./moy	11,00	
CANTINE		

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	1,10
Cuisine	7,00
Entr. ménager	5,00
Entr. paysager	4,50
Déneigement	4,50
Trav. peinture	1,00
Embal/ensach	1,00
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	1,00
«Prêt de M-O»	
Entr. Réno	1,00
P. autres	2,00
S.-tot.  moy	28,10

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie	30,00	
Cuisine	2,00	
Entr. ménager	2,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	2,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	2,00	
«Prêt de M-O»		
Couture	2,00	
S.-tot. moy	42,00	
CANTINE		

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Montréal**  
PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2022**

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	25,00
Cuisine	31,00
Entr. ménager	4,00
Entr. paysager	
Déneigement	
Trav. peinture	
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	4,00
«Prêt de M-O»	
Autres CG	4,00
Lingerie	3,00
S.-tot.  moy	71,00
CANTINE	3,00

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	1,00
Cuisine	4,00
Entr. ménager	3,00
Entr. paysager	3,00
Déneigement	
Trav. peinture	
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	
«Prêt de M-O»	
Atelier bois	3,00
S.-tot.  moy	14,00
CANTINE	1,00

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : Percé  
PROGRAMME ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	1,00
Cuisine	4,00
Entr. ménager	5,00
Entr. paysager	
Déneigement	1,00
Trav. peinture	
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	
«Prêt de M-O»	
S.-tot./moy	11,00
CANTINE	

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie		
Cuisine	5,25	
Entr. ménager		
Entr. paysager		
Déneigement		
Trav. peinture		
Embal/ensach	5,87	
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		
«Prêt de M-O»		
Couture	0,88	
Literie		
S.-tot.  moy	12,00	
CANTINE		

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : Québec - Secteur masculin  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS 2022

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie	10,88	
Ferblanterie	4,51	
Buanderie	18,35	
Cuisine	10,99	
Entr. ménager	1,00	
Entr. paysager	1,54	
Déneigement	1,65	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	0,95	
«Prêt de M-O»		
Manutention	2,10	
Signalisation	0,75	
Électronique	0,52	
Entr.Pays. Autre		
Communication		
Transport		
Assemblage	1,28	
S tot./moy	54,52	
CANTINE	2,09	

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	1,00
Cuisine	5,00
Entr. ménager	2,00
Entr. paysager	2,00
Déneigement	2,00
Trav. peinture	
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	2,00
«Prêt de M-O»	
Trav. Divers	2,00
Ent. Ménager	2,00
COVID	
S.-tot.   moy	18,00
CANTINE	1,00

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	1,00
Cuisine	4,00
Entr. ménager	3,00
Entr. paysager	3,00
Déneigement	
Trav. peinture	5,00
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	2,00
«Prêt de M-O»	
Kit Hygiène	2,00
Lav. Linge ind	2,00
S.-tot.  moy	22,00
CANTINE	0,00

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	10,00	
Entr. ménager	2,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	2,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»	3,00	
Couture Pol	3,00	
Tr.div. MSP	1,00	
Couture	12,00	
S.-tot. moy	37,00	

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Saint-Jérôme**  
PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2022**

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	20,00
Cuisine	6,50
Entr. ménager	2,00
Entr. paysager	1,10
Déneigement	1,30
Trav. peinture	2,00
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	
«Prêt de M-O»	
Désinf. Covid	2,00
S.-tot./moy	34,90
CANTINE	1,00

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		1,00
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie		1,00
Cuisine		6,00
Entr. ménager		2,00
Entr. paysager		2,00
Déneigement		4,00
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		1,00
«Prêt de M-O»		
Chiffons		2,00
Servicepro Net		1,00
Ménage MSP		1,00
Collant		2,00
Jouet Chien		1,00
S.-tot. moy		24,00
CANTINE		

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	10,00	
Entr. ménager	3,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	4,00	
Trav. peinture	2,00	
Embal/ensach	5,00	
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	2,00	
«Prêt de M-O»		
Grand Ménage	4,00	
Pr. Ménager	3,00	
Trousses	1,00	
Trav. Divers	2,00	
covid 19	3,00	
S.-tot. moy	42,00	
CANTINE	2,00	

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Imprimerie	
Buanderie	2,00
Cuisine	7,00
Entr. ménager	10,00
Entr. paysager	
Déneigement	11,00
Trav. peinture	6,00
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	2,00
«Prêt de M-O»	6,00
S.-tot./moy	44,00
CANTINE	0,00

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Imprimerie		
Buanderie	1,00	
Cuisine		
Entr. ménager		
Entr. paysager	1,00	
Déneigement	2,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach	6,00	
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		
«Prêt de M-O»		
Matelas	2,00	
S.-tot.   moy	12,00	
CANTINE	1,00	

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Amos**  
PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		1,00
Ferblanterie		
Buanderie		2,00
Cuisine		6,00
Entr. ménager		7,00
Entr. paysager		2,00
Déneigement		2,00
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		1,00
«Prêt de M-O»		
Trav.div MSP		1,00
Trav.div SQI		1,00
Ménage MSP		0,00
S.-tot. moy		23,00

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Baie-Comeau**  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**  
**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	1,00	
Entr. ménager	4,00	
Entr. paysager	1,00	
Déneigement	1,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»		
Nettoyage suite à	1,00	
S.-tot.  moy	0	10,00
CANTINE		

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Buanderie	1,00
Cuisine	10,00
Entr. ménager	5,00
Entr. paysager	6,00
Déneigement	6,00
Trav. peinture	6,00
Embal/ensach	6,00
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	4,00
«Prêt de M-O»	
Ent. Reno	6,00
Contrats divers	6,00
S.-tot. moy	56,00
CANTINE	2,00

[REDACTED]

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	25,00	
Cuisine	2,00	
Entr. ménager	2,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	2,00	
Trav. peinture	3,00	
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	2,00	
«Prêt de M-O»		
Couture	3,00	
Peinture CFPC	3,00	
S.-tot./moy	44,00	
CANTINE		

[REDACTED]

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	24,00	
Cuisine	31,00	
Entr. ménager	4,00	
Entr. paysager		
Déneigement		
Trav. peinture	5,00	
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	4,00	
«Prêt de M-O»		
Autres CG	4,00	
Lingerie	3,00	
S.-tot./moy	75,00	
CANTINE	3,00	

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Buanderie	1,00
Cuisine	4,00
Entr. ménager	3,00
Entr. paysager	3,00
Déneigement	
Trav. peinture	
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	
«Prêt de M-O»	
Atelier du bois	3,00
S.-tot. moy	14,00
CANTINE	



ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	4,00	
Entr. ménager	6,00	
Entr. paysager		
Déneigement	1,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		
«Prêt de M-O»		
S.-tot./moy	12,00	
CANTINE		

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : Québec - Secteur féminin  
PROGRAMME ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie		
Cuisine	5,00	
Entr. ménager		
Entr. paysager		
Déneigement		
Trav. peinture		
Embal/ensach	5,00	
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		
«Prêt de M-O»		
Couture	1,00	
Literie		
S.-tot. moy	11,00	
CANTINE		

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : Québec - Secteur masculin  
 PROGRAMME ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	14,49
Ferblanterie	5,43
Buanderie	20,65
Cuisine	12,17
Entr. ménager	0,41
Entr. paysager	1,73
Déneigement	1,04
Trav. peinture	
Emball/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	1,00
«Prêt de M-O»	
Manutention	1,63
Signalisation	2,31
Électronique	0,12
Ent.Pays. Aut	
Communicati	
Transport	
Assemblage	1,00
S.-tot. moy	61,96
CANTINE	2,77

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : Rimouski  
PROGRAMME ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Buanderie	1,00
Cuisine	5,00
Entr. ménager	3,00
Entr. paysager	2,00
Déneigement	2,00
Trav. peinture	
Emball/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	2,00
«Prêt de M-O»	
Travaux divers	2,00
S.-tot. moy	17,00
CANTINE	1,00

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Rivière-des-Prairies**  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**  
**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

[REDACTED]

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	3,00	
Cuisine	12,02	
Entr. ménager	4,00	
Entr. paysager	3,03	
Déneigement		
Trav. peinture	5,00	
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	3,00	
«Prêt de M-O»		
Lav. Linge ind,	1,50	
Kit hygiène	3,05	
Travaux divers	2,00	
S.-tot.  moy	36,60	
CANTINE	0,00	

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **ROBERVAL**  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**  
**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**



ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	10,00	
Entr. ménager	2,00	
Entr. paysager	0,40	
Déneigement	2,00	
Trav. peinture	0,01	
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»	5,00	
Couture	10,00	
Ensacher beurre	1,00	
Trav. Divers	0,01	
S.-tot./moy	32,42	
CANTINE		



STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes
	PI
Menuiserie	
Ferblanterie	
Buanderie	26,00
Cuisine	7,00
Entr. ménager	2,00
Entr. paysager	2,00
Déneigement	2,00
Trav. peinture	2,00
Embal/ensach	
Nettoy. articles	
Lav. véhicules	
«Prêt de M-O»	
S.-tot./moy	41,00
CANTINE	1,00





ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	6,00	
Entr. ménager	2,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	4,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»	2,00	
Chiffon	2,00	
jouet chien		
Frontenac	0,50	
S.-tot./moy	20,50	
CANTINE		

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Sherbrooke**  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**  
**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

[REDACTED]

STATISTIQUES

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	Nombre postes	
		PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	10,00	
Entr. ménager	4,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	2,00	
Trav. peinture		
Embal/ensach	8,00	
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	2,00	
«Prêt de M-O»		
Grand Ménage	5,00	
Pr. Ménager	1,00	
Trousses	1,00	
Trav. Divers	2,00	
S.-tot./moy	38,00	
CANTINE	2,00	

[REDACTED]

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Sorel-Tracy**  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**  
**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

[REDACTED]

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	2,00	
Cuisine	7,00	
Entr. ménager	8,00	
Entr. paysager		
Déneigement	3,00	
Trav. peinture	2,00	
Embal/ensach		
Nettoy. articles		
Lav. véhicules		
«Prêt de M-O»	4,00	
Recyclage brique	3,00	
Couture	1,00	
S.-tot./moy	30,00	
CANTINE	0,00	

FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE : **Trois-Rivières**  
 PROGRAMME ET **RAPPORT** D'ACTIVITÉS **2023**  
**ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET CANTINE**

[REDACTED]

ACTIVITÉS GÉNÉRANT REVENU	STATISTIQUES	
	Nombre postes	PI
Menuiserie		
Ferblanterie		
Buanderie	1,00	
Cuisine	6,00	
Entr. ménager	8,00	
Entr. paysager	2,00	
Déneigement	6,00	
Trav. peinture	1,00	
Embal/ensach	6,00	
Nettoy. articles		
Lav. véhicules	1,00	
«Prêt de M-O»	2,00	
Matelas	2,00	
S.-tot.  moy	35,00	
CANTINE	1,50	

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE  
L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION D'AMOS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2022**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Annexes	9 - 14
	15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION D'AMOS

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS (le « fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière .

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider le fonds à se conformer aux dispositions en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention d'Amos, au Ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties . Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amos (Québec)  
Le 7 juin 2023

---

<sup>1</sup> Par Dominique Lacroix, CPA auditeur



**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	8 033 \$	9 931 \$
Compensations de la téléphonie Débitel	69 616	75 791
Revenus de placements	9 125	2 380
Revenu brut des activités rémunérées (Annexe 1)	255 310	238 424
Revenu brut de la cantine (Annexe 2)	25 409	15 840
Autres revenus (Annexe 3)	<u>13 808</u>	<u>8 848</u>
	<u>381 301</u>	<u>351 214</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil (administration et autres) (Annexe 4)	127 586	82 463
Frais d'administration (Annexe 5)	<u>33 159</u>	<u>25 994</u>
	<u>160 745</u>	<u>108 457</u>
<b>Excédent des produits sur les charges(revenu net)</b>	<u>220 556</u>	<u>242 757</u>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<u>(22 056)</u>	<u>(24 276)</u>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (Annexe 6)	(18 316)	(4 809)
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (Annexe 7)	(24 249)	(24 852)
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (Annexe 8)	<u>(1 173)</u>	<u>(2 479)</u>
	<u>(43 738)</u>	<u>(32 140)</u>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<u>154 762</u> \$	<u>186 341</u> \$

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION D'AMOS

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

---

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2022 Total	2021 Total
<b>Solde au début</b>	79 303 \$	590 153 \$	669 456 \$	483 115 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(13 457)</u>	<u>168 219</u>	<u>154 762</u>	<u>186 341</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u><u>65 846</u></u> \$	<u><u>758 372</u></u> \$	<u><u>824 218</u></u> \$	<u><u>669 456</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION D'AMOS**

**BILAN**

**31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Actif</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Actif à court terme		
Encaisse	359 751 \$	517 303 \$
Débiteurs (note 3)	45 807	41 199
Stocks (note 4)	35 047	28 081
Frais payés d'avance	3 666	3 401
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>100 000</u>	<u>103 226</u>
	544 271	693 210
Placements à long terme (note 5)	300 000	-
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>65 846</u>	<u>79 303</u>
	<u><u>910 117</u></u> \$	<u><u>772 513</u></u> \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Cotisation à payer au Fonds central	22 056 \$	24 276 \$
Créditeurs (note 7)	<u>63 843</u>	<u>78 781</u>
	<u>85 899</u>	<u>103 057</u>
<b>Actifs nets</b>		
Non affectés	758 372	590 153
Investis en immobilisations	<u>65 846</u>	<u>79 303</u>
	<u>824 218</u>	<u>669 456</u>
	<u><u>910 117</u></u> \$	<u><u>772 513</u></u> \$

**Au nom du conseil d'administration,**



administrateur

administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION D'AMOS**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	154 762 \$	186 341 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 456</u>	<u>17 932</u>
	168 218	204 273
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u>(28 997)</u>	<u>18 328</u>
	<u>139 221</u>	<u>222 601</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(400 000)	(1 626)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(951)
Disposition de placement	<u>103 227</u>	<u>-</u>
	<u>(296 773)</u>	<u>(2 577)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(157 552)	220 024
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>517 303</u>	<u>297 279</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u>359 751 \$</u>	<u>517 303 \$</u>
<b>Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	<u>359 751 \$</u>	<u>517 303 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

---

### 1. Statuts, objectif de l'organisme et statut fiscal

Le Fonds, constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec, opère une cantine et administre un programme d'activités pour le bénéfice des personnes contrevenantes. Le fonds n'est pas assujéti à la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique.

#### Principes comptables

Les états financiers du Fonds sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux règles comptables édictées par le Comité consultatif du ministre, la direction du Fonds doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction du Fonds possède des événements en cours et sur les mesures que le Fonds pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Constatations des produits**

Les principales sources de produits de la société sont les activités rémunérées, la cantine et les ristournes sur les télécommunications. En règle générale, les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont compris dans le coût des placements acquis ou sont traités comme réduction du produit de la cession de placements.

**Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût ou à la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations utilisées à des activités autres que rémunérées sont inscrites dans les dépenses de l'exercice et ne sont pas capitalisées. Les immobilisations utilisées à des fins rémunérées sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Aménagement de terrain	Amortissement dégressif	5 %
Bâtiment	Amortissement dégressif	5 %
Équipement et outillage	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique et logiciels	Amortissement dégressif	40 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Téléviseurs destinés à la location	Amortissement linéaire	3 ans

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

Le fonds évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le fonds qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

Le fonds évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et des placements.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la cotisation à payer au Fonds central.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### 3. Débiteurs

	2022	2021
Ministère de la Sécurité Publique	14 933 \$	31 609 \$
Ristournes sur les télécommunications	-	7 711
Intérêts courus	7 006	1 421
Autres	<u>23 868</u>	<u>458</u>
	<u>45 807 \$</u>	<u>41 199 \$</u>

### 4. Stocks

	2022	2021
Cantine	33 742 \$	26 663 \$
Atelier	<u>1 305</u>	<u>1 418</u>
	<u>35 047 \$</u>	<u>28 081 \$</u>

### 5. Placements à long terme

	2022	2021
Épargne à terme, 1,6 %, échue en février 2022	- \$	103 226 \$
Épargne à terme, 1,64 %, échéant en mars 2023	100 000	-
Solde à reporter	100 000	103 226

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2022**

**5. Placements à long terme (suite)**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde reporté	100 000	103 226
Épargne à terme, 2,16 %, échéant en mars 2024	100 000	-
Épargne à terme, 2,33 %, échéant en mars 2025	100 000	-
Épargne à terme, 2,48 %, échéant en mars 2026	<u>100 000</u>	<u>-</u>
	400 000	103 226
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	<u>100 000</u>	<u>103 226</u>
	<u>300 000</u> \$	<u>-</u> \$

**6. Immobilisations corporelles**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier et équipement	815 \$	515 \$	300 \$	375 \$
Aménagement de terrain	5 400	3 310	2 090	2 200
Bâtiment	87 972	57 061	30 911	32 538
Équipement et outillage	77 951	63 005	14 946	18 683
Équipement informatique et logiciels	11 754	10 221	1 533	2 555
Matériel roulant	82 176	66 110	16 066	22 952
Téléviseurs destinés à la location	<u>24 848</u>	<u>24 848</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>290 916</u> \$	<u>225 070</u> \$	<u>65 846</u> \$	<u>79 303</u> \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION D'AMOS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2022**

---

**7. Crédoeurs**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes fournisseurs	26 399 \$	24 697 \$
Sommes à remettre à l'État	29 695	36 015
Vacances à payer	7 098	15 527
Salaires à payer	<u>651</u>	<u>2 542</u>
	<u>63 843 \$</u>	<u>78 781 \$</u>

**8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Débiteurs	(4 608) \$	16 681 \$
Stocks	(6 966)	1 121
Frais payés d'avance	(265)	(643)
Créditeurs	(14 938)	(13 198)
Cotisation à payer au Fonds central	<u>(2 220)</u>	<u>14 367</u>
	<u>(28 997) \$</u>	<u>18 328 \$</u>

**9. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 1

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

										2022	2021
	Atelier (menuiserie)	Buanderie (MSP)	Cuisine (MSP)	Déneigement (SIQ)	Entretien ménager (SIQ)	Entretien paysager (SIQ)	Lavage de véhicules	Travaux divers (MSP)	Travaux divers (SIQ)	Total	Total
REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES AVANT LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNES INCARCÉRÉES	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	13 305	33 440	112 619	45 106	177 419	66 728	2 585	14 793	2 994	468 988	464 431
Rémunération des personnes incarcérées	1 969	7 662	61 133	175	14 178	403	406	2 759		88 684	90 979
Revenu brut des activités rémunérées	11 336	25 778	51 486	44 931	163 240	66 325	2 179	12 034	2 994	380 304	373 452
Charges											
Rémunération des personnes civiles	12 684	2 161	982	11 763	17 150	9 372	0	5 828	1 825	61 765	60 913
Charges sociales	2 195	1 540	9 922	1 634	4 721	1 448	50	1 250	260	23 021	23 799
Coût des ventes										0	2 176
Transport et électricité	1 255									1 255	1 663
Fournitures	599		3 027	71	1 240	10 842		628	1 138	17 545	25 570
Télécommunications										0	373
Entretien, réparations et carburant	1 427			3 000		2 124		235	383	7 169	4 266
Assurance										0	0
Location d'équipements						777			198	975	0
Honoraires professionnels	903									903	0
Frais d'administration										0	0
Amortissement des immobilisations	2 340			6 886	2 840	294				12 360	16 268
	21 404	3 701	13 932	23 354	25 951	24 856	50	7 941	3 804	124 993	135 028
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(10 068)	22 078	37 554	21 577	137 290	41 469	2 129	4 093	(810)	255 310	238 424

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 2

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>REVENU BRUT DE LA CANTINE</b>		
Produits	<u>345 514</u>	<u>372 060</u>
Coût des ventes		
Stock au début	26 663	27 968
Achats	<u>258 734</u>	<u>269 098</u>
	285 397	297 066
Stock à la fin	<u>33 742</u>	<u>26 663</u>
	<u>251 656</u>	<u>270 403</u>
Excédent brut	<u>93 858</u>	<u>101 657</u>
Autres charges		
Salaires et charges sociales	63 529	81 811
Amortissement	1 097	1 664
Fournitures et autres frais	<u>3 823</u>	<u>2 342</u>
	68 449	85 817
	<u>25 409</u>	<u>15 840</u>

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 3  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>AUTRES REVENUS</b>		
Remboursement de la CNESST	6 523	1 367 \$
Revenu (perte) brut de location de téléviseurs	4 126	4 096
Revenu brut de location de remorque	-	-
Autres revenus	3 159	3 385
	<u>13 808</u>	<u>8 848</u>

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 4  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL (ADMINISTRATION ET AUTRES)</b>		
Salaires employés civils	110 438	73 481
Charges A-E	1 988	1 167
Charges RRQ	5 896	2 347
Charges FSS	5 160	2 978
Charges RQAP	832	483
Charges CSST	3 272	2 007
	<u>127 586</u>	<u>82 463</u>

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 5  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Fournitures de bureau et autres dépenses	7 203	3 708
Frais de déplacements	12	61
Honoraires professionnels - frais d'audit	8 000	8 623
Honoraires professionnels - Santé et sécurité	1 059	0
Assurances	14 072	12 599
Remboursement à la CNESST	1 803	0
Intérêts et frais bancaires	1 009	1 003
	<u>33 159</u>	<u>25 994</u>

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 6  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b><i>FRAIS DE FORMATION</i></b>		
Fournitures scolaires	3 440	1 681
Honoraires - enseignants privés	5 749	0
Allocations - formations scolaire	4 350	1 282
Autres frais de formation	<u>4 777</u>	<u>1 846</u>
	<u>18 316</u>	<u>4 809</u>

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 7  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS</b>		
Activités sportives	60	114
Activités sociales, culturelles et religieuses	4 288	2 094
Loisirs	19 902	22 644
	<u>24 249</u>	<u>24 852</u>

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION D'AMOS

Annexe 8  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b><i>TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</i></b>		
Allocations	544	420
Assistance financière		0
Autres déboursés	629	2 059
	<u>1 173</u>	<u>2 479</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION  
SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION DE BAIE-COMEAU**

**ÉTATS FINANCIERS  
DE LA PÉRIODE TERMINÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION  
SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION DE BAIE-COMEAU**

**ÉTATS FINANCIERS  
DE LA PÉRIODE TERMINÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-4
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
RÉSULTATS	5
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-12
ANNEXES A, B, C, D, E, F, G, H ET I	13-15

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs du :

- **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Baie-Comeau**

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Baie-Comeau**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2022**, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de la période terminée à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Aussi, à notre avis, les registres comptables donnent une image fidèle et fiable de l'information financière.

À notre avis les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Baie-Comeau** au **31 décembre 2022** ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément au référentiel comptable décrit à la note 2.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)**

### **Référentiel comptable et restriction à la diffusion**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'Organisme de se conformer aux dispositions en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre de la sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'Organisme, au Ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre de la sécurité publique, et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'Organisme.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au référentiel comptable décrit à la note 2 ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)**

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière de l'entité et des activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'Organisme, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**PCA SERVICES CORPORATIFS INC.**



Par : Paul Côté, CPA auditeur

Sept-Îles (Québec)  
Le 20 juin 2023

**Résultats  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Compensations de la téléphonie Débitel (Annexe A)	18 656 \$	10 488 \$
Revenu brut des activités rémunérées (Annexe B)	37 449	21 952
Revenu brut de la cantine (Annexe C)	18 420	17 892
Autres revenus (Annexe D)	2 475	2 827
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	2 383	2 665
Intérêts	5 837	5 965
<b>Total des produits</b>	<u>85 220</u>	<u>61 789</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil de l'administration (Annexe E)	14 346	15 239
Frais d'administration (Annexe F)	10 967	6 186
<b>Total des charges</b>	<u>25 313</u>	<u>21 425</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>59 907</u>	<u>40 364</u>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<u>5 991</u>	<u>4 036</u>
	<u>53 916</u>	<u>36 328</u>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits du fonds</b>		
Formation (Annexe G)	5 317	2 410
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (Annexe H)	22 988	17 205
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (Annexe I)	2 091	2 875
Autres déboursés	534	440
<b>Total des autres déboursés</b>	<u>30 930</u>	<u>22 930</u>
<b>Solde du revenu net</b>	<u>22 986</u>	<u>13 398</u>
Don volontaire - Fonds central de soutien à la réinsertion sociale	-	-
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<u>22 986 \$</u>	<u>13 398 \$</u>

**Évolution des actifs nets  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

	2022	2021
	<u>Non affectés</u>	<u>Non affectés</u>
<b>Actifs nets au début de la période</b>	375 049 \$	362 172 \$
Redressement des périodes antérieures ( <i>note 8</i> )	(3 720)	(521)
<b>Actifs nets au début de la période, redressé</b>	<u>371 329</u>	<u>361 651</u>
Solde versé au fonds de l'établissement	22 986	13 398
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>	<u><u>394 315 \$</u></u>	<u><u>375 049 \$</u></u>

**Bilan  
au 31 décembre 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	365 587 \$	75 906 \$
Dépôts à terme	35 032	35 020
Débiteurs (note 3)	4 314	8 691
Stocks	11 164	12 447
Frais payés d'avance	1 297	1 219
	<u>417 394</u>	<u>133 283</u>
 Placement au coût (note 4)	 -	 250 000
	<u>417 394 \$</u>	<u>383 283 \$</u>
 <b><u>PASSIF</u></b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Dettes et fonctionnement (note 5)	17 088 \$	4 198 \$
Cotisation à payer au Fonds central	5 991	4 036
	<u>23 079</u>	<u>8 234</u>
 <b><u>Actifs nets</u></b>		
Investis en immobilisations (page 6)	-	-
Non affectés (page 6)	394 315	375 049
	<u>394 315</u>	<u>375 049</u>
	<u>417 394 \$</u>	<u>383 283 \$</u>

Éventualité (note 7)

APPROUVÉ PAR :



**Flux de trésorerie  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b><i>Activités de fonctionnement</i></b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	<u>22 986 \$</u>	<u>13 398 \$</u>
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Redressement des périodes antérieures	(3 720)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	281
	<u>19 266</u>	<u>13 679</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Débiteurs	4 377	(578)
Stocks	1 283	494
Frais payés d'avance	(78)	(168)
Créditeurs	12 890	(15 050)
Cotisation à payer au Fonds central	1 955	859
	<u>20 427</u>	<u>(14 443)</u>
	<u>39 693</u>	<u>(764)</u>
<b><i>Activités d'investissement</i></b>		
Disposition de placements	250 000	-
Variation des dépôts à terme	(12)	(20)
	<u>249 988</u>	<u>(20)</u>
<b><i>Activités de financement</i></b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b><i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i></b>		
Variation	289 681	(784)
Au début de la période	75 906	76 690
À la fin de la période	<u>365 587 \$</u>	<u>75 906 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec. Le fonds opère une cantine et administre un programme d'activités pour le bénéfice des personnes contrevenantes.

### **NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de l'organisme ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité ainsi qu'aux dispositions en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre de la sécurité publique. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les périodes visées. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les principales estimations et hypothèses qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs portent sur la valeur de réalisation nette des stocks.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de la période au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités et de cantine sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés, ainsi que lorsque les services sont rendus.

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)**

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des actifs et passifs financiers désignés par l'organisme lors de la comptabilisation initiale, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et du placement au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent comptes fournisseurs, salaires et vacances à payer et de la cotisation à payer au Fonds central.

##### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de la période où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de la période un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement d'un compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Notes complémentaires  
au 31 décembre 2022**

**NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)**

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur état et lieu actuels. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les coûts de transport, de manutention et autres qui sont directement attribuables à l'acquisition de ces stocks. Les stocks sont composés de biens à la consommation pour la revente aux

**NOTE 3. DÉBITEURS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes clients	4 873 \$	9 250 \$
Provision mauvaises créances	(559)	(559)
	<b>4 314 \$</b>	<b>8 691 \$</b>

**NOTE 4. PLACEMENTS AU COÛT**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Obligations, portant intérêt au taux de 2,28%, échéant en décembre 2022 (JVM : 0 \$; 2021 - 256 122 \$)	-	250 000 \$
	<b>- \$</b>	<b>250 000 \$</b>

**NOTE 5. DETTES ET FONCTIONNEMENT**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes fournisseurs	9 909 \$	536 \$
Salaires et vacances à payer	-	21
Sommes à remettre à l'État	7 179	3 641
	<b>17 088 \$</b>	<b>4 198 \$</b>

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 6. INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs, salaires et vacances à payer et de la cotisation à payer au Fonds central.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses débiteurs. L'organisme ne court aucun risque à l'égard d'un client unique.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

### **NOTE 7. ÉVENTUALITÉ**

Le rapport financier annuel sera analysé par le Ministre de la sécurité publique ou son délégataire et le Comité consultatif du ministre et suivant cette révision, certaines postes pourraient être modifiées, plus particulièrement la cotisation au Fonds central.

### **NOTE 8 REDRESSEMENT DES PÉRIODES ANTÉRIEURES**

Durant la période se terminant le 31 décembre 2021, le placement au coût a été comptabilisé à la juste valeur marchande en contrepartie des intérêts. Pour corriger la valeur de ce placement, les intérêts de la période se terminant le 31 décembre 2021 ont été diminués de 521 \$ ainsi que le placement au coût.

L'actif net non affecté a été diminué de 3 720 \$ afin de tenir compte de l'ajustement d'un dépôt en circulation datant de janvier 2021 qui n'a jamais été encaissé. Cette ajustement a donc pour impact de diminuer l'actif net de 3 720 \$ et l'encaisse du même montant.

**Annexes  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

**A. COMPENSATION DE LA TÉLÉPHONIE DÉBITEL**

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Compensations de la téléphonie débitel	20 096 \$	10 488 \$
<b>Charges</b>		
Charges de la téléphonie débitel	1 440	-
	18 656 \$	10 488 \$

**B. REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES**

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires des activités de travail rémunéré	68 111 \$	56 624 \$
<b>Charges</b>		
Salaires des personnes incarcérées	24 496	27 280
Autres frais de production	2 664	3 098
Charges sociales des personnes incarcérées	1 616	1 911
CNESST	1 886	2 383
	30 662	34 672
	37 449 \$	21 952 \$

**C. REVENU BRUT DE LA CANTINE**

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires de la cantine	76 966 \$	74 333 \$
<b>Charges</b>		
Coût des marchandises vendues	58 546	56 160
Amortissement des immobilisations corporelles	-	281
	58 546	56 441
	18 420 \$	17 892 \$

**Annexes  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

**D. AUTRES REVENUS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Remboursement de la CNESST	1 882 \$	2 287 \$
Ventes des cannettes consignées	428	431
Ventes de timbres	165	109
	<u>2 475 \$</u>	<u>2 827 \$</u>

**E. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ADMINISTRATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Salaires	12 587 \$	13 178 \$
Charges sociales	1 418	1 625
CNESST	341	436
	<u>14 346 \$</u>	<u>15 239 \$</u>

**F. FRAIS D'ADMINISTRATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Services professionnels	8 358 \$	3 449 \$
Frais généraux d'administration	1 098	852
Mauvaises créances	-	560
Taxes, licences, assurances et permis	1 511	1 325
	<u>10 967 \$</u>	<u>6 186 \$</u>

**G. FORMATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Formation hors entente - honoraires cours	3 810 \$	2 070 \$
Formation CS - matériel et autres déboursés	1 021	182
Formation CS - allocation aux étudiants	486	158
	<u>5 317 \$</u>	<u>2 410 \$</u>

**Annexes  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

**H. ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Activités occupationnelles	12 017 \$	11 168 \$
Activités socioculturelles	10 006	5 479
Activités sportives	876	427
Activité de pastorale	89	131
	<u>22 988 \$</u>	<u>17 205 \$</u>

**I. TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX  
PERSONNES CONTREVENANTES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Allocations	2 055 \$	2 682 \$
Assistance financière aux personnes incarcérées	36	193
	<u>2 091 \$</u>	<u>2 875 \$</u>

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE

DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

Table des matières

	pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-12
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	annexes
Activités rémunérées	A
Cantine	B
Rémunération du personnel civil (administration et autres)	C
Frais d'administration	C
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs	D
Formation	D
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes	D





## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs du  
**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL**

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Hull (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les renseignements complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique.

### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers du Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Observations - Référentiel comptable et restriction à l'utilisation**

J'attire l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'organisme à se conformer aux dispositions en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement aux administrateurs du fonds, au ministre ou délégué et au Comité consultatif du ministre, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, les cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnue du Canada permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- \* j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- \* j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- \* j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies cette dernière;
- \* je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation
- \* j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

[REDACTED]

Gatineau, Québec  
le 2 juin 2023

† CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A102700



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL**

4

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	10 724	10 096
Compensations de la téléphonie Débitel	90 618	47 896
Intérêts	15 162	7 427
Revenu brut des activités rémunérées, annexe A	237 492	177 063
Revenu brut de la cantine, annexe B	9 505	(8 953)
Autres revenus, note 3	36 901	49 241
	<u>400 402</u>	<u>282 770</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil (administration et autres), annexe C	108 750	111 717
Frais d'administration, annexe C	28 318	30 531
	<u>137 068</u>	<u>142 248</u>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<u>263 334</u>	<u>140 522</u>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<u>26 333</u>	<u>13 566</u>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds.</b>		
Formation, annexe D	22 936	16 241
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs, annexe D	36 089	36 966
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes, annexe D	18 996	24 990
Déboursés pour d'autres programmes	22 500	22 500
Fournitures - secteurs des personnes incarcérées	6 592	4 864
<b>Total des autres déboursés</b>	<u>107 113</u>	<u>105 561</u>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<u>129 888</u>	<u>21 395</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

5

ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Non affectés</b>		
Solde au début de l'exercice	1 245 480	1 224 085
Solde versé au fonds de l'établissement	<u>129 888</u>	<u>21 395</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 375 368</u>	<u>1 245 480</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

6

BILAN

31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	192 706	503 160
Placements temporaires (court terme) au coût	150 000	550 000
Débiteurs, note 7	85 110	99 055
Stocks, note 8	59 695	30 473
Frais payés d'avance	9 813	10 025
	<u>497 324</u>	<u>1 192 713</u>
<b>PLACEMENTS À LONG TERME, note 4</b>	<b>1 000 016</b>	<b>150 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES, note 9</b>	<b><u>41 748</u></b>	<b><u>53 758</u></b>
	<b><u>1 539 088</u></b>	<b><u>1 396 471</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Contribution à payer au Fonds central	26 333	13 566
Créditeurs, note 10	<u>137 387</u>	<u>137 425</u>
	<u>163 720</u>	<u>150 991</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>NON AFFECTÉS</b>	<b><u>1 375 368</u></b>	<b><u>1 245 480</u></b>
	<b><u>1 539 088</u></b>	<b><u>1 396 471</u></b>

En nom du Conseil

administrateur

administrateur

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉLITE DE RECHERCHE

FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

6

BILAN  
31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	192 706	503 160
Placements temporaires (court terme) au coût	150 000	550 000
Débiteurs, note 7	85 110	99 055
Stocks, note 8	59 695	30 473
Frais payés d'avance	9 813	10 025
	<u>497 324</u>	<u>1 192 713</u>
<b>PLACEMENTS À LONG TERME, note 4</b>	<b>1 000 016</b>	<b>150 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES, note 9</b>	<b>41 748</b>	<b>53 758</b>
	<u><b>1 539 088</b></u>	<u><b>1 396 471</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Cotisation à payer au Fonds central	26 333	13 566
Créditeurs, note 10	137 387	137 425
	<u>163 720</u>	<u>150 991</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>NON AFFECTÉS</b>	<u><b>1 375 360</b></u>	<u><b>1 245 480</b></u>
	<u><b>1 539 088</b></u>	<u><b>1 396 471</b></u>

Au nom du Conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL**

7

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	129 888	21 395
Postes sans effet sur les liquidités		
Amortissement	12 011	10 240
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation, note 12	(2 337)	(34 584)
	<u>139 562</u>	<u>(2 949)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation dans les placements	(850 016)	0
Additions aux immobilisations	0	(41 125)
	<u>(850 016)</u>	<u>(41 125)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Aucune		
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(710 454)</b>	<b>(44 074)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT</b>	<b><u>1 053 160</u></b>	<b><u>1 097 234</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN</b>	<b><u>342 706</u></b>	<b><u>1 053 160</u></b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse et des placements temporaires

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds est constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec

Il a pour fonction d'établir un programme d'activités pour les personnes incarcérées, de voir à son application et d'assister financièrement les personnes incarcérées. Il opère une cantine pour le bénéfice des personnes incarcérées, gère des activités rémunérées telle une buanderie et crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes incarcérées

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables sont conformes aux principes comptables généralement reconnus, adaptés aux normes édictées par le Ministère de la Sécurité publique.

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Comptabilisation des produits**

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**Immobilisations utilisées pour les activités rémunérées**

Les immobilisations utilisées pour les activités rémunérées sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous:

	<u>Périodes</u>
Équipement de buanderie	5 et 10 ans
Équipement - autres ateliers	6 et 10 ans
Équipement de bureau	3 ans
Matériel roulant	5 ans

**Immobilisations utilisées pour les autres activités**

Les immobilisations utilisées pour les autres activités sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Base de présentation (référentiel comptable)

Les normes comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers sont les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Cotisations au Fonds central

La cotisation au Fonds central de soutien à la réinsertion sociale est établie à 5% du revenu net avant cotisation lorsqu'il est inférieur à 20 000 \$, à 8% lorsqu'il se situe entre 20 000 \$ et 30 000 \$, et à 10% lorsqu'il est supérieur à 30 000 \$.

3. AUTRES REVENUS

	2022	2021
	\$	\$
Remboursements de la CNESST	12 784	1 101
Autres	24 117	48 140
	<u>36 901</u>	<u>49 241</u>

4. PLACEMENTS À LONG TERME

Dépôts à terme, portant intérêt à des taux de 3,25% à 5,02% échéant d'août 2024 à juillet 2026	<u>1 000 016</u>	<u>150 000</u>
---	------------------	----------------



NOTES COMPLÉMENTAIRES  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

7. DÉBITEURS	2022	2021
	\$	\$
Ministère de la sécurité publique	34 832	63 517
S.Q.J.	33 018	28 684
Bell	8 235	5 284
Autre	230	
Intérêts à recevoir	8 795	1 570
	<u>85 110</u>	<u>99 055</u>
Provision pour créances douteuses		
	<u>85 110</u>	<u>99 055</u>

Le Fonds a réalisé ses ventes d'activités rénumérées auprès de deux clients

8. STOCKS		
Marchandises - cantine	59 095	29 873
Fournitures	600	600
	<u>59 695</u>	<u>30 473</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Amortissement		2022	2021
	Coût	cumulé		
	\$	\$	\$	\$
Utilisées pour les activités rémunérées				
Équipement de buanderie	26 100	26 100	0	0
Équipement - autres ateliers	157 611	119 175	38 436	46 571
Équipement de bureau	7 105	5 793	1 312	2 187
Matériel roulant	79 226	77 226	2 000	5 000
	<u>270 042</u>	<u>228 294</u>	<u>41 748</u>	<u>53 758</u>

10. CRÉDITEURS		
Fournisseurs	91 910	79 808
Vacances	4 688	8 724
Frais courus	14 429	24 016
Retenues salariales	6 356	11 990
Taxes à la consommation	20 004	12 887
	<u>137 387</u>	<u>137 425</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	13 945	(62 325)
Stocks	(29 222)	(238)
Frais payés d'avance	212	(2 144)
Créditeurs	(39)	34 830
Cotisation à payer au Fonds central	12 767	(4 707)
	<u>(2 337)</u>	<u>(34 584)</u>

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

**Politique de gestion des risques**

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2022.

**Risque de crédit**

Le Fonds évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de marché**

Le risque de marché associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

ANNEXE A

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - ACTIVITÉS DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Buanderie	55 453	45 165
Cuisine	94 843	75 857
Déneigement, entretien paysager	181 160	155 725
Entretien, rénovations et peinture	63 366	49 049
Entretien ménager	69 267	61 935
Autres	8 266	7 424
	<u>472 355</u>	<u>395 155</u>
<b>Coûts de production</b>		
Charges sociales	15 973	16 383
Entretien et réparations de l'équipement	9 461	7 466
Fournitures et matériaux	55 894	53 907
Frais d'exploitation - MSP	34 688	31 731
Salaires - personnes contrevenantes	101 811	94 066
Taxe d'affaires, licence et permis	1 547	1 452
Véhicules - frais	4 353	3 351
Amortissement des immobilisations	11 136	9 736
	<u>234 863</u>	<u>218 092</u>
<b>Revenu brut des activités de travail rémunéré</b>	<u>237 492</u>	<u>177 063</u>



FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

ANNEXE B

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - CANTINE  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<u>294 965</u>	<u>273 789</u>
<b>Coût des marchandises vendues</b>		
Stocks, au début	30 473	30 235
Achats de marchandises	<u>274 123</u>	<u>250 272</u>
	<u>304 596</u>	<u>280 507</u>
Stocks, à la fin	<u>59 695</u>	<u>30 473</u>
	<u>244 901</u>	<u>250 034</u>
<b>Marge bénéficiaire brute</b>	<u>50 064</u>	<u>23 755</u>
<b>Charges</b>		
Charges sociales	5 259	4 329
Fournitures	412	176
Salaires - personnes contrevenantes	10 010	9 303
Salaires - personnel civil	24 003	18 396
Amortissement des immobilisations	875	504
	<u>40 559</u>	<u>32 708</u>
<b>Revenu brut de la cantine</b>	<u>9 505</u>	<u>(8 953)</u>



FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

ANNEXE C

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL (ADMINISTRATION ET AUTRES)</b>		
Salaires	93 959	97 021
Charges sociales	11 971	11 177
Cotisations à la CNESST	2 820	3 519
	<u>108 750</u>	<u>111 717</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Assurances	12 184	11 136
Honoraires professionnels	7 200	7 200
Frais d'expertises médicales	1 875	0
Frais généraux d'administration	4 848	10 698
Remboursements à la CNESST	2 211	1 497
	<u>28 318</u>	<u>30 531</u>



FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE HULL

ANNEXE D

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>FORMATION</b>		
Allocations aux personnes incarcérées	17 088	13 548
Honoraires et frais	4 660	
Matériel scolaire	1 188	2 693
	<u>22 936</u>	<u>16 241</u>
 <b>ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS</b>		
Bibliothèque	3 003	2 488
Loisirs - activités et accessoires	3 463	6 700
Activités socioculturelles	9 224	4 774
Articles de sports	242	4 467
Fête de Noël et de la St-Jean	9 210	6 462
Pastorale	2 869	3 745
Télécable et location de films	8 078	8 330
	<u>36 089</u>	<u>36 966</u>
 <b>TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Allocations aux personnes contrevenantes pour		
Entretien	15 969	15 241
Bibliothèque	975	1 052
Autres	380	425
Assistance financière aux personnes contrevenantes	1 672	8 272
	<u>18 996</u>	<u>24 990</u>



**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**États financiers**

**31 décembre 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2022

**TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 à 4
RÉSULTATS	5
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9 à 14
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées	15
Annexe 2 - Dépenses d'amortissement des immobilisations corporelles	15
Annexe 3 - Revenu brut de la cantine	16
Annexe 4 - Formation	16
Annexe 5 - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs	17
Annexe 6 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes	17
Annexe 7 - Frais d'administration	17
Annexe 8 - Rémunération du personnel civil	17

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**Aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale  
de l'établissement de détention de Leclerc de Laval, au Ministère de la Sécurité  
publique ou son délégué et au Comité consultatif du Ministre,**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de "**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Leclerc de Laval**", qui comprennent le bilan, au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires révisées et les renseignements complémentaires révisés, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de "**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Leclerc de Laval**" au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique au référentiel comptable décrit à la note 2.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Observations - Référentiel comptable*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de

l'établissement de se conformer aux dispositions en matière d'informations financières exigées par le Ministre ou son délégué et recommandées par le Comité consultatif du Ministre.

En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent pas se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de "**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Leclerc de Laval**", au **Ministre ou son délégué et au Comité consultatif du Ministre de la Sécurité publique** et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

<sup>1</sup> Par: CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique # A118244

Candiac, le 22 mai 2023

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	14 157 \$	18 230 \$
Compensations de la téléphonie Débitel	53 828	53 908
Intérêts	18 462	14 610
Revenu brut des activités rémunérées (Annexe 1)	(18 701)	285 577
Revenu brut de la cantine (Annexe 3)	2 008	15 972
Autres revenus	2 912	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>72 666</b>	<b>388 297</b>
<b>CHARGES</b>		
Rémunération du personnel civil (Annexe 8)	219 402	239 215
Frais d'administration (Annexe 7)	85 498	70 369
Dépenses d'amortissement des immobilisations corporelles (Annexe 2)	732	305
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>305 632</b>	<b>309 889</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(232 966)</b>	<b>78 408</b>
<b>COTISATION AU FONDS CENTRAL</b>	<b>-</b>	<b>7 841</b>
<b>DÉBOURSÉS POUR LES AUTRES ACTIVITÉS À MÊME LES PERTES OU DÉFICIT DU FONDS</b>		
Formation (Annexe 4)	59 570	31 891
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (Annexe 5)	29 250	29 133
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (Annexe 6)	14 880	18 023
<b>TOTAL DES AUTRES DÉBOURSÉS</b>	<b>103 700</b>	<b>79 047</b>
<b>SOLDE DE (PERTE) REVENU NETTE</b>	<b>(336 666)</b>	<b>(8 480)</b>
<b>SOLDE (AFFECTÉ) VERSÉ AU FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>(336 666) \$</b>	<b>(8 480) \$</b>

« Les notes complémentaires révisées et les annexes révisées font partie intégrante des états financiers »

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Non affectés	Investis en immobilisations	Total
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>	<b>1 459 727 \$</b>	<b>543 914 \$</b>	<b>2 003 641 \$</b>
SOLDE DE (PERTE) REVENU NETTE	(336 666)		(336 666)
Amortissement des immobilisations corporelles	183 076	(183 076)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(38 291)	38 291	-
<b>SOLDE DE FERMETURE</b>	<b>1 267 846 \$</b>	<b>399 129 \$</b>	<b>1 666 975 \$</b>

« Les notes complémentaires révisées et les annexes révisées font partie intégrante des états financiers »

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**BILAN**

Au 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	294 251 \$	356 086 \$
Placements temporaires, au coût (Note 3)	1 097 548	1 900 596
Débiteurs (Note 4)	604 963	667 974
Stocks (Note 5)	30 938	36 346
Frais payés d'avance	25 170	23 393
	<u>2 052 870</u>	<u>2 984 395</u>
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	 <u>399 129</u>	 <u>543 914</u>
	<u><u>2 451 999 \$</u></u>	<u><u>3 528 309 \$</u></u>
 <b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Cotisation à payer au Fonds central	-	7 841 \$
Créditeurs (Note 7)	746 506	1 023 350
Revenus reportés	4 918	6 277
Portion de la dette long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 9)	16 800	453 600
	<u>768 224</u>	<u>1 491 068</u>
 DETTE À LONG TERME (Note 9)	 <u>16 800</u>	 <u>33 600</u>
	<u>785 024</u>	<u>1 524 668</u>
 <b>ACTIFS NETS</b>		
NON AFFECTÉS	1 267 846	1 459 727
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	399 129	543 914
	<u>1 666 975</u>	<u>2 003 641</u>
	<u><u>2 451 999 \$</u></u>	<u><u>3 528 309 \$</u></u>

« Les notes complémentaires révisées et les annexes révisées font partie intégrante des états financiers »

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

**FLUX DE TRÉSORERIE**

	2022	2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
SOLDE (AFFECTÉ) VERSÉ AU FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT	(336 666) \$	(8 480) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	183 076	165 549
Provision pour litige	50 000	50 000
	<u>(103 590)</u>	<u>207 069</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	63 011	(265 247)
Stocks	5 408	(5 782)
Frais payés d'avance	(1 777)	(5 336)
Cotisation à payer au Fonds central	(7 841)	(27 152)
Créditeurs	(326 844)	139 829
Revenus reportés	(1 359)	2 341
	<u>(269 402)</u>	<u>(161 347)</u>
	<u>(372 992)</u>	<u>45 722</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 291)	(17 126)
Variation des placements temporaires au coût	803 048	515 203
	<u>764 757</u>	<u>498 077</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(453 600)	(453 600)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(61 835)</b>	<b>90 199</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>356 086</b>	<b>265 887</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>294 251 \$</b>	<b>356 086 \$</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		

« Les notes complémentaires révisées et les annexes révisées font partie intégrante des états financiers »

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

#### 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Constitué en vertu de la *Loi sur le système correctionnel du Québec, article IX*, le Fonds opère une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes détenues dans l'établissement. Le Fonds doit verser au Fonds Central, une cotisation calculée sur le résultat net. Cette cotisation est prévue à la *Loi sur le système correctionnel du Québec*. Le taux de cotisation qui peut varier d'un fonds à un autre est déterminé par le Ministre. Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

#### 2 - ÉNONCÉ DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Le succès du Fonds de soutien à la réinsertion sociale dépend de la qualité du programme d'activités de toutes sortes offert aux personnes incarcérées et visant leur réinsertion sociale, ainsi que de sa capacité d'assister financièrement ces personnes.

Le Fonds, devant compter principalement sur l'autofinancement pour atteindre ses objectifs, doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses produits.

Tenant compte de la nature diversifiée des opérations du Fonds, une méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des opérations génératrices de produits ainsi qu'à un compte rendu significatif sur l'utilisation des fonds conformément aux objectifs et sur l'atteinte de ces objectifs.

##### COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits de prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes sont constatés lorsque la rémunération est gagnée.

Les produits d'exploitation sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les ristournes et les intérêts créditeurs sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

#### 2 - ÉNONCÉ DES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

---

##### ÉVALUATION DES STOCKS

Les stocks de cantine sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'origine et ne doivent pas être réévaluées. On ne capitalise pas un montant inférieur à 1 000\$. On doit déduire du coût, tout actif vendu ou devenu non utilisable.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des programmes d'activités rémunérées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. La période d'amortissement des immobilisations corporelles est de cinq ans à dix ans, soit la durée qui se rapproche le plus de leur vie utile.

Les immobilisations corporelles acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées et de la cantine, sont imputées aux charges du Fonds comme immobilisations acquises à même les produits courants.

Un équipement de la buanderie (calandre) d'une valeur comptable nette de 17 625 \$ a été mis hors service pour être vendu. Aucun amortissement n'a été calculé sur cet équipement.

##### ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations sont l'estimation par la direction de la durée de vie utile des immobilisations et l'amortissement y afférent.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**2 - ÉNONCÉ DES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

**COÛTS DE TRANSACTIONS**

Le Fonds comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations corporelles dont la durée de vie utile est limitée sont soumises à un test de recouvrabilité lors des événements ou des changements de situation indiquant que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

<b>3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES, AU COÛT</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Dépôts à terme, 3% sans échéance	<u>1 097 548</u> \$	<u>1 900 596</u> \$
<b>4 - DÉBITEURS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes clients	577 948 \$	642 468 \$
Intérêts à recevoir	3 072	1 563
Comptes à recevoir - autres	23 943	23 943
	<u>604 963</u> \$	<u>667 974</u> \$
<b>5 - STOCKS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Stocks de la cantine	<u>30 938</u> \$	<u>36 346</u> \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

<b>6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipement	1 705 589 \$	1 335 734 \$	369 855 \$	516 628 \$
Matériel roulant	17 450	5 801	11 649	9 661
Équipement, hors service	45 000	27 375	17 625	17 625
	<b>1 768 039 \$</b>	<b>1 368 910 \$</b>	<b>399 129 \$</b>	<b>543 914 \$</b>

<b>7 - CRÉDITEURS</b>			<b>2022</b>	<b>2021</b>
Fournisseurs et frais courus			612 257 \$	896 377 \$
Salaires et vacances courus			33 349	37 798
Sommes à remettre aux gouvernements			50 900	39 175
Provision pour litige (Note 8)			50 000	50 000
			<b>746 506 \$</b>	<b>1 023 350 \$</b>

**8 - PROVISION POUR LITIGE**

Au cours de l'exercice précédent, une poursuite a été intentée par un employé démissionnaire. Le fonds conteste cette évaluation. La direction s'attend à régler cette poursuite hors cours et a comptabilisé une provision de 50 000 \$ pour règlement dans les résultats de l'exercice 2021. Il existe un risque que la perte réelle soit supérieure au montant comptabilisé.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

<b>9 - DETTE À LONG TERME</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Emprunt auprès du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale, organisme contrôlant, sans intérêt, remboursable par un versement annuel de 436 800 \$, échéant en mai 2022.	- \$	436 800 \$
Emprunt auprès du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Rivières-des-Prairies, 2%, remboursable par un versement annuel de 16 800 \$ en capital, échéant en avril 2024	<b>33 600</b>	50 400
	<b>33 600</b>	487 200
Portion de la dette long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>16 800</b>	453 600
	<b>16 800 \$</b>	33 600 \$

**10 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2022.

Le Fonds gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur ses performances opérationnelles et financières conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

---

**RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le fonds est exposé à ce risque principalement en regard de ses clients.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021	
<b>ANNEXE 1 - REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES</b>				
	Buanderie	Contrats gouvernementaux	Total	Total
<b>Ventes</b>	<b>888 081 \$</b>	<b>743 463 \$</b>	<b>1 631 544 \$</b>	<b>1 756 927 \$</b>
<b>Coût des ventes</b>				
Rémunération du personnel civil	186 896	209 785	396 681	370 079
Rémunération des personnes contrevenantes	113 703	33 760	147 462	183 333
Frais d'exploitation versés au Ministère de la Sécurité publique	266 561	-	266 561	257 651
Entretien et réparations	275 478	22 142	297 621	249 208
Fournitures	259 761	35 510	295 271	170 622
Détergent	26 484	-	26 484	39 877
Location d'équipement	18 029	20 045	38 073	35 351
Amortissements des immobilisations corporelles	171 314	10 778	182 092	165 229
	<b>1 318 226</b>	<b>332 020</b>	<b>1 650 245</b>	<b>1 471 350</b>
<b>Revenu brut</b>	<b>(430 145) \$</b>	<b>411 443 \$</b>	<b>(18 701) \$</b>	<b>285 577 \$</b>

**ANNEXE 2 - DÉPENSES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Administration	732 \$	305 \$
	<b>732 \$</b>	<b>305 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE 3 - REVENU BRUT DE LA CANTINE</b>		
<b>Ventes</b>	<b>301 184 \$</b>	<b>310 878</b>
<b>Coût des marchandises vendues</b>		
Stocks au début	36 346	30 564
Achats	221 759	237 123
	<b>258 105</b>	<b>267 687</b>
Stocks à la fin	30 938	36 346
	<b>227 167</b>	<b>231 341</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>74 017</b>	<b>79 537</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil	71 313	62 550
Fournitures	444	1 000
Amortissement des immobilisations corporelles	252	15
	<b>72 009</b>	<b>63 565</b>
	<b>2 008 \$</b>	<b>15 972 \$</b>
<b>ANNEXE 4 - FORMATION</b>		
Honoraires privés	18 663 \$	3 374 \$
Allocations - Formation scolaire	24 725	13 264
Allocations - Formation privée	2 129	2 132
Matériel et fournitures	14 053	13 121
	<b>59 570 \$</b>	<b>31 891 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION LECLERC DE LAVAL  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE 5 - ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS</b>		
Sports, culture et loisirs	11 341 \$	10 865 \$
Audiovisuels	14 266	13 613
Bibliothèque et friperie	409	1 702
Pastorale	1 983	2 953
Journaux et revues	1 251	-
	<u>29 250 \$</u>	<u>29 133 \$</u>
<b>ANNEXE 6 - TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Bibliothèque et friperie	356 \$	248 \$
Entretien	11 756	14 052
Autres	2 768	3 723
	<u>14 880 \$</u>	<u>18 023 \$</u>
<b>ANNEXE 7 - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Frais de bureau et autres	6 208	4 409
Frais de CNESST	12 325	14 524
Assurances	27 989	22 117
Honoraires professionnels	37 149	27 641
Intérêts sur passif financier à long terme	1 827	1 678
	<u>85 498 \$</u>	<u>70 369 \$</u>
<b>ANNEXE 8 - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL</b>		
Salaires des employés d'administration	177 635 \$	204 838 \$
Charges sociales des employés d'administration	41 767	34 377
	<u>219 402 \$</u>	<u>239 215 \$</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**États financiers**

**31 décembre 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2022

**TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 @ 4
RÉSULTATS	5
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	6
BILAN	7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 @ 13
Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées	14
Annexe 2 - Dépenses d'amortissement des immobilisations corporelles	14
Annexe 3 - Revenu brut de la cantine	15
Annexe 4 - Formation	15
Annexe 5 - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs	16
Annexe 6 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contreventes	16
Annexe 7 - Frais d'administration	16
Annexe 8 - Rémunération du personnel civil	16

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**Aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Montréal, au Ministère de la Sécurité publique ou son délégué et au Comité consultatif du Ministre,**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de "**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Montréal**", qui comprennent le bilan, au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les renseignements complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de "**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Montréal**" au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique au référentiel comptable décrit à la note 2.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Observations - Référentiel comptable***

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de l'établissement de se conformer aux dispositions en matière d'informations financières exigées par le Ministre ou son délégué et recommandées par le Comité consultatif du Ministre.

En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent pas se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de **"Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Montréal"**, au **Ministre ou son délégué et au Comité consultatif du Ministre de la Sécurité publique** et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



<sup>1</sup> Par: CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique # A118244

Candiac, le 18 avril 2023

**FONDS DE SOUTIEN À LA REINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	53 222 \$	43 679 \$
Ristournes de la téléphonie Débitel	128 378	126 049
Intérêts	17 048	6 686
Revenu brut des activités rémunérées (Annexe 1)	463 914	605 535
Revenu brut de la cantine (Annexe 3)	298 207	251 102
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>960 769</b>	<b>1 033 051</b>
<b>CHARGES</b>		
Rémunération du personnel civil (Annexe 8)	453 500	417 715
Frais d'administration (Annexe 7)	(15 714)	32 759
Dépenses d'amortissement des immobilisations corporelles (Annexe 2)	4 602	4 373
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>442 388</b>	<b>454 847</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>518 381</b>	<b>578 204</b>
<b>COTISATION AU FONDS CENTRAL</b>	<b>51 838</b>	<b>57 825</b>
<b>DÉBOURSÉS POUR LES AUTRES ACTIVITÉS À MÊME LES PROFITS OU SURPLUS DU FONDS</b>		
Formation (Annexe 4)	13 281	9 022
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (Annexe 5)	116 896	68 717
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (Annexe 6)	132 333	152 192
<b>TOTAL DES AUTRES DÉBOURSÉS</b>	<b>262 510</b>	<b>229 931</b>
<b>SOLDE VERSÉ AU FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>204 033 \$</b>	<b>290 448 \$</b>
« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »		

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Non affecté	Investis en immobilisations	Total
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>	<b>2 480 373 \$</b>	<b>59 980 \$</b>	<b>2 540 353 \$</b>
Excédent des produits sur les charges avant don volontaire au fonds central	204 033		204 033
Amortissement des immobilisations corporelles	18 520	(18 520)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(51 170)	51 170	-
	<b>2 651 757 \$</b>	<b>92 630 \$</b>	<b>2 744 386 \$</b>

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**BILAN**

Au 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	<b>1 366 573 \$</b>	1 322 784 \$
Placement temporaires, au coût (Note 3)	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Débiteurs (Note 4)	<b>673 036</b>	565 560
Stocks (Note 5)	<b>154 105</b>	132 322
Frais payés d'avance	<b>8 905</b>	4 808
	<b>3 202 619</b>	3 025 474
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)</b>	<b>92 630</b>	59 981
	<b>3 295 249 \$</b>	<b>3 085 455 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Cotisation à payer au Fonds	<b>51 838 \$</b>	57 825 \$
Créditeurs (Note 7)	<b>499 025</b>	487 277
	<b>550 863</b>	545 102
<b>ACTIF NET</b>		
NON AFFECTÉ	<b>2 651 757</b>	2 480 373
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	<b>92 630</b>	59 980
	<b>2 744 386</b>	2 540 353
	<b>3 295 249 \$</b>	<b>3 085 455 \$</b>

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Administrateur

Administrateur

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

**FLUX DE TRÉSORERIE**

	2022	2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges avant don volontaire au fonds central	204 033 \$	290 448 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18 520	21 682
	<b>222 553</b>	312 130
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(107 476)	(42 166)
Stocks	(21 783)	(4 324)
Frais payés d'avance	(4 097)	(47)
Cotisation à payer au Fonds	(5 987)	20 060
Créditeurs	11 748	(14 541)
	<b>94 958</b>	271 112
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(51 170)	(8 261)
	<b>(51 170)</b>	(8 261)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>43 789</b>	262 851
<b>TRÉSORERIE (DÉCOUVERT) ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>1 322 784</b>	1 059 933
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>1 366 573 \$</b>	1 322 784 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

#### 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Constitué en vertu de la *Loi sur le système correctionnel du Québec, article IX*, le Fonds opère une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes détenues dans l'établissement. Le Fonds doit verser, au Fonds Central, une cotisation calculée sur le résultat net. Cette cotisation est prévue à la *Loi sur le système correctionnel du Québec*. Le taux de cotisation qui peut varier d'un fonds à un autre est déterminé par le Ministre. Le fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

#### 2 - ÉNONCÉ DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Le succès du Fonds de soutien à la réinsertion sociale dépend de la qualité du programme d'activités de toutes sortes offert aux personnes incarcérées et visant leur réinsertion sociale, ainsi que de sa capacité d'assister financièrement ces personnes.

Le Fonds devant compter principalement sur l'autofinancement pour atteindre ses objectifs, doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses produits.

Tenant compte de la nature diversifiée des opérations du Fonds, une méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des opérations génératrices de produits ainsi qu'à un compte rendu significatif sur l'utilisation des fonds conformément aux objectifs et sur l'atteinte de ces objectifs.

##### ÉVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.  
Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'origine et ne doivent pas être réévaluées. On ne capitalise pas un montant inférieur à 1 000\$. On doit déduire du coût, tout actif vendu ou devenu non utilisable.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**2 - ÉNONCÉ DES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

---

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des programmes d'activités rémunérées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. La période d'amortissement des immobilisations corporelles est de cinq ans et trois ans, soit la durée qui se rapproche le plus de leur vie utile.

Les immobilisations corporelles acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées et de la cantine, sont imputées aux charges du Fonds comme immobilisations acquises à même les produits courants.

**ESTIMATIONS COMPTABLES**

La préparation d'états financiers, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations sont l'estimation par la direction de la durée de vie utile des immobilisations et l'amortissement y afférent.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits d'exploitation sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**2 - ÉNONCÉ DES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**COÛTS DE TRANSACTIONS**

Le Fonds comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations corporelles dont la durée de vie utile est limitée sont soumises à un test de recouvrabilité lors des événements ou des changements de situation indiquant que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES**

	2022	2021
Dépôts à terme, 0,4% échéant en mars 2022	-	150 000 \$
Dépôts à terme, 0,4% sans échéance		850 000
Dépôts à terme, 0,9% échéant en mars 2023	150 000	-
Dépôts à terme, 2,9% sans échéance	850 000	-
	<u>1 000 000 \$</u>	<u>1 000 000 \$</u>

**4 - DÉBITEURS**

	2022	2021
Comptes clients	661 752 \$	546 691 \$
Intérêts courus	1 032	459
Comptes à recevoir - autres	10 252	18 410
	<u>673 036 \$</u>	<u>565 560 \$</u>

**5 - STOCKS**

	2022	2021
Stocks de la cantine	<u>154 105 \$</u>	<u>132 322 \$</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

<b>6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2022</b>		<b>2021</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipements informatiques	13 806 \$	9 283 \$	4 523 \$
Matériel et outillage	851 215	763 108	88 107
	<b>865 021 \$</b>	<b>772 391 \$</b>	<b>92 630 \$</b>

<b>7 - CRÉDITEURS</b>	<b>2022</b>		<b>2021</b>
Fournisseurs et frais courus			414 237 \$
Taxes de vente			74 187
Retenues salariales à payer			10 601
			<b>499 025 \$</b>

**8 - EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 150 000 \$ au taux de base du prêteur. Cet emprunt bancaire, garanti par un dépôt à terme du même montant, n'était pas utilisé au 31 décembre 2022.

**9 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2022.

Le Fonds gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur ses performances opérationnelles et financières conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
Au 31 décembre 2022

**9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

---

**RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le fonds est exposé à ce risque principalement en regard de ses clients.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021	
	Buanderie	Contrats gouvernementaux	Total	Total
<b>Ventes</b>	<b>694 672 \$</b>	<b>1 527 110 \$</b>	<b>2 221 782 \$</b>	<b>2 251 272 \$</b>
<b>Coût des ventes</b>				
Rémunération des personnes contrevenantes	180 445	358 272	538 718	445 022
Charges sociales	39 810	131 511	171 321	176 358
Rémunération - civils	83 015	494 223	577 237	609 141
Assurances	14 202	-	14 202	13 406
Entretien, réparation et livraison	132 458	229	132 687	108 898
Frais de bureau et autres	11 888	11 106	22 994	8 290
Fournitures	140 202	52 094	192 296	173 138
Énergie	94 495	-	94 495	94 175
Amortissements des immobilisations corporelles	13 003	915	13 918	17 309
	709 518	1 048 350	1 757 868	1 645 737
<b>Revenu brut</b>	<b>(14 846) \$</b>	<b>478 760 \$</b>	<b>463 914 \$</b>	<b>605 535 \$</b>

**ANNEXE 2 - DÉPENSES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Administration	<b>4 602 \$</b>	<b>4 373 \$</b>
	<b>4 602 \$</b>	<b>4 373 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE 3 - REVENU BRUT DE LA CANTINE</b>		
<b>Ventes</b>		
Personnes contrevenantes	1 802 319	1 636 576
Personnel	1 104	2 215
	<u>1 803 423</u>	<u>1 638 791</u>
<b>Coût des marchandises vendues</b>		
Stocks au début	132 322	127 998
Achats	1 285 435	1 180 606
	<u>1 417 757</u>	<u>1 308 604</u>
Stocks à la fin	154 105	132 322
	<u>1 263 652</u>	<u>1 176 282</u>
<b>Bénéfice brut</b>	<u>539 771</u>	<u>462 509</u>
<b>Charges</b>		
Matériel et fournitures	13 775	9 205
Rémunération - civils	179 998	162 817
Rémunération des personnes contrevenantes	17 538	11 659
Charges sociales	30 253	27 726
	<u>241 564</u>	<u>211 407</u>
	<u>298 207</u>	<u>251 102</u>
<b>ANNEXE 4 - FORMATION</b>		
Honoraires	500	-
C.S.D.M.	-	3 640
Matériel et fournitures	12 781	5 382
	<u>13 281</u>	<u>9 022</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE 5 - ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS</b>		
Socioculturelles	15 029 \$	6 182 \$
Audiovisuels	60 694	30 705
Sports	29 279	17 364
Pastorale	5 615	5 645
Fêtes	6 279	8 821
	<u>116 896 \$</u>	<u>68 717 \$</u>
<b>ANNEXE 6 - TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Location et réparations - Cafetières	2 879 \$	444 \$
Assistances financières	1 447	70
Allocations monétaires pour activités occupationnelles et scolaires	108 801	92 237
Dépenses diverses reliées à la Covid-19	4 206	44 441
Honoraires YMCA	15 000	15 000
	<u>132 333 \$</u>	<u>152 192 \$</u>
<b>ANNEXE 7 - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Services externes	11 119 \$	9 940 \$
Frais de bureau et autres	4 514	5 508
Frais (récupération) de CNESST	(55 265)	(3 801)
Assurances	6 073	5 783
Honoraires professionnels	17 845	15 329
	<u>(15 714) \$</u>	<u>32 759 \$</u>
<b>ANNEXE 8 - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL</b>		
Salaires des employés d'administration	362 304 \$	325 562 \$
Charges sociales des employés d'administration	91 196	92 153
	<u>453 500 \$</u>	<u>417 715 \$</u>

# **FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE**

## **États financiers**

**31 décembre 2022**

### **TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	<b>1-3</b>
Résultats	<b>4</b>
Évolution de l'actif net	<b>5</b>
Bilan	<b>6</b>
Flux de trésorerie	<b>7</b>
Notes complémentaires	<b>8-13</b>
Renseignements complémentaires	<b>14-15</b>



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de New Carlisle (ci-après « le Fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

... 2

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Observations - référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de se conformer aux exigences prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et édictées dans le Guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour l'administration du fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du Fonds, au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le comité consultatif du ministre de la Sécurité publique ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.


#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

  
Maria, le 7 juillet 2023

---

<sup>1</sup> Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique n° A117660

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	5 452	6 526
Compensations de la téléphonie Débitel	34 741	23 617
Intérêts	7 034	5 602
Revenu brut des activités rémunérées (annexe A)	27 418	44 774
Revenu brut de la cantine (annexe B)	24 780	19 724
Revenu net (perte nette) de location de téléviseurs (annexe C)	1 134	(1 381)
Autres produits	705	290
	<b>101 264</b>	<b>99 152</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil	10 581	437
Frais d'administration (annexe D)	19 200	12 064
Amortissement des équipements	1 179	1 173
Autres dépenses liées à Débitel	1 828	539
	<b>32 788</b>	<b>14 213</b>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<b>68 476</b>	<b>84 939</b>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<b>6 848</b>	<b>8 494</b>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les surplus du Fonds</b>		
Formation (annexe E)	17 014	10 336
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe F)	11 663	18 398
	<b>28 677</b>	<b>28 734</b>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<b>32 951</b>	<b>47 711</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE  
L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE**

**Évolution de l'actif net**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

	2022		2021	
	Investi en immobilisation corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	5 793	567 488	573 281	525 570
Solde versé au fonds de l'établissement	(1 966)	34 917	32 951	47 711
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 067	(1 067)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 894</b>	<b>601 338</b>	<b>606 232</b>	<b>573 281</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Bilan

31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	256 832	231 290
Débiteurs (note 3)	57 704	49 326
Stocks (note 4)	17 820	17 118
Frais payés d'avance	3 736	3 736
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	278 376	-
	614 468	301 470
Placements (note 5)	28 439	303 023
Immobilisations corporelles (note 6)	4 894	5 793
	647 801	610 286
 <b>Passif</b>		
À court terme		
Cotisation à payer au Fonds central	6 848	8 494
Créditeurs (note 7)	28 563	28 511
Produits perçus d'avance	6 158	-
	41 569	37 005
 <b>Actif net</b>		
Investi en immobilisations corporelles	4 894	-
Non affecté	601 338	573 281
	606 232	573 281
	647 801	610 286

Engagement contractuel (note 8)

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

....., administrateur

....., administrateur

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	32 951	47 711
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 966	1 521
	<b>34 917</b>	<b>49 232</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(4 516)	13 724
	<b>30 401</b>	<b>62 956</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(3 792)	(6 864)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 067)	(3 653)
	<b>(4 859)</b>	<b>(10 517)</b>
Augmentation de l'encaisse	25 542	52 439
Encaisse au début	231 290	178 851
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>256 832</b>	<b>231 290</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

### 1. Statuts et objectifs du Fonds

Le Fonds, constitué en vertu de l'article 74 de la Loi sur le système correctionnel du Québec (LSCQ), a pour objectif d'établir annuellement un programme d'activités pour les personnes contrevenantes et de voir à son application.

Le Fonds n'est pas assujéti à la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

Le Fonds applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif adaptées aux exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilisation des produits

Les produits découlant des activités rémunérées, les produits de la cantine, les produits de location de téléviseurs, les compensations de la téléphonie Débitel ainsi que les prélèvements sur la rémunération sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les dons et les autres produits sont constatés lors de l'encaissement.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

Le Fonds évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Fonds qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Fonds dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Le Fonds évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs, à l'exception des intérêts courus, et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la cotisation à payer au Fonds central et des fournisseurs.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Fonds détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Fonds détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Périodes</b>
Équipements - atelier	5 ans
Téléviseurs destinés à la location	3 ans

Les immobilisations corporelles acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées ne sont pas capitalisées selon les exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et édictées dans le Guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour l'administration du fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Fonds, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

### 3. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Clients	48 123	40 869
Intérêts courus	9 581	7 913
Ajustement de la cotisation au Fonds central de l'exercice précédent	-	544
	57 704	49 326

Au 31 décembre 2022, les clients comprennent un montant de 36 962 \$ à recevoir de deux clients (38 968 \$ à recevoir de trois clients en 2021).

### 4. Stocks

	2022	2021
	\$	\$
Cantine	16 043	14 883
Bois	1 777	2 235
	17 820	17 118

### 5. Placements

	2022	2021
	\$	\$
Dépôts à terme et placement garanti lié aux marchés, 0,53 % à 1,7 % (0,53 % à 1,7 % en 2021), échéant entre février 2023 et août 2026, au coût après amortissement	306 815	303 023
Placements réalisables au cours du prochain exercice	278 376	-
	28 439	303 023

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

### 6. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements - atelier	38 661	35 259	3 402	4 051
Téléviseurs destinés à la location	7 798	6 306	1 492	1 742
	<b>46 459</b>	<b>41 565</b>	<b>4 894</b>	<b>5 793</b>

### 7. Crédoeurs

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	26 821	23 658
Sommes à remettre à l'État	1 742	4 853
	<b>28 563</b>	<b>28 511</b>

### 8. Engagement contractuel

Le Fonds doit verser annuellement une cotisation variant de 5 % à 10 % au Fonds central. Cette cotisation est calculée sur l'excédent des produits sur les charges (revenu net).

### 9. Instruments financiers

#### Risques financiers

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque à l'exception du risque de crédit tel que mentionné dans la note sur les débiteurs. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 décembre 2022.

# **FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE**

## **Notes complémentaires**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

---

### **9. Instruments financiers (suite)**

#### **Risque de liquidité**

Le Fonds est exposé à ce risque principalement en regard à sa cotisation au Fonds central, ses créiteurs et ses produits perçus d'avance.

#### **Risque de crédit**

Les principaux risques de crédit pour le Fonds sont liés aux débiteurs.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la juste valeur de ses placements à taux fixe et à taux variable.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Annexe A - Revenu brut des activités rémunérées</b>		
Chiffre d'affaires	125 452	154 436
Charges		
Coût des marchandises vendues	16 301	11 708
Rémunération des personnes contrevenantes	64 067	76 240
Carburant	2 921	5 333
Entretien et réparations du matériel roulant	175	2 242
Frais d'exploitation SQI	14 570	14 139
	<b>98 034</b>	<b>109 662</b>
	<b>27 418</b>	<b>44 774</b>

## Annexe B - Revenu brut de la cantine

Chiffre d'affaires	177 559	139 797
Charges		
Coût des marchandises vendues	152 779	118 854
Rémunération des personnes contrevenantes	-	1 219
	<b>152 779</b>	<b>120 073</b>
	<b>24 780</b>	<b>19 724</b>

## Annexe C - Revenu net (perte nette) de location de téléviseurs

Revenus de location de téléviseurs	5 401	2 416
Charges		
Frais de câblodistribution	3 480	3 449
Amortissement des téléviseurs destinés à la location	787	348
	<b>4 267</b>	<b>3 797</b>
	<b>1 134</b>	<b>(1 381)</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE NEW CARLISLE

## Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Annexe D - Frais d'administration</b>		
Honoraires	11 710	4 852
Assurances, taxes et permis	6 575	6 009
Fournitures de bureau	675	828
Frais bancaires	240	375
	<b>19 200</b>	<b>12 064</b>

## Annexe E - Formation

Formation CS - allocations aux étudiants	8 259	4 041
Formation CS - matériel et autres déboursés	2 900	546
Formation privée - honoraires des cours	5 855	5 749
	<b>17 014</b>	<b>10 336</b>

## Annexe F - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs

Activités sportives	313	166
Activités socioculturelles	2 391	6 954
Activités de loisirs	8 959	11 278
	<b>11 663</b>	<b>18 398</b>

# **FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ**

## **États financiers**

**31 décembre 2022**

### **TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	1-4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14
Renseignements complémentaires	15-16



**LEBLANC BOURQUE ARSENAULT INC.**  
Société de comptables professionnels agréés

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Percé (ci-après « le Fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

...2

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Observations - référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de se conformer aux exigences prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et édictées dans le Guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour l'administration du fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du Fonds, au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Maria, le 13 juin 2023

---

<sup>1</sup> Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique n° A117660

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	1 849	2 120
Compensations de la téléphonie Débitel	8 747	9 321
Intérêts	1 215	1 419
Revenu brut des activités rémunérées (annexe A)	12 588	19 231
Revenu brut de la cantine (annexe B)	10 956	6 628
Revenu net (perte nette) de location de téléviseurs (annexe C)	503	(4 939)
Autres produits	86	113
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	-	1 967
	<b>35 944</b>	<b>35 860</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil	7 054	-
Frais d'administration (annexe D)	12 854	7 099
	<b>19 908</b>	<b>7 099</b>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<b>16 036</b>	<b>28 761</b>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<b>802</b>	<b>2 301</b>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du Fonds</b>		
Formation (annexe E)	20 784	18 717
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe F)	8 193	7 626
	<b>28 977</b>	<b>26 343</b>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<b>(13 743)</b>	<b>117</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

### Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022			2021
	Investi en immobilisation corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 644</b>	<b>146 378</b>	<b>148 022</b>	147 905
Solde versé au fonds de l'établissement	(847)	(12 896)	(13 743)	117
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 062	(1 062)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 859</b>	<b>132 420</b>	<b>134 279</b>	148 022

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Bilan

31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	42 229	55 251
Débiteurs (note 3)	20 718	18 662
Stocks de cantine	10 545	9 571
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	55 517
	73 492	139 001
Placements (note 4)	74 613	17 971
Immobilisations corporelles (note 5)	1 859	1 644
	149 964	158 616
<b>Passif</b>		
À court terme		
Cotisation à payer au Fonds central	802	2 301
Créditeurs (note 6)	14 883	8 293
	15 685	10 594
<b>Actif net</b>		
Investi en immobilisations corporelles	1 859	1 644
Non affecté	132 420	146 378
	134 279	148 022
	149 964	158 616

Engagement contractuel (note 7)

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

.....  ....., administrateur

.....  ....., administrateur

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

### Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	(13 743)	117
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des téléviseurs destinés à la location	847	2 332
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	-	(1 967)
	(12 896)	482
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 061	(11 709)
	(10 835)	(11 227)
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(1 125)	(833)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 062)	(2 009)
	(2 187)	(2 842)
Diminution de l'encaisse	(13 022)	(14 069)
Encaisse au début	55 251	69 320
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>42 229</b>	<b>55 251</b>

# **FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ**

## **Notes complémentaires**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

---

### **1. Statuts et objectifs du Fonds**

Le Fonds, constitué en vertu de l'article 74 de la Loi sur le système correctionnel du Québec (LSCQ), a pour objectif d'établir annuellement un programme d'activités pour les personnes contrevenantes et de voir à son application.

Le Fonds n'est pas assujéti à la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2. Principales méthodes comptables**

Le Fonds applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif adaptées aux exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### **Comptabilisation des produits**

Les produits découlant des activités rémunérées, les produits de la cantine, les produits de location de téléviseurs, les compensations de la téléphonie Débitel ainsi que les prélèvements sur la rémunération sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les dons et les autres produits sont constatés lors de l'encaissement.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

Le Fonds évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Fonds qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Fonds dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs, à l'exception des intérêts courus, et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la cotisation à payer au Fonds central et des fournisseurs.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Fonds détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Fonds détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instrument financiers (suite)

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Les immobilisations corporelles acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées ne sont pas capitalisées selon les exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et édictées dans le Guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour l'administration du fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Fonds, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

### 3. Débiteurs

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Clients	20 147	17 979
Intérêts courus	571	571
Ajustement de la cotisation au Fonds central de l'exercice précédent	-	112
	<u>20 718</u>	<u>18 662</u>

Au 31 décembre 2022, les clients comprennent un montant de 18 935 \$ à recevoir de deux clients (17 504 \$ à recevoir de trois clients en 2021).

### 4. Placements

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Dépôts à terme, de 0,7 % à 2,25 % (0,7 % à 1,8 % en 2021), échéant entre novembre 2024 et juin 2025, au coût après amortissement	74 613	73 488
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	55 517
	<u>74 613</u>	<u>17 971</u>

### 5. Immobilisations corporelles

	<u>2022</u>			<u>2021</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Téléviseurs destinés à la location	17 358	15 499	1 859	1 644

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

### 6. Crédoiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	13 541	6 128
Sommes à remettre à l'État	1 342	2 165
	<u>14 883</u>	<u>8 293</u>

### 7. Engagement contractuel

Le Fonds doit verser annuellement une cotisation variant de 5 % à 10 % au Fonds central. Cette cotisation est calculée sur l'excédent des produits sur les charges (revenu net).

### 8. Instruments financiers

#### Risques financiers

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque à l'exception du risque de crédit tel que mentionné dans la note sur les débiteurs. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 décembre 2022.

#### Risque de liquidité

Le Fonds est exposé à ce risque principalement en regard à sa cotisation au Fonds central et ses crédoiteurs.

#### Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour le Fonds sont liés aux débiteurs.

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne la juste valeur de ses placements à taux fixe.

# **FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ**

## **Notes complémentaires**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

---

### **9. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

## FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

### Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Annexe A - Revenu brut des activités rémunérées</b>		
Chiffre d'affaires	34 124	46 730
Charges		
Coût des marchandises vendues	1 189	1 271
Rémunération des personnes contrevenantes	20 347	26 228
	21 536	27 499
	12 588	19 231

### Annexe B - Revenu brut de la cantine

Chiffre d'affaires	50 617	47 590
Charges		
Coût des marchandises vendues	39 661	40 962
	10 956	6 628

### Annexe C - Revenu net (perte nette) de location de téléviseurs

Revenus de location de téléviseurs	4 564	593
Charges		
Frais de câblodistribution	3 214	3 200
Amortissement des téléviseurs destinés à la location	847	2 332
	4 061	5 532
	503	(4 939)

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE PERCÉ

## Renseignements complémentaires

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

	2022	2021
	\$	\$
<b>Annexe D - Frais d'administration</b>		
Honoraires	10 552	4 850
Assurances, taxes et permis	1 888	1 767
Fournitures de bureau	414	452
Frais bancaires	-	30
	12 854	7 099

## Annexe E - Formation

Formation CS - allocations aux étudiants	9 997	4 103
Formation CS - matériel et autres déboursés	10 787	14 614
	20 784	18 717

## Annexe F - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs

Activités sportives	212	895
Activités socioculturelles	1 917	601
Activités de loisirs	6 064	6 130
	8 193	7 626

États financiers

**FONDS DE SOUTIEN À LA  
RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION DE QUÉBEC,  
SECTEUR FÉMININ**

Exercice terminé le 31 décembre 2022



# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Revenu brut de distribution de literie	15
Annexe 2 - Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées	16
Annexe 3 - Quote-part du revenu brut de la cantine	18
Annexe 4 - Autres revenus	19
Annexe 5 - Frais d'administration	20
Annexe 6 - Formation	21
Annexe 7 - Activités sportives, socioculturelles et de loisir	22
Annexe 8 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes	23



**QUÉBEC**815, boul. Lebourgneuf  
Bureau 401  
Québec (Québec) G2J 0C1Téléphone 418 659-7374  
Télécopieur 418 650-4480**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT****Aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin***Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, des états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note 2.1 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'entité à se conformer aux dispositions en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin, au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.



***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

  
LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)  
Le 1er juin 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A133140

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	2 977 \$	3 043 \$
Compensations de la téléphonie Débitel	9 656	5 790
Revenus de placements	14 626	26 584
Revenu brut de distribution de literie (annexe 1)	71 018	93 880
Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées (annexe 2)	(13 413)	32 423
Quote-part du revenu brut de la cantine (annexe 3)	2 020	3 600
Autres revenus (annexe 4)	298	3 192
<b>Total des produits</b>	<b>87 182</b>	<b>168 512</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil de l'administration	-	75 833
Frais d'administration (annexe 5)	23 011	20 560
<b>Total des charges</b>	<b>23 011</b>	<b>96 393</b>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<b>64 171</b>	<b>72 119</b>
<b>Cotisation au Fonds Central</b>	<b>6 417</b>	<b>7 212</b>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (annexe 6)	10 552	7 639
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe 7)	4 064	2 682
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (annexe 8)	3 829	4 705
<b>Total des autres déboursés</b>	<b>18 445</b>	<b>15 026</b>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<b>39 309 \$</b>	<b>49 881 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	1 132 423 \$	1 082 542 \$
Solde versé au fonds de l'établissement	39 309	49 881
Solde à la fin de l'exercice	1 171 732 \$	1 132 423 \$

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

État de la situation financière

31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	303 596 \$	316 849 \$
Placements encaissables à moins d'un an (note 5)	357 018	120 152
Débiteurs (note 3)	28 091	67 434
Stocks (note 4)	4 832	2 311
	<u>693 537</u>	<u>506 746</u>
Placements à long terme (note 5)	533 405	686 633
	<u>1 226 942 \$</u>	<u>1 193 379 \$</u>

## Passif et actif net

<b>Passif à court terme</b>		
Cotisation à payer au Fonds Central	6 417 \$	7 212 \$
Créditeurs (note 6)	48 793	53 744
	<u>55 210</u>	<u>60 956</u>
<b>Actifs nets</b>		
Non affectés	1 171 732	1 132 423
	<u>1 226 942 \$</u>	<u>1 193 379 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Activités d'exploitation</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	39 309 \$	49 881 \$
<b>Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement</b>		
Débiteurs	39 343	(43 446)
Stocks	(2 521)	3 807
Cotisation à payer au Fonds Central	(795)	1 953
Créditeurs	(4 951)	1 931
	70 385	14 126
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(83 638)	(26 865)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(13 253)</b>	<b>(12 739)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	316 849	329 588
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>303 596 \$</b>	<b>316 849 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 1. Statut et nature des activités

L'entité, constituée en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec, est exonérée des impôts sur les bénéfices et gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes telles que des ateliers de distribution, de couture et autres, sous l'appellation « Les Ateliers d'Elle ». De plus, elle assume le support administratif et le financement des activités non rémunérées de formation et de loisirs de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. L'entité est utilisée pour le bénéfice des personnes contrevenantes dans l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

### 2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la dépréciation des actifs financiers.

### 2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### 2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.5 Instruments financiers

#### 2.5.1 Évaluation

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

#### 2.5.2 Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### 2.6 Constatation des produits

#### 2.6.1 Ventes de biens

Les produits d'exploitation provenant des ventes de biens sont comptabilisés, déduction faite d'une estimation des retours et rabais prévus, lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6 Constatation des produits (suite)

#### 2.6.2 Prestation de services

Les produits provenant des contrats de prestation de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

#### 2.6.3 Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés sur une base d'exercice, à l'exception des revenus sur les épargnes à terme à rendement selon des indices boursiers qui sont comptabilisés au moment de l'encaissement.

## 3. Débiteurs

	2022	2021
Ministères et autres organismes gouvernementaux	25 084 \$	65 379 \$
Clients	3 007	2 055
	28 091 \$	67 434 \$

## 4. Stocks

	2022	2021
Matières premières	4 832 \$	2 311 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 5. Placements à long terme

	2022	2021
Épargnes à terme échues ou encaissées	- \$	186 093 \$
Épargne à terme, 2,68 %, échéant le 1er mars 2023	56 828	55 345
Épargne à terme à rendement selon indice dynamique, maximum 36,45 %, échéant le 18 avril 2023	100 047	100 047
Épargne à terme à rendement selon indice diversifié mondial, maximum 60 %, échéant le 20 avril 2023	50 025	50 025
Épargne à terme à rendement selon indice amplimarché défensif, maximum 10 %, échéant le 15 juin 2023	50 035	50 035
Épargne à terme à rendement selon indice départ optimal, maximum 45 %, échéant le 12 octobre 2023	50 038	50 038
Épargne à terme à rendement selon indice diversifié mondial, maximum 60 %, échéant le 18 octobre 2023	50 045	50 045
Épargne à terme à rendement selon indice zénitude-ambitieux, maximum 4,95 %, échéant le 9 août 2024	100 007	100 007
Épargne à terme à rendement selon indice produits de consommation, minimum 4,50 %, maximum 15 %, échéant le 10 juin 2025	50 032	50 032
Épargne à terme à rendement selon indice zénitude-ambitieux, maximum 17,60 %, échéant le 10 décembre 2026	115 118	115 118
Épargne à terme, 4,62 %, échéant le 21 juillet 2027	102 063	-
Épargne à terme à rendement selon indice zénitude-ambitieux, maximum 55 %, échéant le 12 août 2027	66 178	-
Montant à reporter	790 416	806 785

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 5. Placements à long terme (suite)

	2022	2021
Montant reporté	790 416 \$	806 785 \$
Épargne à terme à rendement selon indice transport électrique, maximum 27,50 %, échéant le 6 avril 2028	100 007	-
	890 423	806 785
Placements encaissables à moins d'un an	357 018	120 152
	533 405 \$	686 633 \$

Toutes les épargnes à terme ont un capital garanti.

## 6. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs	31 950 \$	36 285 \$
Salaires et vacances à payer	10 060	8 331
Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin	2 248	1 157
Sommes à remettre à l'État	4 535	7 971
	48 793 \$	53 744 \$

## 7. Opérations non monétaires

Les locaux sont fournis par l'Établissement de détention de Québec à titre gratuit. Les frais d'entretien et d'exploitation sont toutefois payés par le Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 8. Opérations entre apparentés

L'entité a réalisé les opérations suivantes avec le Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin :

	2022	2021
Achats	3 155 \$	2 680 \$
Honoraires de gestion	11 410	10 284

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue par les apparentés.

Les soldes à payer découlant de ces opérations sont présentés séparément aux états financiers.

## 9. Exposition aux risques financiers

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de sa cotisation à payer au Fonds Central et de ses créiteurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 9. Exposition aux risques financiers (suite)

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. L'entité est exposée au risque de marché en raison de certains placements dont la valeur fluctue en fonction d'indices boursiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 1 - Revenu brut de distribution de literie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Distribution de literie	
	2022	2021
Ventes	308 549 \$	293 948 \$
Coût des produits vendus		
Matières premières		
Stocks au début de l'exercice	947	4 990
Achats	211 628	191 171
Fournitures de production	287	-
Stocks à la fin de l'exercice	(3 885)	(947)
	208 977	195 214
Main-d'oeuvre directe		
Rémunération du personnel civil	19 372	-
Charges sociales	4 751	-
Frais d'exploitation	4 431	4 854
	237 531	200 068
<b>Revenu brut de la distribution de literie</b>	<b>71 018 \$</b>	<b>93 880 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 2 - Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Cuisine du E.D.Q.		Couture	
	2022	2021	2022	2021
Ventes	22 435 \$	19 898 \$	13 681 \$	12 337 \$
Coût des produits vendus				
Matières premières				
Stocks au début de l'exercice	-	-	1 363	1 128
Achats	567	-	4 538	4 668
Fournitures de production	-	203	29	282
Stocks à la fin de l'exercice	-	-	(947)	(1 363)
	567	203	4 983	4 715
Main-d'oeuvre directe				
Personnes contrevenantes	11 953	10 588	2 124	2 160
Rémunération du personnel civil	3 229	-	6 457	-
Charges sociales	2 355	1 517	1 873	426
Frais d'exploitation	-	-	4 202	4 646
	18 104	12 308	19 639	11 947
Produit brut (perte brute) des activités rémunérées	4 331 \$	7 590 \$	(5 958) \$	390 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 2 - Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Autres ateliers		Total	
	2022	2021	2022	2021
<b>Ventes</b>	65 464 \$	62 735 \$	101 580 \$	94 970 \$
<b>Coût des produits vendus</b>				
<b>Matières premières</b>				
Stocks au début de l'exercice	-	-	1 363	1 128
Achats	-	-	5 105	4 668
Fournitures de production	46	447	75	931
Stocks à la fin de l'exercice	-	-	(947)	(1 363)
	46	447	5 596	5 364
<b>Main-d'oeuvre directe</b>				
Personnes contrevenantes	15 963	18 007	30 040	30 755
Rémunération du personnel civil	35 515	-	45 201	-
Charges sociales	10 801	2 717	15 029	4 660
<b>Frais d'exploitation</b>	14 925	17 122	19 127	21 768
	77 250	38 293	114 993	62 547
<b>Produit brut (perte brute) des activités rémunérées</b>	(11 786) \$	24 442 \$	(13 413) \$	32 423 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 3 - Quote-part du revenu brut de la cantine

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Ventes	50 493 \$	40 956 \$
Coût des marchandises vendues et autres frais de production	(48 473)	(37 356)
<b>Quote-part du revenu brut de la cantine</b>	<b>2 020 \$</b>	<b>3 600 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

## Annexe 4 - Autres revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Revenus de location de téléviseurs	4 298 \$	3 548 \$
Charges liées à la location de téléviseurs		
Location de téléviseurs	3 160	3 418
Câblodistribution	840	826
	4 000	4 244
Revenus nets (pertes nettes) de location de téléviseurs	298	(696)
Revenus de manquement disciplinaire	-	39
Remboursement de CNESST d'exercices antérieurs	-	3 849
<b>Total des autres revenus</b>	<b>298 \$</b>	<b>3 192 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 5 - Frais d'administration

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Frais d'administration		
Frais de bureau	138 \$	499 \$
Assurances	1 750	2 144
Honoraires professionnels	6 696	5 850
Déplacements et représentation	660	507
Entretien et réparations	1 307	1 276
Honoraires de gestion	11 475	10 284
Cotisation de CNESST d'exercices antérieurs	985	-
	<b>23 011 \$</b>	<b>20 560 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 6 - Formation

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Formation		
Formation professionnelle	- \$	261 \$
Allocations	3 778	2 132
Honoraires professionnels	4 645	3 564
Sorties et activités de développement	210	25
Fournitures	1 919	1 657
	10 552 \$	7 639 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 7 - Activités sportives, socioculturelles et de loisir

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Activités sportives, socioculturelles et de loisir		
Sportives	343 \$	176 \$
Socioculturelles	1 146	773
Loisirs	1 861	1 465
Câblodistribution	714	268
	4 064 \$	2 682 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR FÉMININ

Annexe 8 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes		
Entretien ménager	3 708 \$	3 360 \$
Assistance financière	121	1 345
	<b>3 829 \$</b>	<b>4 705 \$</b>

États financiers

**FONDS DE SOUTIEN À LA  
RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION DE QUÉBEC,  
SECTEUR MASCULIN**

Exercice terminé le 31 décembre 2022



# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées	17
Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités	21
Annexe 3 - Revenu brut de la cantine	27
Annexe 4 - Autres revenus	28
Annexe 5 - Frais d'administration	29
Annexe 6 - Formation	30
Annexe 7 - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs	31
Annexe 8 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes	32
Annexe 9 - Autres déboursés à même le surplus du fonds	33
Annexe 10 - Revenu brut des autres activités	34
Annexe 11 - Perte nette de location de téléviseurs	36



**QUÉBEC**815, boul. Lebourgneuf  
Bureau 401  
Québec (Québec) G2J 0C1Téléphone 418 659-7374  
Télécopieur 418 650-4480

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note 2.1 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'entité à se conformer aux exigences en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin, au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.



### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre, :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)  
Le 1er juin 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A133140

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	39 803 \$	39 257 \$
Compensations de la téléphonie Débitel	78 027	86 496
Revenus de placements	168 115	283 035
Revenu brut des activités rémunérées (annexe 1)	1 058 767	687 684
Revenu brut de la cantine (annexe 3)	29 298	15 561
Gain sur cession d'actifs immobilisés	-	33 575
Autres revenus (annexe 4)	81 751	22 179
<b>Total des produits</b>	<b>1 455 761</b>	<b>1 167 787</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil (administration et autres)	202 190	206 115
Frais d'administration (annexe 5)	356 431	127 586
<b>Total des charges</b>	<b>558 621</b>	<b>333 701</b>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<b>897 140</b>	<b>834 086</b>
<b>Cotisation au Fonds Central</b>	<b>89 714</b>	<b>83 408</b>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (annexe 6)	91 836	41 005
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe 7)	37 630	40 052
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (annexe 8)	49 622	54 981
Autres déboursés à même le surplus du fonds (annexe 9)	27 844	23 174
<b>Total des autres déboursés</b>	<b>206 932</b>	<b>159 212</b>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<b>600 494 \$</b>	<b>591 466 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Non affectés	Investis en immobilisations corporelles	Réservés à l'acquisition future d'immobilisations corporelles (note 7)	2022	2021
Solde au début de l'exercice	4 870 788 \$	470 733 \$	1 320 730 \$	6 662 251 \$	6 070 785 \$
Solde versé (insuffisance affectée) au fonds de l'établissement	742 222	(141 728)	-	600 494	591 466
Investissement en immobilisations corporelles	(74 815)	74 815	-	-	-
Affectations (note 7)	1 320 730	-	(1 320 730)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	6 858 925 \$	403 820 \$	- \$	7 262 745 \$	6 662 251 \$

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

État de la situation financière

31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	969 480 \$	1 574 418 \$
Placements encaissables à moins d'un an (note 5)	670 951	914 136
Débiteurs (note 3)	992 153	769 817
Stocks (note 4)	754 481	654 056
Frais payés d'avance	11 355	9 410
	<b>3 398 420</b>	<b>3 921 837</b>
Placements à long terme (note 5)	4 510 893	1 935 632
Immobilisations corporelles (note 6)	403 820	470 733
Fonds réservés à l'acquisition future d'immobilisations corporelles (note 7)	-	1 320 730
	<b>8 313 133 \$</b>	<b>7 648 932 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2022	2021
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Cotisation à payer au Fonds Central	89 714 \$	83 408 \$
Créditeurs (note 8)	960 674	903 273
	<u>1 050 388</u>	<u>986 681</u>
<b>Actifs nets</b>		
Non affectés	6 858 925	4 870 788
Affectations d'origine interne		
Investis en immobilisations corporelles	403 820	470 733
Réservés à l'acquisition future d'immobilisations corporelles (note 7)	-	1 320 730
	<u>7 262 745</u>	<u>6 662 251</u>
	<u>8 313 133 \$</u>	<u>7 648 932 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Activités d'exploitation</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	600 494 \$	591 466 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	141 728	176 182
Gain sur cession d'actifs immobilisés	-	(33 575)
	<u>742 222</u>	<u>734 073</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement :		
Débiteurs	(222 336)	398 101
Stocks	(100 425)	(30 791)
Frais payés d'avance	(1 945)	3 050
Cotisation à payer au Fonds Central	6 306	81 182
Créditeurs	57 401	(50 683)
	<u>481 223</u>	<u>1 134 932</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(1 011 346)	(819 857)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(74 815)	(117 890)
Produit de cession d'actifs immobilisés	-	229 275
	<u>(1 086 161)</u>	<u>(708 472)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(604 938)	426 460
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 574 418	1 147 958
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>969 480 \$</u>	<u>1 574 418 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers ainsi que les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 1. Statut et nature des activités

L'entité, constituée en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec, est exonérée des impôts sur les bénéfices et gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes et une cantine sous l'appellation « Les Ateliers de l'Établissement de détention de Québec ». L'entité exploite des ateliers en buanderie, menuiserie, manutention, entretiens extérieurs, entretien paysager, fabrication d'affiches de signalisation et métallurgie (Atelier 109) ainsi que d'autres programmes d'activités rémunérées.

De plus, elle assume le support administratif et le financement des activités non rémunérées de formation et de loisirs de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. L'entité est utilisée au bénéfice des personnes contrevenantes dans l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

### 2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur l'établissement du coût des produits en cours et finis, sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie des immobilisations corporelles.

### 2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.4 Stocks

Les matières premières, les marchandises ainsi que les produits en cours et finis sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des matières premières et marchandises est essentiellement déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits en cours et finis comprend les matières premières, la main-d'oeuvre et une juste part des frais généraux de fabrication. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût des produits finis. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

### 2.5 Instruments financiers

#### 2.5.1 Évaluation

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

#### 2.5.2 Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Bâtiments	20 ans
Matériel et outillage	5 à 15 ans
Mobilier, matériel informatique et agencements	2 à 10 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans
Téléviseurs destinés à la location	3 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans

### 2.7 Constatation des produits

#### 2.7.1 Ventes de biens

Les ventes sont comptabilisées, déduction faite d'une estimation des retours et rabais prévus, lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

#### 2.7.2 Prestation de services

Les produits provenant des contrats de prestation de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

#### 2.7.3 Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés sur une base d'exercice, à l'exception des revenus sur les épargnes à terme à rendement selon des indices boursiers qui sont comptabilisés au moment de l'encaissement.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.8 Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur ou coût de remplacement. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur ou le coût de remplacement, une dépréciation est constatée aux résultats pour un montant égal à l'excédent. Une réduction de valeur ne peut faire l'objet d'une reprise.

## 3. Débiteurs

	2022	2021
Ministères et autres organismes gouvernementaux	383 937 \$	190 042 \$
Autres clients	605 968	578 618
Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin	2 248	1 157
	992 153 \$	769 817 \$

## 4. Stocks

	2022	2021
Matières premières	409 391 \$	357 853 \$
Marchandises (cantine)	78 620	75 980
Produits en cours	211 345	166 852
Produits finis	55 125	53 371
	754 481 \$	654 056 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 5. Placements à long terme

	2022	2021
Épargnes à terme échues et encaissées	- \$	914 136 \$
Épargne à terme, 2,68 %, échéant le 1er mars 2023	170 484	166 035
Épargne à terme à rendement selon indice technologies, maximum 35 %, échéant le 17 avril 2023	50 022	50 022
Épargne à terme à rendement selon indice dynamique, maximum 36,45 %, échéant le 18 avril 2023	100 047	100 047
Épargne à terme à rendement selon indice amplimarché défensif, maximum 10 %, échéant le 15 juin 2023	100 071	100 071
Épargne à terme à rendement selon indice diversifié mondial, échéant le 22 août 2023	250 326	250 326
Épargne à terme à rendement selon indice ambitieux, maximum 7,20 %, échéant le 8 avril 2024	339 447	339 447
Épargne à terme à rendement selon indice ambitieux, maximum 6,60 %, échéant le 8 avril 2024	200 009	200 009
Épargne à terme à rendement selon indice ambitieux, maximum 6 %, échéant le 6 décembre 2024	350 044	350 044
Épargne à terme à rendement selon indice produits de consommation et de santé, minimum 4,50 %, maximum 15 %, échéant le 10 juin 2025	100 064	100 064
Épargne à terme à rendement selon indice ambitieux, maximum 15,625 %, échéant le 20 octobre 2025	250 082	250 082
Épargne à terme à rendement selon indice ambitieux, maximum 12 %, échéant le 8 décembre 2025	300 040	300 040
<b>Montant à reporter</b>	<b>2 210 636</b>	<b>3 120 323</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 5. Placements à long terme (suite)

	2022	2021
Montant reporté	2 210 636 \$	3 120 323 \$
Épargne à terme à rendement selon indice ambitieux, maximum 21,60 %, échéant le 13 avril 2026	400 037	-
Épargne à terme à rendement selon indice soins de santé, maximum 25 %, échéant le 21 octobre 2026	250 083	250 083
Épargne à terme à rendement selon indice évolution des habitudes de consommation, maximum 25 %, échéant le 7 juin 2027	250 021	250 021
Épargne à terme à rendement selon indice amplimarché, maximum 24 %, échéant le 9 août 2027	300 039	300 039
Épargne à terme à rendement selon indice transport électrique, maximum 27,50 %, échéant le 6 décembre 2027	250 032	250 032
Épargne à terme à rendement selon indice transport électrique, maximum 45 %, échéant le 6 avril 2028	250 018	-
Épargne à terme, 4,73 %, échéant le 22 septembre 2028	253 240	-
Épargne à terme, 4,98 %, échéant le 27 août 2032	1 017 738	-
	5 181 844	4 170 498
Placements encaissables à moins d'un an	670 951	914 136
	4 510 893	3 256 362
Fonds réservés à l'acquisition future d'immobilisations corporelles (note 7)	-	1 320 730
	4 510 893 \$	1 935 632 \$

Toutes les épargnes à terme ont un capital garanti.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

## 6. Immobilisations corporelles

	Amortissement		2022	2021
	Coût	cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiments	1 218 868 \$	1 217 024 \$	1 844 \$	3 694 \$
Matériel et outillage	1 461 391	1 407 607	53 784	66 676
Mobilier, matériel informatique et agencements	293 401	293 401	-	-
Matériel roulant	833 098	504 502	328 596	360 515
Téléviseurs destinés à la location	36 892	36 892	-	12 300
Améliorations locatives	259 268	239 672	19 596	27 548
	4 102 918 \$	3 699 098 \$	403 820 \$	470 733 \$

## 7. Fonds réservés à l'acquisition future d'immobilisations corporelles

Le 9 juin 2017, le conseil d'administration de l'entité a approuvé l'affectation de fonds réservés à l'acquisition future d'immobilisations corporelles de 2 000 000 \$. Au 31 décembre 2021, le solde de ces fonds réservés était de 1 320 730 \$. Le 13 juin 2022, le conseil d'administration a décidé d'annuler cette affectation.

## 8. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs et charges courues	542 711 \$	498 891 \$
Salaires et vacances à payer	304 940	284 678
Sommes à remettre à l'État	113 023	119 704
	960 674 \$	903 273 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

## 9. Opérations non monétaires

Les locaux sont fournis par l'Établissement de détention de Québec à titre gratuit. Les frais d'entretien et d'exploitation sont toutefois payés par le Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Québec, secteur masculin.

## 10. Exposition aux risques financiers

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2022.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de sa cotisation à payer au Fonds Central et de ses créditeurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. L'entité est exposée au risque de marché en raison de certains placements dont la valeur fluctue en fonction d'indices boursiers.

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Buanderie		Atelier 109		Menuiserie	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Ventes</b>	<b>946 196 \$</b>	<b>743 190 \$</b>	<b>2 674 135 \$</b>	<b>2 406 409 \$</b>	<b>1 911 040 \$</b>	<b>1 759 358 \$</b>
<b>Coût des produits vendus</b>						
<b>Matières premières</b>						
Stocks au début de l'exercice	7 988	13 685	262 992	202 673	78 258	85 983
Achats	217 342	181 497	1 233 588	1 019 826	1 260 959	1 093 932
Fournitures de production	316	-	33 530	29 879	2 323	2 047
Stocks à la fin de l'exercice	(7 672)	(7 988)	(322 535)	(262 992)	(71 310)	(78 258)
	<u>217 974</u>	<u>187 194</u>	<u>1 207 575</u>	<u>989 386</u>	<u>1 270 230</u>	<u>1 103 704</u>
<b>Main-d'oeuvre directe</b>						
Personnes contrevenantes	180 938	154 132	41 609	50 427	78 377	84 429
Rémunération du personnel civil	188 345	177 089	727 636	718 325	181 423	166 948
Charges sociales	70 242	64 067	191 199	188 567	57 273	54 801
	<u>439 525</u>	<u>395 288</u>	<u>960 444</u>	<u>957 319</u>	<u>317 073</u>	<u>306 178</u>
<b>Frais généraux (annexe 2)</b>	<u>169 409</u>	<u>187 405</u>	<u>147 744</u>	<u>170 586</u>	<u>97 529</u>	<u>100 928</u>
	<u>826 908</u>	<u>769 887</u>	<u>2 315 763</u>	<u>2 117 291</u>	<u>1 684 832</u>	<u>1 510 810</u>
<b>Produits en cours au début de l'exercice</b>	-	-	152 845	168 377	14 007	21 340
<b>Produits en cours à la fin de l'exercice</b>	-	-	(202 946)	(152 845)	(8 399)	(14 007)
<b>Coût des produits fabriqués</b>	<u>826 908</u>	<u>769 887</u>	<u>2 265 662</u>	<u>2 132 823</u>	<u>1 690 440</u>	<u>1 518 143</u>
<b>Produits finis au début de l'exercice</b>	-	-	-	-	53 371	33 592
<b>Produits finis à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	(55 125)	(53 371)
	<u>826 908</u>	<u>769 887</u>	<u>2 265 662</u>	<u>2 132 823</u>	<u>1 688 686</u>	<u>1 498 364</u>
<b>Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées</b>	<b>119 288 \$</b>	<b>(26 697) \$</b>	<b>408 473 \$</b>	<b>273 586 \$</b>	<b>222 354 \$</b>	<b>260 994 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Manutention		Entretien ménager		Déneigement	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Ventes	291 690 \$	75 559 \$	703 697 \$	692 899 \$	202 104 \$	201 817 \$
Coût des produits vendus						
Matières premières						
Stocks au début de l'exercice	-	9 562	8 615	6 592	-	-
Achats	128 646	52 479	48 099	54 389	19 462	17 808
Fournitures de production	-	-	625	170	699	-
Stocks à la fin de l'exercice	-	-	(7 874)	(8 615)	-	-
	128 646	62 041	49 465	52 536	20 161	17 808
Main-d'oeuvre directe						
Personnes contrevenantes	15 118	-	80	1 239	1 204	6 778
Rémunération du personnel civil	15 646	15 233	405 401	405 212	62 233	54 715
Charges sociales	4 038	4 544	91 925	90 047	15 996	14 814
	34 802	19 777	497 406	496 498	79 433	76 307
Frais généraux (annexe 2)	44 926	68 520	24 022	10 871	62 878	54 729
	208 374	150 338	570 893	559 905	162 472	148 844
Produits en cours au début de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Produits en cours à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Coût des produits fabriqués	208 374	150 338	570 893	559 905	162 472	148 844
Produits finis au début de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Produits finis à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-
	208 374	150 338	570 893	559 905	162 472	148 844
Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées	83 316 \$	(74 779) \$	132 804 \$	132 994 \$	39 632 \$	52 973 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Entretien de pelouses		Cuisine		Garage	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Ventes	100 141 \$	98 816 \$	119 454 \$	114 969 \$	8 991 \$	8 511 \$
Coût des produits vendus						
Matières premières						
Stocks au début de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Achats	4 307	3 355	-	-	-	-
Fournitures de production	558	1 016	-	-	-	-
Stocks à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-
	4 865	4 371	-	-	-	-
Main-d'oeuvre directe						
Personnes contrevenantes	5 204	1 695	64 889	61 897	4 591	4 700
Rémunération du personnel civil	30 628	25 776	-	-	-	-
Charges sociales	9 576	8 481	9 546	9 828	672	695
	45 408	35 952	74 435	71 725	5 263	5 395
Frais généraux (annexe 2)	43 083	32 713	2 558	3 514	74	14
	93 356	73 036	76 993	75 239	5 337	5 409
Produits en cours au début de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Produits en cours à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Coût des produits fabriqués	93 356	73 036	76 993	75 239	5 337	5 409
Produits finis au dé- but de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Produits finis à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-
	93 356	73 036	76 993	75 239	5 337	5 409
Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées	6 785 \$	25 780 \$	42 461 \$	39 730 \$	3 654 \$	3 102 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	Total 2021
Ventes	6 957 448 \$	6 101 528 \$
Coût des produits vendus		
Matières premières		
Stocks au début de l'exercice	357 853	318 494
Achats	2 912 403	2 423 286
Fournitures de production	38 051	33 112
Stocks à la fin de l'exercice	(409 391)	(357 853)
	2 898 916	2 417 039
Main-d'oeuvre directe		
Personnes contrevenantes	392 010	365 297
Rémunération du personnel civil	1 611 312	1 563 298
Charges sociales	450 467	435 844
	2 453 789	2 364 439
Frais généraux (annexe 2)	592 223	629 280
	5 944 928	5 410 758
Produits en cours au début de l'exercice	166 852	189 717
Produits en cours à la fin de l'exercice	(211 345)	(166 852)
Coût des produits fabriqués	5 900 435	5 433 623
Produits finis au début de l'exercice	53 371	33 592
Produits finis à la fin de l'exercice	(55 125)	(53 371)
	5 898 681	5 413 844
Revenu brut (perte brute) des activités rémunérées	1 058 767 \$	687 684 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Buanderie		Atelier 109	
	2022	2021	2022	2021
Déplacements et représentation	1 546 \$	997 \$	1 019 \$	719 \$
Entretien et réparations				
Matériel et outillage	24 956	25 294	10 682	11 517
Matériel roulant	-	-	-	-
Locaux	6 319	-	-	-
Location				
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Frais d'exploitation des locaux	105 737	120 708	110 893	126 595
Vêtements de travail	864	456	6 151	5 631
Taxes et permis	-	-	-	-
Assurances	2 095	3 020	5 211	8 670
Télécommunications	-	-	-	-
Fournitures	4 686	3 270	6 194	5 795
Immobilisations corporelles non capitalisées	-	1 937	3 294	1 594
Amortissement				
Matériel et outillage	15 255	21 501	2 450	2 450
Matériel roulant	-	-	-	-
Améliorations locatives	7 951	10 222	-	-
Bâtiments	-	-	1 850	7 615
	<b>169 409 \$</b>	<b>187 405 \$</b>	<b>147 744 \$</b>	<b>170 586 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Menuiserie		Manutention		Transport et entreposage	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Déplacements et représentation	1 622 \$	1 569 \$	185 \$	- \$	40 615 \$	24 305 \$
Entretien et réparations						
Matériel et outillage	10 178	6 072	553	-	1 180	999
Matériel roulant	-	-	-	-	26 485	27 075
Locaux	-	-	-	-	4 633	3 528
Location						
Matériel et outillage	-	-	-	9 456	360	401
Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	5 867
Frais d'exploitation des locaux	62 185	72 986	41 884	47 816	-	-
Vêtements de travail	2 879	3 349	522	-	982	1 382
Taxes et permis	2 526	2 536	-	-	14 251	14 243
Assurances	449	562	-	1 391	3 281	2 544
Télécommunications	-	-	-	(160)	1 511	1 513
Fournitures	9 136	5 331	279	-	529	882
Immobilisations corporelles non capitalisées	4 754	4 109	1 320	-	-	-
Amortissement						
Matériel et outillage	3 800	4 414	183	10 017	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-	37 658	44 613
Améliorations locatives	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	-
	<b>97 529 \$</b>	<b>100 928 \$</b>	<b>44 926 \$</b>	<b>68 520 \$</b>	<b>131 485 \$</b>	<b>127 352 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Entretien ménager		Entretien paysager	
	2022	2021	2022	2021
Déplacements et représentation	- \$	- \$	17 382 \$	10 316 \$
Entretien et réparations				
Matériel et outillage	224	797	6 674	6 060
Matériel roulant	-	-	9 129	2 236
Locaux	-	-	-	-
Location				
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	1 147	-
Bâtiments	-	-	5 718	5 446
Frais d'exploitation des locaux	-	-	-	-
Vêtements de travail	3 345	2 811	2 028	1 319
Taxes et permis	-	-	1 066	1 108
Assurances	-	-	1 326	1 213
Télécommunications	-	-	853	694
Fournitures	5 566	6 510	1 199	654
Immobilisations corporelles non capitalisées	14 887	753	-	1 649
Amortissement				
Matériel et outillage	-	-	4 556	5 375
Matériel roulant	-	-	3 500	5 541
Améliorations locatives	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
	<b>24 022 \$</b>	<b>10 871 \$</b>	<b>54 578 \$</b>	<b>41 611 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Déneigement		Entretien de pelouses		Services de communication	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Déplacements et représentation	13 386 \$	4 856 \$	2 501 \$	708 \$	8 325 \$	6 060 \$
Entretien et réparations						
Matériel et outillage	2 956	6 098	1 687	1 296	-	-
Matériel roulant	7 926	6 043	5 954	1 659	-	-
Locaux	-	-	-	-	-	-
Location						
Matériel et outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploitation des locaux	1 330	1 489	1 277	1 489	-	-
Vêtements de travail	415	301	640	636	219	229
Taxes et permis	1 116	1 046	1 084	1 039	-	-
Assurances	2 470	1 781	2 573	2 367	-	-
Télécommunications	785	785	785	785	-	-
Fournitures	1 333	1 241	1 018	1 499	-	60
Immobilisations corporel- les non capitalisées	4 449	-	300	435	-	395
Amortissement						
Matériel et outillage	4 919	3 441	-	-	-	-
Matériel roulant	21 793	27 648	25 264	20 800	-	-
Améliorations locatives	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	-
	<b>62 878 \$</b>	<b>54 729 \$</b>	<b>43 083 \$</b>	<b>32 713 \$</b>	<b>8 544 \$</b>	<b>6 744 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Cuisine		Garage	
	2022	2021	2022	2021
Déplacements et représentation	407 \$	328 \$	74 \$	14 \$
Entretien et réparations				
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-
Locaux	-	-	-	-
Location				
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Frais d'exploitation des locaux	-	-	-	-
Vêtements de travail	2 151	3 186	-	-
Taxes et permis	-	-	-	-
Assurances	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-
Fournitures	-	-	-	-
Immobilisations corporelles non capitalisées				
Amortissement				
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-
Améliorations locatives	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
	2 558 \$	3 514 \$	74 \$	14 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 2 - Frais généraux des activités rémunérées et autres activités, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Total	
	2022	2021
Déplacements et représentation	87 062 \$	49 872 \$
Entretien et réparations		
Matériel et outillage	59 090	58 133
Matériel roulant	49 494	37 013
Locaux	10 952	3 528
Location		
Matériel et outillage	360	9 857
Matériel roulant	1 147	-
Bâtiments	5 718	11 313
Frais d'exploitation des locaux	323 306	371 083
Vêtements de travail	20 196	19 300
Taxes et permis	20 043	19 972
Assurances	17 405	21 548
Télécommunications	3 934	3 617
Fournitures	29 940	25 242
Immobilisations corporelles non capitalisées	29 004	10 872
Amortissement		
Matériel et outillage	31 163	47 198
Matériel roulant	88 215	98 602
Améliorations locatives	7 951	10 222
Bâtiments	1 850	7 615
	786 830 \$	804 987 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 3 - Revenu brut de la cantine

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Ventes</b>		
Secteur masculin	1 235 967 \$	1 321 563 \$
Secteur féminin	71 719	66 292
	<u>1 307 686</u>	<u>1 387 855</u>
<b>Coût des marchandises vendues</b>		
Stocks au début de l'exercice	75 980	81 462
Achats	1 113 049	1 206 775
Fournitures de production	11 125	10 952
	<u>1 200 154</u>	<u>1 299 189</u>
<b>Stocks à la fin de l'exercice</b>	<u>(78 620)</u>	<u>(75 980)</u>
	1 121 534	1 223 209
<b>Bénéfice brut</b>	<u>186 152</u>	<u>164 646</u>
<b>Frais généraux</b>		
Rémunération du personnel civil	105 338	102 255
Rémunération des personnes contrevenantes	13 556	10 604
Charges sociales	29 361	28 435
Fournitures et équipement	3 043	3 230
Vêtements de travail	902	552
Assurances	128	170
Déplacements et représentation	218	239
	<u>152 546</u>	<u>145 485</u>
<b>Résultat net avant l'élément suivant</b>	<u>33 606</u>	<u>19 161</u>
<b>Quote-part du résultat net attribuée au secteur féminin</b>	<u>4 308</u>	<u>3 600</u>
<b>Revenu brut de la cantine</b>	<u>29 298 \$</u>	<u>15 561 \$</u>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 4 - Autres revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Revenu brut des autres activités (annexe 10)	39 074 \$	25 492 \$
Perte nette de location de téléviseurs (annexe 11)	(14 237)	(15 081)
Refacturation aux ateliers d'elle	-	11 168
Revenus de manquement disciplinaire	971	600
Remboursement de CNESST d'exercices antérieurs	55 943	-
	<b>81 751 \$</b>	<b>22 179 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 5 - Frais d'administration

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Frais d'administration		
Frais de bureau	22 088 \$	21 665 \$
Frais d'exploitation des locaux	15 488	17 682
Location d'équipement	738	2 745
Assurances	17 491	13 988
Honoraires professionnels	30 489	27 054
Déplacements et représentation	2 928	2 159
Entretien et réparations	12 234	12 398
Formation	324	-
Intérêts et frais bancaires	2 045	2 040
Cotisation de CNESST d'exercices antérieurs	108 970	27 606
Cotisation de FSS d'exercices antérieurs	143 387	-
Amortissement		
Mobilier et agencements	249	249
	<b>356 431 \$</b>	<b>127 586 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 6 - Formation

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Formation		
Formation professionnelle	32 292 \$	7 172 \$
Allocations	38 238	17 896
Honoraires professionnels	18 418	15 240
Sorties et activités de développement	2 531	679
Fournitures et équipements	289	18
Divers	68	-
	91 836 \$	41 005 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 7 - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs		
Sportives	2 198 \$	5 467 \$
Socioculturelles	28 651	28 729
Loisirs	6 781	5 856
	<b>37 630 \$</b>	<b>40 052 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 8 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes		
Entretien ménager	43 983 \$	41 720 \$
Soins personnels et frais liés à la COVID	5 639	13 261
	<b>49 622 \$</b>	<b>54 981 \$</b>

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 9 - Autres déboursés à même le surplus du fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Communications		
Acquisition d'équipement	241 \$	- \$
Câblodistribution	5 258	4 681
Autres dépenses - Réseau communautaire	22 345	18 493
	27 844 \$	23 174 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 10 - Revenu brut des autres activités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Transport et entreposage		Entretien paysager	
	2022	2021	2022	2021
Ventes	353 427 \$	342 515 \$	284 549 \$	281 680 \$
Coût des produits vendus				
Matières premières				
Achats	216	119	5 527	2 188
Fournitures de production	136	-	130	1 546
	352	119	5 657	3 734
Main-d'oeuvre directe				
Personnes contrevenantes	9 186	11 404	76 898	86 338
Rémunération du personnel civil	168 652	163 494	92 017	88 959
Charges sociales	43 752	40 146	28 950	28 940
	221 590	215 044	197 865	204 237
Frais généraux (annexe 2)	131 485	127 352	54 578	41 611
	353 427	342 515	258 100	249 582
Revenu brut (perte brute) des autres activités	- \$	- \$	26 449 \$	32 098 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 10 - Revenu brut des autres activités, suite

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Service de communication		Total	
	2022	2021	2022	2021
Ventes	102 320 \$	64 409 \$	740 296 \$	688 604 \$
Coût des produits vendus				
Matières premières				
Achats	42 651	16 000	48 394	18 307
Fournitures de production	35	426	301	1 972
	42 686	16 426	48 695	20 279
Main-d'oeuvre directe				
Personnes contrevenantes	-	-	86 084	97 742
Rémunération du personnel civil	31 871	39 391	-	291 844
Charges sociales	6 594	8 454	79 296	77 540
	38 465	47 845	165 380	467 126
Frais généraux (annexe 2)	8 544	6 744	194 607	175 707
	89 695	71 015	408 682	663 112
Revenu brut (perte brute) des autres activités	12 625 \$	(6 606) \$	39 074 \$	25 492 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC, SECTEUR MASCULIN

Annexe 11 - Perte nette de location de téléviseurs

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Revenus de location de téléviseurs	20 630 \$	20 216 \$
Charges liées à la location de téléviseurs		
Location de téléviseurs	16 977 \$	17 939 \$
Câblodistribution	5 590	5 062
Amortissement des téléviseurs loués	12 300	12 296
	34 867 \$	35 297 \$
Perte nette de location de téléviseurs	(14 237) \$	(15 081) \$

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale  
de l'Établissement de détention de Rimouski**

**États financiers  
au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexes	17 - 18

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
300, boul. de l'Hôtel-de-Ville  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 5C6

T 418 862-6396

Aux administrateurs du  
Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de  
Rimouski

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski (ci-après « le Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences en matière d'informations financières prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Observation – référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation**

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de se conformer aux exigences du ministère de la Sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au Fonds et au ministère de la Sécurité publique et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Rivière-du-Loup  
Le 18 juillet 2023

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	6 114	8 036
Compensations brutes de la téléphonie Débitel (note 3)	40 182	26 109
Revenu brut des activités rémunérées (note 4)	49 792	65 125
Revenu brut de la cantine (annexe A)	27 233	30 880
Intérêts	18 643	13 676
Autres revenus (annexe B)	5 709	110
<b>Total des produits</b>	<u>147 673</u>	<u>143 936</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil et de l'administration (annexe C)	61 093	61 467
Frais d'administration (annexe D)	13 879	10 382
<b>Total des charges</b>	<u>74 972</u>	<u>71 849</u>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<u>72 701</u>	<u>72 087</u>
Cotisation au Fonds central	7 270	7 209
	<u>65 431</u>	<u>64 878</u>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (annexe E)	14 797	3 996
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe F)	20 808	15 302
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (annexe G)	4 173	2 233
Dépenses en immobilisations aux fins des activités autres que les activités rémunérées	1 150	
<b>Total des autres déboursés</b>	<u>40 928</u>	<u>21 531</u>
<b>Solde du revenu net</b>	<u>24 503</u>	<u>43 347</u>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<u>24 503</u>	<u>43 347</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski

### Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021	
	Non affectés	Investis en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	879 670	93 377	973 047	929 700
Solde versé (insuffisance affectée) au fonds de l'établissement	48 558	(24 055)	24 503	43 347
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10 431)	10 431		
Solde à la fin	917 797	79 753	997 550	973 047

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski

### Situation financière

au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	142 325	145 350
Placements temporaires, au coût (note 6)	77 165	362 384
Comptes clients et autres créances (note 7)	72 511	54 951
Stocks (note 8)	<u>15 062</u>	<u>17 841</u>
	307 063	580 526
Placements à long terme (note 6)	667 618	364 066
Immobilisations corporelles (note 9)	<u>79 753</u>	<u>93 377</u>
	<u>1 054 434</u>	<u>1 037 969</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Cotisation à payer au Fonds central	7 270	7 209
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	<u>49 614</u>	<u>57 713</u>
	<u>56 884</u>	<u>64 922</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	917 797	879 670
Investis en immobilisations	<u>79 753</u>	<u>93 377</u>
	<u>997 550</u>	<u>973 047</u>
	<u>1 054 434</u>	<u>1 037 969</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	24 503	43 347
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 055	22 557
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>(22 819)</u>	<u>15 036</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>25 739</u>	<u>80 940</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(288 396)	(203 344)
Cession de placements	270 063	162 604
Immobilisations corporelles	<u>(10 431)</u>	<u>(6 076)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(28 764)</u>	<u>(46 816)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(3 025)</b>	<b>34 124</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>145 350</u>	<u>111 226</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>142 325</u>	<u>145 350</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

---

#### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS**

Le Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski (ci-après le « Fonds ») a été constitué en vertu de l'article 74 de la Loi sur le système correctionnel du Québec. Le Fonds exploite une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes contrevenantes et est utilisé au profit des personnes détenues dans l'établissement. Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

##### **Base de présentation**

Les états financiers du Fonds sont établis conformément aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique édictées dans le Guide d'information aux firmes comptables.

Ainsi, les états financiers du Fonds sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sauf pour les principaux éléments suivants;

- (a) La présentation adoptée à l'état des résultats permet de déterminer le solde de l'excédent des produits sur les charges (revenu net) pour déterminer le calcul de la cotisation à payer au Fonds central avant les déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds.
- (b) Le montant net des compensations de la téléphonie Débitel et le revenu brut des activités rémunérées est présenté par voie de note aux états financiers plutôt qu'en annexes aux états financiers.
- (c) La méthode comptable pour la comptabilisation des placements est le coût. L'excédent de 35 068 \$ du coût sur la juste valeur marchande n'est pas inscrite aux états financiers.

##### **Comptabilité d'exercice**

Le succès du Fonds dépend de la qualité des programmes d'activités de toutes sortes offerts aux personnes contrevenantes et visant leur réinsertion sociale, ainsi que de sa capacité d'assiter financièrement ces personnes.

Le Fonds, devant compter principalement sur l'autofinancement pour atteindre ses objectifs, doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses revenus.

Compte tenu de la nature diversifiée des opérations du Fonds, la méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des activités génératrices de produits, ainsi qu'à un compte rendu significatif sur l'utilisation des fonds conformément aux objectifs poursuivis et sur l'atteinte de ces objectifs.

## **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction du Fonds doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Fonds pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comptables correspondent à la durée de vie des immobilisations et aux frais courus des charges à payer.

##### **Constatation des produits**

Les produits du Fonds sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits découlant des activités rémunérées sont constatés à chaque mois selon les ententes négociées avec le Ministère de la Sécurité publique et la Société Immobilière du Québec.

Les produits de la cantine sont constatés à chaque semaine lors de la production du rapport hebdomadaire sur les ventes de la cantine.

Les produits découlant des ristournes de la téléphonie Débitel sont constatés à chaque mois lors de la réception du paiement par le fournisseur de services.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsque les intérêts sont gagnés, soit au moment de l'encaissement ou au moment de l'inscription comme montant à recevoir.

Les autres produits, concernant des montants non récurrents d'une année à l'autre, sont constatés au fur et à mesure que les montants sont connus et/ou encaissés.

##### **Actifs et passifs financiers**

###### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers du Fonds provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membre de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers du Fonds provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Rimouski**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de Fonds provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, le Fonds détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si le Fonds détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Fonds est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque le Fonds reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Rimouski**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Amortissements*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Équipement et outillage	5 ans
Matériel roulant	5 ans

Les immobilisations corporelles acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées ne sont pas amorties selon les exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique et édictées dans le *Guide d'information aux firmes comptables*.

*Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

**3 - COMPENSATIONS DE LA TÉLÉPHONIE DÉBITEL**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Ristournes des appels à frais virés	28 832	8 278
Ristournes des appels prépayés	16 410	18 640
	<u>45 242</u>	<u>26 918</u>
Dépenses liées à Débitel	923	809
Rémunération liée à Débitel	4 138	
	<u>40 182</u>	<u>26 109</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Rimouski**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**4 - REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits	<u>175 894</u>	<u>185 166</u>
Coût des ventes		
Rémunération des personnes contrevenantes	88 882	91 519
Entretien, réparations et essence	9 900	3 288
Fournitures	3 265	2 677
Amortissement des améliorations locatives	20 957	20 957
Amortissement de l'équipement et outillage	<u>3 098</u>	<u>1 600</u>
Revenu brut	<u>49 792</u>	<u>65 125</u>

**5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(17 560)	9 258
Stocks	2 779	(3 910)
Cotisation à payer au Fonds central	61	935
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	<u>(8 099)</u>	<u>8 753</u>
	<u>(22 819)</u>	<u>15 036</u>

**6 - PLACEMENTS À LONG TERME**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Dépôts à terme, aux taux de 0,50 % et indicels, échéant de 2023 à 2027 (valeur au marché 536 721 \$ en 2022; 262 044 \$ en 2021)	568 235	266 711
Banque Nationale Investissements (valeur au marché 172 994 \$ en 2022; 489 476 \$ en 2021)	<u>176 548</u>	<u>459 739</u>
	<u>744 783</u>	<u>726 450</u>
Placements temporaires (court terme)	<u>77 165</u>	<u>362 384</u>
	<u>667 618</u>	<u>364 066</u>

**7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	<u>72 511</u>	<u>54 951</u>

(a) Au 31 décembre 2022, deux clients représentent respectivement 63 % et 40 % du total des comptes clients (56 % et 40 % respectivement au 31 décembre 2021).

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Rimouski**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**8 - STOCKS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Destinés à la vente - cantine	<u>15 062</u>	<u>17 841</u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice correspond au coût des ventes présenté à l'état du revenu brut de la cantine.

**9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2022</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	209 572	178 135	31 437
Mobilier de bureau	8 378	5 789	2 589
Équipement et outillage	47 637	34 555	13 082
Matériel roulant	2 122	2 122	
Mobilier et agencements	<u>32 645</u>		<u>32 645</u>
	<u>300 354</u>	<u>220 601</u>	<u>79 753</u>
	<u>2021</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	209 572	157 178	52 394
Mobilier de bureau	8 378	5 501	2 877
Équipement et outillage	37 206	31 745	5 461
Matériel roulant	2 122	2 122	
Mobilier et agencements	<u>32 645</u>		<u>32 645</u>
	<u>289 923</u>	<u>196 546</u>	<u>93 377</u>

**10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	25 916	22 537
Salaires à payer	1 785	9 581
Retenues à la source à payer	11 121	12 863
Taxes à la consommation à payer	<u>10 792</u>	<u>12 732</u>
	<u>49 614</u>	<u>57 713</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 21 913 \$ au 31 décembre 2022 (25 595 \$ au 31 décembre 2021).

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Rimouski**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

---

**11 - RISQUES FINANCIERS**

**Risque de crédit**

Le Fonds est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le Fonds a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le Fonds.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement le Fonds au risque de crédit.

**Risque de marché**

Les instruments financiers du Fonds l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

*Risque de taux d'intérêt*

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Fonds au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

D'autres placements portent intérêt à taux variable et exposent donc le Fonds à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement le Fonds au risque de crédit.

*Risque de prix autre*

Le Fonds est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité du Fonds est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Fonds est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.



## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Rimouski

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>FORMATION</b>		
Honoraires des enseignants	9 465	2 580
Allocations	3 874	1 304
Matériel scolaire	1 458	112
	<u>14 797</u>	<u>3 996</u>
	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS</b>		
Activités de loisirs	17 770	13 105
Activités sportives	422	425
Activités socioculturelles	2 065	1 159
Activités autres	551	613
	<u>20 808</u>	<u>15 302</u>
	<b>ANNEXE G</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Assistance financière aux personnes contrevenantes	<u>4 173</u>	<u>2 233</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**États financiers**

**31 décembre 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2022

**TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-4
RÉSULTATS	5
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-13
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe 1 - Revenu brut des activités rémunérées	14
Annexe 2 - Revenu brut de la cantine	14
Annexe 3 - Autres revenus	15
Annexe 4 - Rémunération du personnel civil	15
Annexe 5 - Frais d'administration	15
Annexe 6 - Amortissement des immobilisations corporelles	15
Annexe 7 - Formation	15
Annexe 8 - Activités sportives, socioculturelles et de loisirs	16
Annexe 9 - Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes	16

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**Aux administrateurs du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Rivière-Des-Prairies, au Ministère de la Sécurité publique ou son délégué et au Comité consultatif du ministre,**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de "**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Rivière-Des-Prairies**", qui comprennent le bilan, au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et les renseignements complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de "Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Rivière-Des-Prairies" au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique au référentiel comptable décrit à la note 2.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Observations - Référentiel comptable*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de l'établissement de se conformer aux dispositions en matière d'informations financières exigées par le ministre ou son délégué et recommandées par le Comité consultatif du ministre.

En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de "Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Rivière-Des-Prairies", au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à évaluer s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

<sup>1</sup> Par: CPA auditeur, permis de comptabilité publique # A118244

Candiac, le 8 juin 2023

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	869 \$	3 036 \$
Compensations de la téléphonie Débitel	87 054	112 992
Intérêts	11 176	8 296
Revenu brut des activités rémunérées (Annexe 1)	11 549	28 785
Revenu brut de la cantine (Annexe 2)	146 307	76 543
Autres revenus (Annexe 3)	7 337	2 374
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>264 292</b>	<b>232 026</b>
<b>CHARGES</b>		
Rémunération du personnel civil de l'administration (Annexe 4)	64 945	76 325
Frais d'administration (Annexe 5)	14 240	11 349
Amortissement des immobilisations corporelles (Annexe 6)	98	117
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>79 283</b>	<b>87 791</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>185 009</b>	<b>144 235</b>
Cotisations au Fonds Central	18 501	14 424
<b>DÉBOURSÉS POUR LES AUTRES ACTIVITÉS À MÊME LES PROFITS OU SURPLUS DU FONDS</b>		
Formation (Annexe 7)	16 175	5 048
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (Annexe 8)	41 954	25 690
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (Annexe 9)	2 258	1 717
<b>TOTAL DES AUTRES DÉBOURSÉS</b>	<b>60 387</b>	<b>32 455</b>
<b>SOLDE VERSÉ AU FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>106 121 \$</b>	<b>97 356 \$</b>

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Non affecté	Investis en immobilisations	Total
Solde au début	821 769 \$	3 851	825 620 \$
Solde versé au fonds de l'établissement	106 121	-	106 121
Amortissement des immobilisations corporelles	98	(98)	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>927 988 \$</b>	<b>3 753</b>	<b>931 741 \$</b>

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**BILAN**

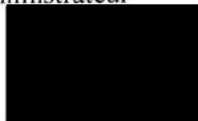
Au 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	327 706 \$	267 510 \$
Placements temporaires, au coût (Note 3)	98 067	408 415
Débiteurs (Note 4)	68 235	125 444
Stocks de la cantine	124 236	96 929
	<b>618 244</b>	<b>898 298</b>
PLACEMENTS À LONG TERME (Note 3)	408 415	33 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	3 753	3 851
	<b>1 030 412 \$</b>	<b>935 749 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Cotisations à payer au Fonds central	18 501 \$	14 424 \$
Créditeurs (Note 6)	80 170	95 705
	<b>98 671</b>	<b>110 129</b>
<b>ACTIFS NETS</b>		
NON AFFECTÉS	927 988	821 769
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	3 753	3 851
	<b>931 741</b>	<b>825 620</b>
	<b>1 030 412 \$</b>	<b>935 749 \$</b>

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Administrateur



Administrateur

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	106 121 \$	97 356 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	98	117
	<b>106 219</b>	<b>97 473</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	57 209	(59 739)
Stocks	(27 307)	(16 527)
Créditeurs	(15 535)	(5 845)
Cotisations à payer au Fonds central	4 077	(83)
	<b>124 663</b>	<b>15 279</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	(64 467)	16 800
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 407)
	<b>(64 467)</b>	<b>14 393</b>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>60 196</b>	<b>29 672</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<b>267 510</b>	<b>237 838</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<b>327 706 \$</b>	<b>267 510 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

« Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers »

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec, article IX, le Fonds opère une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes détenues dans l'établissement. Le Fonds doit verser, au Fonds Central, une cotisation calculée sur l'excédent des produits sur les charges. Cette cotisation est prévue à la Loi sur le système correctionnel du Québec. Le taux de cotisation qui peut varier d'un fonds à un autre est déterminé par le Ministre. Le fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

**2 - ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers du Fonds sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**COMPTABILITÉ D'EXERCICE**

Le succès du Fonds de soutien à la réinsertion sociale dépend de la qualité du programme d'activités de toutes sortes offert aux personnes incarcérées et visant leur réinsertion sociale, ainsi que de sa capacité d'assister financièrement ces personnes.

Le Fonds devant compter principalement sur l'autofinancement pour atteindre ses objectifs, doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses produits.

Tenant compte de la nature diversifiée des opérations du Fonds, une méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des opérations génératrices de produits ainsi qu'un compte rendu significatif sur l'utilisation des fonds conformément aux objectifs et sur l'atteinte de ces objectifs.

**ÉVALUATION DES STOCKS**

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**2 - ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'origine et ne doivent pas être réévaluées. On ne capitalise pas un montant inférieur à 1 000 \$. On doit déduire du coût, tout actif vendu ou devenu non utilisable.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des programmes d'activités rémunérées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. La période d'amortissement des immobilisations corporelles est de cinq ans et trois ans, soit la durée qui se rapproche le plus de leur vie utile.

Les immobilisations corporelles autres que les bâtisses, acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées et de la cantine, sont imputées aux charges du Fonds comme immobilisations acquises à même les produits courants.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits d'exploitation sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**2 - ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**PLACEMENTS TEMPORAIRES**

Les placements temporaires, constitués exclusivement de dépôts à terme, sont classés comme des actifs détenus aux fins des transactions. Ils sont donc évalués à leur juste valeur marchande, celle-ci correspondant à la valeur de rachat de l'institution émettrice à la date d'évaluation en ce qui concerne les placements temporaires.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

**COÛTS DE TRANSACTIONS**

Le Fonds comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES ET À LONG TERME**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Dépôt à terme, échéant en mai 2025, taux de 2,25%	<b>391 615 \$</b>	391 615 \$
Dépôt à terme, échéant en janvier 2023, taux de 4,33%	<b>81 267</b>	-
Prêt Fonds Établissement Leclerc	<b>33 600</b>	50 400
	<b>506 482</b>	442 015
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>98 067</b>	408 415
	<b>408 415 \$</b>	33 600 \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

<b>4 - DÉBITEURS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes clients	66 110 \$	110 938 \$
Intérêts courus	2 125	14 506
	<b>68 235 \$</b>	<b>125 444 \$</b>

<b>5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Matériel informatique	7 330 \$	3 577 \$	3 753 \$	3 851 \$

<b>6 - CRÉDITEURS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Fournisseurs et frais courus	43 340 \$	60 150 \$
Taxes de vente	649	4 848
Salaires et vacances à payer	22 894	14 326
Retenues salariales à payer	13 287	16 381
	<b>80 170 \$</b>	<b>95 705 \$</b>

**7 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2022.

Le Fonds gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur ses performances opérationnelles et financières conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

**7 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

---

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché associé aux placements est réduit, selon la direction, au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est exposé à ce risque principalement en regard de ses débiteurs.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE 1 - REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES</b>		
<b>Ventes</b>	<b>22 552 \$</b>	<b>65 452 \$</b>
<b>Coût des ventes</b>		
Fournitures et autres	1 197	615
Rémunération des personnes contrevenantes	9 806	36 052
	<b>11 003</b>	<b>36 667</b>
<b>Revenu brut</b>	<b>11 549 \$</b>	<b>28 785 \$</b>
<b>ANNEXE 2 - REVENU BRUT DE LA CANTINE</b>		
<b>Ventes</b>	<b>1 073 130 \$</b>	<b>911 588 \$</b>
<b>Coût des marchandises vendues</b>		
Stocks au début	96 929	80 402
Achats	737 131	680 879
	<b>834 060</b>	<b>761 281</b>
Stocks à la fin	124 236	96 929
	<b>709 824</b>	<b>664 352</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>363 306</b>	<b>247 236</b>
<b>Charges</b>		
Matériel, fournitures et autres	10 047	5 390
Salaires et contributions du personnel civil	206 952	165 303
	<b>216 999</b>	<b>170 693</b>
	<b>146 307 \$</b>	<b>76 543 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ANNEXE 3 - AUTRES REVENUS</b>		
Revenus de photocopie	27	142
Autres	7 310	2 232
	<b>7 337 \$</b>	<b>2 374 \$</b>
<b>ANNEXE 4 - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL</b>		
Salaires des employés civils	56 741 \$	65 518 \$
Avantages sociaux	8 204	10 807
	<b>64 945 \$</b>	<b>76 325 \$</b>
<b>ANNEXE 5 - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Remboursement à la CNESST	1 061 \$	- \$
Papeterie, fournitures et autres	3 885	3 949
Honoraires professionnels	9 294	7 400
	<b>14 240 \$</b>	<b>11 349 \$</b>
<b>ANNEXE 6 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Amortissement du matériel informatique - Administration	98 \$	117 \$
<b>ANNEXE 7 - FORMATION</b>		
Allocations monétaires	11 346 \$	2 082 \$
Honoraires et matériel	4 399	2 648
Activité de formation	430	318
	<b>16 175 \$</b>	<b>5 048 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ANNEXE 8 - ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS</b>		
Audio-visuel	29 561 \$	19 328 \$
Sports et loisirs	10 128	4 832
Pastorale	1 152	694
Bibliothèque	1 113	836
	<u>41 954 \$</u>	<u>25 690 \$</u>
<b>ANNEXE 9 - TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Dépannage d'urgence	78 \$	119 \$
Assistance financière	2 180	1 598
	<u>2 258 \$</u>	<u>1 717 \$</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion  
sociale de l'Établissement de  
détention de Roberval**

**États financiers  
au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
867, boul. Saint-Joseph, suite 500  
Roberval (Québec) G8H 2L8

T 418 275-4790

Aux administrateurs de  
Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Roberval

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptés aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique. Les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Observations – référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation**

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'organisme de se conformer aux exigences du Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'organisme, au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation des états financiers conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

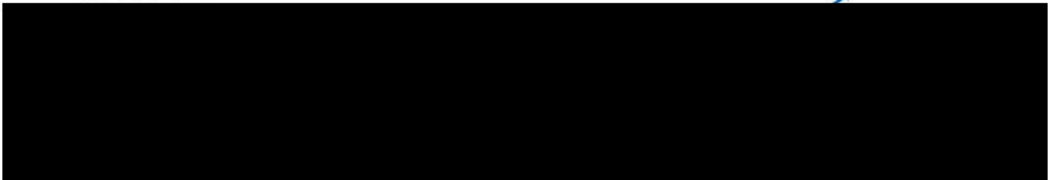
### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Roberval  
Le 15 juin 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A114567

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	7 922	6 927
Compensations de la téléphonie Débitel (note 3)	50 236	54 828
Intérêts	5 190	842
Revenu brut des activités rémunérées (note 4)	154 948	173 725
Revenu brut de la cantine (note 5)	47 063	35 076
Autres revenus (note 6)	(4 353)	(2 276)
Gain sur la cession d'immobilisations	1 891	
Ajustement des cotisations CNESST	6 088	
	<u>268 985</u>	<u>269 122</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil (administration et autres) (note 7)	87 212	70 175
Ajustement des cotisations CNESST	7 933	
Frais d'administration (note 8)	16 183	10 541
	<u>111 328</u>	<u>80 716</u>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<b>157 657</b>	<b>188 406</b>
Cotisation au Fonds central	15 767	18 840
	<u>141 890</u>	<u>169 566</u>
Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds		
Formation	(22 106)	(16 581)
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (note 9)	(34 327)	(27 361)
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (note 10)	(2 250)	(1 422)
Autres déboursés à même les surplus du fonds	(857)	(937)
	<u>(59 540)</u>	<u>(46 301)</u>
<b>Solde du revenu net et versé au fonds de l'établissement</b>	<b>82 350</b>	<b>123 265</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

			2022	2021
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	41 758	477 841	519 599	396 334
Solde versé au fonds de l'établissement	60 246	22 104	82 350	123 265
Solde à la fin	102 004	499 945	601 949	519 599

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Situation financière

au 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	506 693	510 541
Débiteurs (note 11)	99 141	63 628
Stocks (note 12)	25 606	23 684
	<u>631 440</u>	<u>597 853</u>
Immobilisations corporelles (note 13)	102 004	41 758
	<u>733 444</u>	<u>639 611</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Cotisation à payer au Fonds central	15 766	18 840
Créditeurs (note 14)	115 729	101 172
	<u>131 495</u>	<u>120 012</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	499 945	477 841
Investis en immobilisations	102 004	41 758
	<u>601 949</u>	<u>519 599</u>
	<u>733 444</u>	<u>639 611</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	82 350	123 265
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 708	9 721
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(1 891)	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(22 877)</u>	<u>22 483</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>78 290</u>	<u>155 469</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(81 672)	(4 525)
Cession d'immobilisations corporelles	<u>2 609</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(79 063)</u>	<u>(4 525)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette du dû au Fonds central et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(3 075)</u>	<u>(1 474)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(3 848)</b>	149 470
Encaisse au début	<u>510 541</u>	<u>361 071</u>
Encaisse à la fin	<u>506 693</u>	<u>510 541</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec, opère une cantine et administre un programme d'activités pour le bénéfice des personnes contrevenantes. Le fonds est utilisé pour le bénéfice des personnes détenues dans l'établissement. Il est une personne morale de droit public constitué en vertu de l'Article 74 de la Loi sur le système correctionnel du Québec et inscrit dans la section « Autorités publiques » du Registraire des entreprises. Il est un organisme sans but lucratif qui n'est pas assujéti à la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et édictées dans le *Guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour l'administration du fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention*.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Constatation des produits**

##### Activités rémunérées

Les activités rémunérées regroupent un ensemble d'activités de travail qui rapportent un revenu au fonds tout en prodiguant un apprentissage aux travailleurs. Il peut s'agir de contrats de services ou de production de biens avec un organisme public ou parapublic ou, dans certains cas, avec une entreprise privée. Les produits des activités rémunérées sont constatés lorsque des services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### Cantine

La cantine est un comptoir de ventes du genre « dépanneur » situé à l'intérieur d'un établissement de détention. La gestion de la cantine est confiée au fonds de l'établissement de détention. Ce dépanneur vend sa marchandise aux personnes incarcérées et les bénéfices qui en découlent sont versés au fonds dudit établissement. Les produits de la cantine sont constatés lorsque des services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes

Les prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes sont calculés selon un pourcentage fixé par règlement. Ils sont constatés au même moment que la rémunération.

##### Autres revenus

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les compensations sont comptabilisées lors de leur réception.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les produits de location de télévision sont constatés lorsque des services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Selon le guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour l'administration du fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention, l'organisme ne comptabilise aucune somme à recevoir de la Commission de la santé et sécurité du travail.

#### **Déboursés pour les autres activités**

##### Travail non rémunéré

Il s'agit d'une activité de services qui est financée par un fonds, pour laquelle aucun revenu n'est perçu. Un fonds peut décider d'accorder un don pour certains services rendus par une personne contrevenante et ce, dans le cadre d'une activité prévue à son programme d'activités.

##### Assistance financière

À l'instar des activités de travail non rémunérées, l'assistance financière est un don accordé sous la forme d'une allocation aux personnes qui ne peuvent participer à aucune activité du programme d'un fonds et qui sont sans ressource. Pour obtenir cette assistance financière, les personnes doivent répondre à certains critères d'éligibilités déterminés conjointement par le fonds et l'établissement de détention.

#### **Cotisation au fonds central**

Le fonds doit verser une cotisation au Fonds central, calculée sur le revenu net des opérations du fonds.

#### **Rémunération**

##### Personnes contrevenantes

La rémunération se définit comme étant le salaire versé à une personne contrevenante en échange d'une prestation de travail. Cette rémunération est assujettie aux Lois fiscales en vigueur au Québec par une déduction à la source. À la suite d'une décision rendue par le service des douanes et accises du Canada, les personnes contrevenantes qui travaillent dans une activité rémunérée d'un fonds ne sont pas assujetties à l'assurance-emploi.

##### Personnel civil

Pour la réalisation de certaines activités de travail et pour l'administration du fonds, des personnes « civiles » peuvent être engagées et payées par le fonds de l'établissement. Il s'agit de citoyens qui n'ont pas le statut de fonctionnaire et qui ne sont pas des personnes contrevenantes.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et la période qui suit :

#### Amortissements

	<u>Période</u>
Équipement, outillage et téléviseurs destinés à la location	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Téléviseurs destinés à la location	3 ans

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - COMPENSATIONS DE LA TÉLÉPHONIE DÉBITEL

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Compensations de la téléphonie Débitel	54 378	58 106
Rémunération liée à Débitel	(475)	
Dépenses de la téléphonie Débitel	(3 667)	(3 278)
	<u>50 236</u>	<u>54 828</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Roberval**  
**Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

**4 - REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Chiffre d'affaires	<u>280 218</u>	<u>279 474</u>
Coût des ventes		
Stocks au début	2 450	11 450
Achats de marchandises et autres frais	<u>17 405</u>	<u>15 811</u>
	<u>19 855</u>	<u>27 261</u>
Stocks à la fin		2 450
	<u>19 855</u>	<u>24 811</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	5 011	1 089
Rémunération du personnel civil	4 266	1 508
Rémunération des personnes contrevenantes	<u>96 138</u>	<u>78 341</u>
	<u>125 270</u>	<u>105 749</u>
<b>Revenu brut</b>	<u><u>154 948</u></u>	<u><u>173 725</u></u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice correspond à 19 855 \$ (24 811 \$ en 2021).

**5 - REVENU BRUT DE LA CANTINE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Chiffre d'affaires	<u>337 285</u>	<u>312 403</u>
Coût des ventes		
Stocks au début	21 234	27 146
Achats de marchandises et autres frais	<u>249 450</u>	<u>222 489</u>
	<u>270 684</u>	<u>249 635</u>
Stocks à la fin	25 606	21 234
	<u>245 078</u>	<u>228 401</u>
Rémunération du personnel civil	45 144	48 926
	<u>290 222</u>	<u>277 327</u>
<b>Revenu brut</b>	<u><u>47 063</u></u>	<u><u>35 076</u></u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice correspond à 242 030 \$ (226 498 \$ en 2021).

**6 - AUTRES REVENUS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Location de téléviseur	19 007	14 963
Télécommunications	(7 108)	(5 880)
Entretien et réparations	(555)	(2 727)
Amortissement des téléviseurs loués	<u>(15 697)</u>	<u>(8 632)</u>
	<u><u>(4 353)</u></u>	<u><u>(2 276)</u></u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Roberval**  
**Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

**7 - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL (ADMINISTRATION ET AUTRES)**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires	75 706	60 375
Charges sociales	11 506	9 800
	<u>87 212</u>	<u>70 175</u>

**8 - FRAIS D'ADMINISTRATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fournitures et frais de bureau	6 938	4 422
Honoraires professionnels	9 204	6 084
Frais bancaires	41	35
	<u>16 183</u>	<u>10 541</u>

**9 - ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Sportives	55	713
Loisirs	31 406	24 297
Socioculturelles	2 866	2 351
	<u>34 327</u>	<u>27 361</u>

**10 - TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES  
CONTREVENANTES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Entretien ménager	56	10
Bibliothèque	280	164
Déchets	1 551	1 165
Cantine et divers	265	
Assistance financière	98	83
	<u>2 250</u>	<u>1 422</u>

**11 - DÉBITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	99 141	63 628

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

### 12 - STOCKS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Stocks de la cantine	25 606	21 234
Stocks des activités rémunérées		2 450
	<u>25 606</u>	<u>23 684</u>

### 13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût	\$	\$
Équipement et outillage	41 730	6 282
Matériel roulant	39 285	3 929
Téléviseurs destinés à la location	128 706	60 366
	<u>209 721</u>	<u>102 004</u>
		<u>41 758</u>

### 14 - CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	99 319	89 093
Taxes à la consommation à payer	16 410	12 079
	<u>115 729</u>	<u>101 172</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 37 667 \$ au 31 décembre 2022 (24 624 \$ au 31 décembre 2021).

### 15 - ENGAGEMENT

L'organisme doit verser annuellement une cotisation au Fonds central égale à 5 % de l'excédent des produits par rapport aux charges pour un revenu net de moins de 20 000 \$, de 8 % pour un revenu net allant de 20 000 \$ à 30 000 \$ et 10 % pour un revenu net de 30 000 \$ et plus. Aucune cotisation n'a à être versée dans le cas d'une insuffisance des produits par rapport aux charges. Pour l'exercice financier au 31 décembre 2022, l'organisme prévoit verser 15 767 \$ pour l'exercice au Fonds central (18 840 en 2021).

### 16 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Roberval

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### **16 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.



SOCIÉTÉ DE  
COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2022**

---

**Table des matières**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
Bilan	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 19

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT****Aux administrateurs du :****Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Saint-Jérôme, au Ministère de la Justice Publique ou son délégué et au Comité Consécutif du Ministre***Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du "Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Saint-Jérôme", qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du Ministre de la Sécurité Publique.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Observations - Référentiel comptable et restriction quant à la diffusion*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de l'établissement de se conformer aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du Ministre de la Sécurité Publique.

En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de "Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Saint-Jérôme", au Ministre ou son délégué et au Comité consultatif du Ministre de la Sécurité Publique et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres.

#### **Autres informations.**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider "Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Saint-Jérôme" ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme

#### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme

significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le "Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Saint-Jérôme" à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal, le 7 avril 2023

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Ristournes de la téléphonie Débitel	144 084 \$	132 071 \$
Autres revenus (annexe C)	54 892	79 064
Intérêts	57 579	65 232
Revenu net des activités rémunérées - Contrats gouvernementaux (annexe B)	129 316	55 439
Revenu net des activités rémunérées - Buanderie (annexe A)	76 160	43 688
Revenu net de la cantine (annexe D)	3 284	34 378
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	19 637	21 583
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>484 952</b>	<b>431 455</b>
<b>CHARGES</b>		
Rémunération du personnel civil (annexe I)	95 061	93 902
Frais d'administration (annexe H)	119 121	54 184
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>214 182</b>	<b>148 086</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>270 770</b>	<b>283 369</b>
<b>COTISATION AU FONDS CENTRAL</b>	<b>27 077</b>	<b>28 337</b>
	243 693	255 032
Formation (annexe E)	65 832	42 174
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe F)	68 546	48 975
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (annexe G)	46 896	40 520
<b>SOLDE VERSÉ AU FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>62 419 \$</b>	<b>123 363 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Investis en		2022	2021
	Non affecté	immobilisations	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	4 007 228 \$	353 180 \$	4 360 408 \$	4 237 045 \$
Solde versé au fonds de l'établissement	53 332	9 087	62 419	123 363
Acquisitions des immobilisations corporelles	(6 600)	6 600	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	93 514	(93 514)	-	-
Disposition d'immobilisations	1 250	(1 250)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>4 148 724 \$</b>	<b>274 103 \$</b>	<b>4 422 827 \$</b>	<b>4 360 408 \$</b>

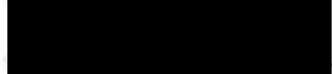
**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**BILAN**

31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	152 673 \$	44 209 \$
Placements temporaires, au coût (note 3)	2 123 663	1 984 102
Débiteurs (note 4)	348 983	466 976
Dépôt et cautionnement (note 9)	4 080	2 000
Stocks (note 5)	125 439	80 731
Frais payés d'avance	36 535	31 347
	<u>2 791 373</u>	<u>2 609 365</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 3)	1 720 050	1 881 466
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	265 017	353 181
	<u>4 776 440 \$</u>	<u>4 844 012 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Cotisation à payer au Fonds central	27 077 \$	28 337 \$
Créditeurs (note 7)	326 536	455 267
	<u>353 613</u>	<u>483 604</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	4 148 724	4 007 228
Investis en immobilisation	274 103	353 180
	<u>4 422 827</u>	<u>4 360 408</u>
	<u>4 776 440 \$</u>	<u>4 844 012 \$</u>

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,**



Isabel Brodeur, présidente

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au Fonds de l'établissement	62 419 \$	123 363 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	93 514	97 774
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	750	-
	156 683	221 137
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	(63 974)	186 195
	92 709	407 332
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 600)	(9 518)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	500	-
Variation des placements temporaires et à long terme	21 855	(435 588)
	15 755	(445 106)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	108 464	(37 774)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	44 209	81 983
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	152 673 \$	44 209 \$

# FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2022

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Constitué en vertu de la loi sur le système correctionnel du Québec, article IX, le Fonds opère une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes détenues dans l'établissement. Le Fonds doit verser, au Fonds Central, une cotisation calculée sur l'excédent des produits sur les charges. Cette cotisation est prévue à la loi sur le système correctionnel du Québec. Le taux de cotisation qui peut varier d'un Fonds à un autre est déterminé par le Ministre. Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

### 2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du Ministère de la Sécurité Publique et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Le succès du Fonds de soutien à la réinsertion sociale dépend de la qualité du programme d'activités de toutes sortes offert aux personnes incarcérées et visant leur réinsertion sociale, ainsi que de sa capacité d'assister financièrement ces personnes.

Le Fonds devant compter principalement sur l'autofinancement pour atteindre ses objectifs, doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses produits.

Tenant compte de la nature diversifiée des opérations du Fonds, une méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des opérations génératrices de produits ainsi qu'à un compte rendu significatif sur l'utilisation des Fonds conformément aux objectifs et sur l'atteinte de ces objectifs.

#### ÉVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 décembre 2022

---

**2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'origine et ne doivent pas être réévaluées. On ne capitalise pas un montant inférieur à 1 000 \$. On doit déduire du coût, tout actif vendu ou devenu non utilisable. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode et les durées suivantes:

	<b>Méthodes</b>	<b>Durée</b>
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Équipements et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel motorisé	Linéaire	4 à 5 ans

Les immobilisations corporelles acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées et de la cantine, sont imputées aux charges du Fonds comme immobilisations acquises à même les produits courants.

**ESTIMATIONS COMPTABLES**

La préparation d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits d'exploitation sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 décembre 2022

**2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**COÛTS DE TRANSACTIONS**

Le Fonds comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations corporelles dont la durée de vie utile est limitée sont soumises à un test de recouvrabilité lors des événements ou des changements de situation indiquant que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. PLACEMENTS À LONG TERME**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Dépôts à terme, échéant en 2024, portant intérêt au taux de 2,5%	297 708 \$	291 585 \$
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt au taux de 2,25%	1 500 000	-
Dépôts à terme, échéant en 2024, portant intérêt aux taux de 2,55%	1 362 342	1 329 763
Dépôts à terme, échu en 2022, portant intérêt aux taux de 2,38%	-	1 067 570
Dépôts à terme, échéant en 2026, portant intérêt au taux de 0,40%	60 000	60 000
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt à 0,25%	63 545	435 632
Dépôts à terme, échu en 2022, portant intérêt à 1,00%	-	60 900
Dépôts à terme, échu en 2022, portant intérêt à 1,5%	-	60 000
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt à 3,60%	100 000	100 000
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt à 1,65%	60 000	60 000
Solde à reporter	3 443 595	3 465 450

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 décembre 2022

**3. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde reporté	3 443 595	3 465 450
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt à 3,60%	100 000	100 000
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt à 2,85%	100 000	100 000
Dépôts à terme, échéant en 2023, portant intérêt à 1,41%	200 118	200 118
	<u>3 843 713</u>	<u>3 865 568</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	2 123 663	1 984 102
	<u>1 720 050 \$</u>	<u>1 881 466 \$</u>

**4. DÉBITEURS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes clients	232 817 \$	294 486 \$
CSST à recevoir	1 743	-
Comptes à recevoir - autres	114 423	172 289
Avances aux employés	-	196
	<u>348 983 \$</u>	<u>466 971 \$</u>

**5. STOCKS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Stocks de la cantine	49 532 \$	49 792 \$
Stocks de la buanderie	75 907	30 939
	<u>125 439 \$</u>	<u>80 731 \$</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 décembre 2022

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	192 297 \$	116 921 \$	75 376 \$	85 405 \$
Équipements et outillage	1 408 395	1 265 880	142 515	209 992
Matériel informatique	5 629	4 066	1 563	3 440
Matériel motorisé	151 388	105 825	45 563	54 344
	<b>1 757 709 \$</b>	<b>1 492 692 \$</b>	<b>265 017 \$</b>	<b>353 181 \$</b>

**7. CRÉDITEURS**

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	283 284 \$	373 766 \$
Taxes de vente	479	16 306
Salaires et vacances à payer	36 956	60 300
Retenues salariales à payer	5 817	4 895
	<b>326 536 \$</b>	<b>455 267 \$</b>

**8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2022	2021
Débiteurs	117 993 \$	(108 057) \$
Stocks	(44 708)	15 171
Dépôt et cautionnement	(2 080)	(2 000)
Frais payés d'avance	(5 188)	(3 499)
Créditeurs	(128 731)	305 105
Cotisation à payer au Fonds central	(1 260)	(20 525)
	<b>(63 974) \$</b>	<b>186 195 \$</b>

**9. DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT**

Dépôt pour réserver l'acquisition du Camion Hino 2023. La propriété du camion demeurera à Laval Hion jusqu'à paiement complet du prix de vente.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 décembre 2022

---

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2022.

Le Fonds gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur ses performances opérationnelles et financières conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché associé aux placements est réduit, selon la direction, au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds est exposé à ce risque principalement en regard de ses débiteurs.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE A - REVENU NET DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES - BUANDERIE</b>		
<b>Produits</b>		
<b>Revenus</b>	1 814 934 \$	1 730 907 \$
<b>Coût des ventes</b>		
Stocks au début	30 939	50 859
Achats	152 698	219 326
Sous-traitance	813 678	624 844
Stocks à la fin	(75 907)	(30 939)
<b>Revenu brut</b>	<b>893 526</b>	<b>906 657</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération - civils	216 787	216 035
Rémunération des personnes contrevenantes	127 449	161 784
Énergie	123 550	93 711
Entretien, réparation et livraison	108 830	130 568
Transport	-	-
Charges sociales	42 431	44 589
Fournitures	19 694	43 163
Détergent	42 825	40 830
Assurances et permis	27 785	21 986
CNESST	17 977	16 644
Loyer	15 573	11 396
Location d'équipements	-	3 023
Frais de bureau	120	472
Amortissement des immobilisations corporelles	74 345	78 768
	<b>817 366</b>	<b>862 969</b>
<b>Revenu net</b>	<b>76 160 \$</b>	<b>43 688 \$</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE B - REVENU NET DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES - CONTRATS GOUVERNEMENTAUX</b>		
<b>Produits</b>		
<b>Revenus</b>	560 471 \$	512 658 \$
<b>Charges</b>		
Rémunération - civils	224 527	272 144
Rémunération des personnes contrevenantes	73 233	59 144
Charges sociales	42 064	47 830
Détergent	20 520	18 107
Entretien, réparation et livraison	15 072	12 899
Fournitures et sous-traitance	19 020	12 878
CNESST	13 195	9 340
Assurances et permis	3 785	3 764
Frais de bureau	1 249	1 022
Transport	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	18 490	18 330
	431 155	455 458
<b>Revenu net</b>	<b>129 316 \$</b>	<b>57 200 \$</b>

**ANNEXE C - AUTRES REVENUS**

Autres	53 622 \$	77 167 \$
Ristournes	2 020	1 897
Perte sur disposition d'actifs	(750)	-
	54 892 \$	79 064 \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE D - REVENU NET DE LA CANTINE</b>		
<b>Produits</b>		
<b>Chiffre d'affaires</b>	647 968 \$	684 628 \$
<b>Coût des marchandises vendues</b>		
Stocks au début	49 792	45 043
Achats	503 618	512 033
Stocks à la fin	(49 532)	(49 792)
<b>Bénéfice brut</b>	144 090	167 846
<b>Charges</b>		
Rémunération - civils	104 132	106 161
Charges sociales	20 485	19 613
Matériel, fournitures et autres	6 510	4 087
CNESST	4 124	2 853
Assurances et permis	1 255	1 255
Location d'équipements	372	639
Allocation - personnes contrevenantes	900	170
Détergent	-	-
Frais de location	-	-
Entretien, réparation et livraison	2 577	-
Transport	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	451	451
	140 806	135 229
<b>Revenu net</b>	3 284 \$	32 617 \$

**ANNEXE E - FORMATION**

Honoraires	40 708 \$	30 606 \$
Matériel et fournitures	25 124	11 568
	65 832 \$	42 174 \$

**ANNEXE F - ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS**

Loisirs	39 913 \$	28 192 \$
Socioculturelles	16 660	12 537
Sport	8 233	4 801
Pastorale	3 740	3 445
	68 546 \$	48 975 \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE SAINT-JÉRÔME  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ANNEXE G - TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Allocations monétaires pour activités occupationnelles et scolaires	41 992 \$	39 370 \$
Fournitures et collations	4 904	1 150
	<u>46 896 \$</u>	<u>40 520 \$</u>

**ANNEXE H - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Taxes et permis	1 339 \$	- \$
Assurance groupe	2 721	-
Ajustement de la cotisation de CNESST	46 320	26 777
Honoraires professionnels	13 896	13 328
Frais de bureau, dépense débitel et autres dépenses	47 239	6 596
Entretien et réparations	2 515	3 444
Amortissement des immobilisations corporelles	226	226
Rép. téléphone Débitel-vandalisme	4 865	4 195
	<u>119 121 \$</u>	<u>54 566 \$</u>

**ANNEXE I - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL**

Salaires des employés d'administration	83 509 \$	81 823 \$
Charges sociales des employés d'administration	11 552	11 697
	<u>95 061 \$</u>	<u>93 520 \$</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION  
SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION DE SEPT-ÎLES**

**ÉTATS FINANCIERS  
DE LA PÉRIODE TERMINÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION  
SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE  
DÉTENTION DE SEPT-ÎLES**

**ÉTATS FINANCIERS  
DE LA PÉRIODE TERMINÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
RÉSULTATS	4
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	5
BILAN	6
FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8-12
ANNEXES A, B, C, D, E, F, G, H ET I	13-15

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs du :

➤ **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sept-Îles**

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sept-Îles**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2022**, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de la période terminée à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Aussi, à notre avis, les registres comptables donnent une image fidèle et fiable de l'information financière.

À notre avis les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sept-Îles** au **31 décembre 2022** ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément au référentiel comptable décrit à la note 2.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Référentiel comptable et restriction à la diffusion**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'Organisme de se conformer aux dispositions en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre de la sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'Organisme, au Ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre de la sécurité publique, et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'Organisme.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au référentiel comptable décrit à la note 2 ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)**

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport d'activités

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)**

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière de l'entité et des activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'Organisme, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PCA SERVICES CORPORATIFS INC.



Par : Paul Côté, CPA auditeur

Sept-Îles (Québec)  
Le 13 juin 2023

**Résultats  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes	4 396 \$	4 633 \$
Compensations de la téléphonie Débitel (page 13)	5 614	12 224
Intérêts	276	381
Revenu brut des activités rémunérées (page 13)	49 934	44 217
Revenu brut (Perte brute) de la cantine (page 14)	(2 811)	7 166
Autres revenus (page 14)	3 478	6 442
<b>Total des produits</b>	<u>60 887</u>	<u>75 063</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil de l'administration (page 14)	33 810	34 820
Frais d'administration (page 15)	3 134	3 530
<b>Total des charges</b>	<u>36 944</u>	<u>38 350</u>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<u>23 943</u>	<u>36 713</u>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<u>1 915</u>	<u>3 671</u>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (page 15)	1 041	7 649
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (page 15)	8 508	7 065
Travail non rémunéré et assistance financière (page 15)	2 126	1 543
Dépenses en immobilisations aux fins des activités autres que les activités rémunérées	-	690
<b>Total des autres déboursés</b>	<u>11 675</u>	<u>16 947</u>
<b>Solde du revenu net</b>	<u>10 353</u>	<u>16 095</u>
Don volontaire - Fonds central de soutien à la réinsertion sociale	-	-
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<u>10 353 \$</u>	<u>16 095 \$</u>

**État de l'évolution des actifs nets  
de la période terminée au 31 décembre 2022**


	2022		2021
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
<b>Solde au début de la période</b>	4 473 \$	136 321 \$	140 794 \$
Redressement des soldes d'ouverture <i>(note 10)</i>	-	481	-
<b>Solde au début de la période, redressé</b>	4 473	136 802	141 275
Solde versé au fonds de l'établissement	(2 621)	12 974	16 095
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 852 \$</b>	<b>149 776 \$</b>	<b>151 628 \$</b>

**Bilan  
au 31 décembre 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	131 462 \$	129 025 \$
Placement temporaire, <i>au coût, 3 % échéant le 16 novembre 2023</i>	14 977	-
Débiteurs ( <i>note 3</i> )	15 424	15 118
Stocks ( <i>note 4</i> )	3 159	4 924
Frais payés d'avance	926	1 114
	<u>165 948</u>	<u>150 181</u>
<b>Immobilisations corporelles (<i>note 5</i>)</b>	<u>1 852</u>	<u>4 473</u>
	<u>167 800 \$</u>	<u>154 654 \$</u>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Cotisation à payer au Fonds central	1 915 \$	3 671 \$
Créditeurs ( <i>note 6</i> )	14 257	10 189
	<u>16 172</u>	<u>13 860</u>
<b><u>ACTIFS NETS</u></b>		
Non affectés ( <i>page 5</i> )	149 776	136 321
Investis en immobilisations ( <i>page 5</i> )	1 852	4 473
	<u>151 628</u>	<u>140 794</u>
	<u>167 800 \$</u>	<u>154 654 \$</u>

Éventualité (*note 8*)

APPROUVÉ PAR :

 \_\_\_\_\_

**Flux de trésorerie  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b><i>Activités de fonctionnement</i></b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	<u>10 353 \$</u>	<u>16 095 \$</u>
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 621	2 600
Redressement des soldes d'ouverture	481	-
	<u>13 455</u>	<u>18 695</u>
Variations des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement:		
Débiteurs	(306)	10 910
Stocks	1 765	3 085
Frais payés d'avance	188	(365)
Créditeurs	4 068	(3 445)
Cotisation à payer au Fonds central	(1 756)	1 661
	<u>3 959</u>	<u>11 846</u>
	<u>17 414</u>	<u>30 541</u>
<b><i>Activités d'investissement</i></b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(600)</u>
<b><i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i></b>		
Variation	17 414	29 941
Au début de la période	<u>129 025</u>	<u>99 084</u>
À la fin de la période	<u><u>146 439 \$</u></u>	<u><u>129 025 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec. Le fonds opère une cantine et administre un programme d'activités pour le bénéfice des personnes contrevenantes.

### **NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de l'organisme ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité ainsi qu'aux dispositions en matière d'information financière recommandées par le Comité consultatif du ministre de la sécurité publique. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les périodes visées. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les principales estimations et hypothèses qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que sur la valeur de réalisation nette des stocks.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de la période au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités, de cantine, de compensations de la téléphonie, les autres revenus ainsi que les prélèvements sur la rémunération des personnes contrevenantes sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés, ainsi que lorsque les services sont rendus.

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)**

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des actifs et passifs financiers désignés par l'organisme lors de la comptabilisation initiale, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la cotisation à payer au Fonds central.

##### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de la période où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)**

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de la période un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement d'un compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur état et lieu actuel. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les coûts de transport, de manutention et autres qui sont directement attribuables à l'acquisition de ces stocks.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant. Elles sont capitalisées si leur coût est supérieur à 1 000 \$ et si elles sont destinées aux activités rémunérées. L'amortissement est basé sur le coût et réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation et est calculé selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

<b>DESCRIPTION</b>	<b>DURÉE</b>
Équipements	5 ans
Téléviseurs destinés à la location	3 ans

Les immobilisations corporelles acquises pour les activités autres que rémunérées et la cantine sont passées en charges et ne sont pas capitalisées.

**Notes complémentaires  
au 31 décembre 2022**

**NOTE 3. DÉBITEURS**

	2022	2021
Comptes clients	15 424 \$	15 118 \$
	<b>15 424 \$</b>	<b>15 118 \$</b>

**NOTE 4. STOCKS**

	2022	2021
Produits de cantine	3 159 \$	4 924 \$
	<b>3 159 \$</b>	<b>4 924 \$</b>

**NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	31 décembre 2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Équipements	23 847 \$	22 295 \$	1 552 \$	3 973 \$
Téléviseurs destinés à la location	34 936	34 636	300	500
	<b>58 783 \$</b>	<b>56 931 \$</b>	<b>1 852 \$</b>	<b>4 473 \$</b>

**NOTE 6. CRÉDITEURS**

	2022	2021
Comptes fournisseurs	-	177 \$
Salaires et vacances à payer	2 814	1 033
Sommes à remettre à l'État	11 443	8 979
	<b>14 257 \$</b>	<b>10 189 \$</b>

**NOTE 7. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et de la cotisation à payer au Fonds central.

## **Notes complémentaires au 31 décembre 2022**

### **NOTE 7. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE...)**

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses débiteurs. L'organisme ne court aucun risque à l'égard d'un client unique.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

### **NOTE 8. ÉVENTUALITÉ**

Le rapport financier annuel sera analysé par le Ministre de la sécurité publique ou son délégué et le Comité consultatif du ministre et suivant cette révision, certaines postes pourraient être modifiées, plus particulièrement la cotisation au Fonds central.

### **NOTE 9 CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de la période terminée le 31 décembre 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de la période terminée le 31 décembre 2022.

### **NOTE 10 REDRESSEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE**

Suite à la réception de nouvelles informations, une correction d'une transaction affectant l'encaisse d'un montant de 462 \$ appartenant à la période précédente a été ajustée dans les soldes d'ouverture ce qui a eu pour effet d'augmenter les actifs nets non affectés au début du même montant. Un écart entre le solde à payer au fonds central de la période précédente ainsi que le solde réellement payé a également été corrigé. Cette somme est de 19 \$ et a eu pour effet de diminuer le montant à payer au fonds central ainsi que d'augmenter du même montant l'actif net non affecté.

**Annexes  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

**A. COMPENSATIONS DE LA TÉLÉPHONIE DÉBITEL**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Ristournes de la téléphonie Débitel - Appels prépayés	4 106 \$	6 309 \$
Ristournes de la téléphonie Débitel - Frais virés	4 274	6 483
	<u>8 380</u>	<u>12 792</u>
<b>Charges</b>		
Vandalisme - Téléphonie Débitel	757	568
Salaire Débitel	2 009	-
	<u>2 766</u>	<u>568</u>
	<u>5 614 \$</u>	<u>12 224 \$</u>

**B. REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires des activités de travail rémunéré	<u>110 649 \$</u>	<u>107 981 \$</u>
<b>Charges</b>		
Salaires des personnes incarcérées	43 827	48 876
Frais de production	6 410	3 604
Charges sociales des personnes incarcérées	3 257	3 308
Dépense d'amortissement	2 421	2 500
CSST	3 332	4 231
Autres frais de production	1 468	1 245
	<u>60 715</u>	<u>63 764</u>
	<u>49 934 \$</u>	<u>44 217 \$</u>

**Annexes  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

**C. REVENU BRUT (PERTE BRUTE) DE LA CANTINE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires de la cantine	<u>57 423 \$</u>	<u>65 908 \$</u>
<b>Charges</b>		
Coût des marchandises vendues	48 456	45 869
Salaires et contributions - Personnel civil	10 043	11 824
Salaires et contributions - Personnes incarcérées	-	757
Autres frais de production	1 735	292
	<u>60 234</u>	<u>58 742</u>
	<u>(2 811) \$</u>	<u>7 166 \$</u>

**D. AUTRES REVENUS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Revenus provenant de la location de téléviseurs	5 952 \$	6 832 \$
Revenus provenant d'autres sources	1 476	3 501
	<u>7 428</u>	<u>10 333</u>
<b>Charges</b>		
Abonnements - Location de téléviseurs	3 750	3 791
Dépense d'amortissement	200	100
	<u>3 950</u>	<u>3 891</u>
	<u>3 478 \$</u>	<u>6 442 \$</u>

**E. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ADMINISTRATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Salaires	28 120 \$	28 634 \$
Charges sociales	4 613	4 948
CNESST	1 077	1 238
	<u>33 810 \$</u>	<u>34 820 \$</u>

**Annexes  
de la période terminée au 31 décembre 2022**

**F. FRAIS D'ADMINISTRATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Services professionnels	2 942 \$	2 500 \$
Taxes, licences, assurances et permis	1 261	895
Frais généraux d'administration	804	783
Ajustement CNESST	(1 873)	(648)
	<u><b>3 134 \$</b></u>	<u><b>3 530 \$</b></u>

**G. FORMATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Formation privée - Honoraires	- \$	5 764 \$
Formation CS - Matériel et autres déboursés	922	469
Formation CS - Allocations aux étudiants	119	808
Formation privée - Fournitures	-	608
	<u><b>1 041 \$</b></u>	<u><b>7 649 \$</b></u>

**H. ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Activités de loisirs	7 016 \$	5 805 \$
Activités socioculturelles	1 266	1 030
Activités sportives	226	230
	<u><b>8 508 \$</b></u>	<u><b>7 065 \$</b></u>

**I. TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Charges</b>		
Allocations	2 063 \$	1 354 \$
Assistance financière aux personnes incarcérées	63	189
	<u><b>2 126 \$</b></u>	<u><b>1 543 \$</b></u>

**Fonds de soutien à la réinsertion  
sociale de l'établissement de  
détention de Sherbrooke**

**États financiers  
au 31 décembre 2022**

**Fonds de soutien à la réinsertion  
sociale de l'établissement de  
détention de Sherbrooke**

**États financiers  
au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexes	16 - 17

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du  
Fonds de soutien à la réinsertion sociale de  
l'établissement de détention de Sherbrooke

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 350  
2207, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2G2

T 819 822-4000  
Sans frais : 1 800 567-6958

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke (ci-après le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022 ainsi que de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Du fait que la direction du Fonds n'a pas procédé à une prise d'inventaire physique des stocks au 31 décembre 2021, nous n'avons pas été en mesure de nous assurer des quantités en stock par d'autres moyens. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux. Puisque les stocks d'ouverture ont une incidence sur la détermination des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie pourraient être nécessaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Nous exprimons également une opinion avec réserve sur la situation financière au 31 décembre 2022 en raison des incidences éventuelles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de l'exercice considéré et des informations comparatives.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Observation – référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation**

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Fonds de se conformer aux exigences du ministère de la Sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au Fonds et au ministère de la Sécurité publique et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Sherbrooke  
Le 25 mai 2023

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	10 312	10 905
Compensations de la téléphonie Débitel (note 3)	114 980	59 587
Intérêts	2 082	437
Revenu brut des activités rémunérées (note 4)	106 202	76 397
Revenu brut de la cantine (annexe A)	12 463	16 130
Autres revenus (annexe B)	6 736	13 257
<b>Total des produits</b>	<b>252 775</b>	<b>176 713</b>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil (administration et autres) (annexe C)	48 493	56 532
Frais d'administration (annexe D)	20 741	29 641
Dépenses d'amortissement (note 5)	8 494	9 414
<b>Total des charges</b>	<b>77 728</b>	<b>95 587</b>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<b>175 047</b>	<b>81 126</b>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<b>17 505</b>	<b>8 113</b>
	<b>157 542</b>	<b>73 013</b>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (annexe E)	4 497	1 539
Activités sportives, socioculturelles et loisirs (annexe F)	37 563	48 223
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (annexe G)	14 356	10 686
<b>Total des autres déboursés</b>	<b>56 416</b>	<b>60 448</b>
<b>Solde versé au fonds de l'établissement</b>	<b>101 126</b>	<b>12 565</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

### Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	Investis en immobilisations		2022	2021
		Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	87 728	365 530	453 258	440 693
Solde versé (insuffisance affectée) au fonds de l'établissement	(18 408)	119 534	101 126	12 565
Affectation d'origine interne				
Acquisition d'immobilisations corporelles	10 500	(10 500)		
Solde à la fin	79 820	474 564	554 384	453 258

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de  
détention de Sherbrooke**  
**Situation financière**  
au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	300 448	339 932
Débiteurs (note 7)	78 476	67 706
Stocks (note 8)	89 532	85 028
Frais payés d'avance	12 196	13 576
	<u>480 652</u>	<u>506 242</u>
<b>Épargne à terme, 2 %, échéant en novembre 2027</b>	<b>150 000</b>	
<b>Immobilisations corporelles (note 9)</b>	<b>79 820</b>	<b>87 728</b>
	<u>710 472</u>	<u>593 970</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Cotisation à payer au Fonds central	17 505	8 113
Créditeurs (note 10)	138 583	132 599
	<u>156 088</u>	<u>140 712</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	474 564	365 530
Investis en immobilisations	79 820	87 728
	<u>554 384</u>	<u>453 258</u>
	<u>710 472</u>	<u>593 970</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Président du conseil

Administrateur

Administrateur

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	101 126	12 565
Éléments hors caisse		
Dépenses d'amortissement	18 408	17 528
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(5 000)
	119 534	25 093
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	1 482	30 915
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	121 016	56 008
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Épargne à terme	(150 000)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 500)	(17 808)
Cession d'immobilisations corporelles		5 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(160 500)	(12 808)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement d'un emprunt et flux de trésorerie liés aux activités de financement		(5 240)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(39 484)</b>	<b>37 960</b>
Encaisse au début	339 932	301 972
Encaisse à la fin	300 448	339 932

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS**

Le Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke (ci-après le « Fonds ») a été constitué en vertu de l'article 74 de la Loi sur le système correctionnel du Québec. Le Fonds exploite une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes contrevenantes et est utilisé au profit des personnes détenues dans l'établissement. Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

#### **Comptabilité d'exercice**

Le succès du Fonds dépend de la qualité des programmes d'activités de toutes sortes offerts aux personnes contrevenantes et visant leur réinsertion sociale, ainsi que de sa capacité d'assister financièrement ces personnes.

Le Fonds, devant compter principalement sur l'autofinancement pour atteindre ses objectifs, doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses revenus.

Compte tenu de la nature diversifiée des opérations du Fonds, la méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des activités génératrices de produits, ainsi qu'à un compte rendu significatif sur l'utilisation des fonds conformément aux objectifs poursuivis et sur l'atteinte de ces objectifs.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction du Fonds doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Fonds pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### **Constatation des produits**

Les produits générés par les activités rémunérées sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les services ont été rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits générés par les activités de la cantine sont constatés lors de la livraison des biens au client.

Les produits des compensations de la téléphonie Débitel sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers du Fonds provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du Fonds provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, le Fonds détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si le Fonds détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a eu lieu.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque le Fonds reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	20 ans
Équipements	10 ans
Matériel informatique et téléviseurs destinés à la location	3 ans
Matériel roulant	5 ans

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - COMPENSATIONS DE LA TÉLÉPHONIE DÉBITEL

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Revenus		
Compensations des appels à frais virés	93 499	24 220
Compensations des appels prépayés	<u>28 058</u>	<u>40 531</u>
	121 557	64 751
Salaires et charges liés à Débitel	2 118	3 236
Autres dépenses liées à Débitel	<u>4 459</u>	<u>1 928</u>
	6 577	5 164
	<u>114 980</u>	<u>59 587</u>

### 4 - REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES

	<u>2022</u>		
	<u>S.I.Q.</u>	<u>M.S.P.</u>	<u>Ateliers</u>
	\$	\$	\$
Revenus	114 483	189 784	6 613
Coût des ventes	27 874	16 537	767
Rémunération des personnes contrevenantes	21 281	82 285	4 225
Rémunération du personnel civil	436		
Frais d'exploitation versés au ministère de la Sécurité publique (a)	23 812	17 713	1 375
Dépenses de fonctionnement			
Dépenses d'amortissement	<u>5 230</u>	<u>2 004</u>	<u>434</u>
Revenu brut (perte brute)	<u>35 850</u>	<u>71 245</u>	<u>(188)</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de  
détention de Sherbrooke**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**4 - REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES (suite)**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>
	<b>Trousses</b>	<b>Produits ménagers</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Revenus	<b>15 602</b>	<b>163 869</b>	<b>490 351</b>
Coût des ventes		<b>123 044</b>	<b>168 222</b>
Rémunération des personnes contrevenantes	<b>4 143</b>	<b>10 601</b>	<b>122 535</b>
Rémunération du personnel civil	<b>3 534</b>		<b>3 970</b>
Frais d'exploitation versés au ministère de la Sécurité publique (a)	<b>3 245</b>	<b>34 084</b>	<b>80 229</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>409</b>		<b>409</b>
Dépenses d'amortissement		<b>1 116</b>	<b>8 784</b>
Revenu brut (perte brute)	<b>4 271</b>	<b>(4 976)</b>	<b>106 202</b>

(a) Les frais d'exploitation versés au ministère de la Sécurité publique sont partagés au prorata du chiffre d'affaires des activités concernées.

**5 - DÉPENSES D'AMORTISSEMENT**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Bâtiment	<b>8 275</b>	<b>8 785</b>
Équipements		<b>410</b>
Matériel informatique	<b>219</b>	<b>219</b>
	<b>8 494</b>	<b>9 414</b>

**6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Comptes clients et autres créances	<b>(10 770)</b>	<b>(9 612)</b>
Stocks	<b>(4 504)</b>	<b>28 464</b>
Frais payés d'avance	<b>1 380</b>	<b>3 115</b>
Cotisation à payer au Fonds central	<b>9 392</b>	<b>1 721</b>
Créditeurs	<b>5 984</b>	<b>7 227</b>
	<b>1 482</b>	<b>30 915</b>

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 7 - DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	<u>78 476</u>	<u>67 706</u>

(a) Au 31 décembre 2022, deux clients représentent respectivement 50 % et 20 % du total des comptes clients (un client représentait 67 % au 31 décembre 2021).

#### 8 - STOCKS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fournitures - activités rémunérées	49 738	60 172
Destinés à la vente - cantine	<u>39 794</u>	<u>24 856</u>
	<u>89 532</u>	<u>85 028</u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 431 924 \$ (432 918 \$ en 2021).

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiment	443 908	424 654	19 254
Équipements	150 810	92 047	58 763
Matériel informatique	12 903	12 794	109
Téléviseurs destinés à la location	8 034	7 240	794
Matériel roulant	121 977	121 077	900
Mobilier et agencements	1 864	1 864	
Améliorations locatives	<u>96 229</u>	<u>96 229</u>	
	<u>835 725</u>	<u>755 905</u>	<u>79 820</u>
	<hr/>		
	<u>2021</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiment	443 908	414 430	29 478
Équipements	140 310	85 212	55 098
Matériel informatique	12 903	12 575	328
Téléviseurs destinés à la location	8 034	6 710	1 324
Matériel roulant	121 977	120 477	1 500
Mobilier et agencements	1 864	1 864	
Améliorations locatives	<u>96 229</u>	<u>96 229</u>	
	<u>825 225</u>	<u>737 497</u>	<u>87 728</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de  
détention de Sherbrooke**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**10 - CRÉDITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	110 077	109 908
Salaires et vacances à payer	16 450	8 943
Déductions à la source à payer	5 855	7 223
Taxes de vente à payer	6 201	6 525
	<u>138 583</u>	<u>132 599</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 12 056 \$ au 31 décembre 2022 (13 748 \$ au 31 décembre 2021).

**11 - RISQUES FINANCIERS**

**Risque de crédit**

Le Fonds est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le Fonds a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le Fonds.

**Risque de taux d'intérêt**

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

L'épargne à terme porte intérêt à taux fixe et expose donc le Fonds au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité du Fonds est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Fonds est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.



## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'établissement de détention de Sherbrooke

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Fournitures de bureau et impression	2 078	1 687
Honoraires professionnels	18 325	14 726
Assurances	14 253	13 303
Frais bancaires	647	623
Régime rétrospectif CNESST	(14 562)	(698)
	<u>20 741</u>	<u>29 641</u>

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>FORMATION</b>		
Formation - autres cours	<u>4 497</u>	<u>1 539</u>

	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET LOISIRS</b>		
Activités socioculturelles (a)	34 614	31 041
Loisirs communautaires	1 776	1 386
Activités sportives	1 173	15 796
	<u>37 563</u>	<u>48 223</u>

(a) L'achat des téléviseurs destinés à une utilisation commune et les dépenses liées à ces téléviseurs d'un montant de 14 174 \$ en 2022 (11 503 \$ en 2021) sont inclus dans le poste activités socioculturelles.

	<b>ANNEXE G</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX PERSONNES CONTREVENANTES</b>		
Allocations pour le ménage	14 150	10 312
Assistance financière aux personnes contrevenantes	206	374
	<u>14 356</u>	<u>10 686</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1 - 3</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
<b>Notes afférentes aux états financiers</b>	<b>8 - 13</b>
Renseignements complémentaires	14 - 16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes et les renseignements complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Observation**

Les états financiers ont été préparé conformément à un référentiel à usage particulier, par conséquent, il est possible que ces états financiers puissent ne pas convenir à un usage autre.

  
**BIBEAU BIBEAU S.E.N.C.** <sup>1</sup>

Sorel-Tracy, le 28 juin 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique No A140381

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**  
**(Audité)**

	2022		2021
<b>PRODUITS</b>			
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	8 903	\$	9 410
Compensations de la téléphonie Débitel	88 426		89 123
Intérêts	3 405		153
Dons du Fonds central	-		-
Autres revenus	26 592		-
Revenu brut des activités rémunérées (annexe A)	113 377		117 804
Revenu brut de la cantine (annexe B)	17 797		59 511
<b>Total des produits</b>	<b>258 500</b>		<b>276 001</b>
<b>CHARGES</b>			
Rémunération du personnel civil (administration et autres) (Annexe C)	153 080		105 367
Frais d'administration (Annexe D)	26 423		21 934
<b>Total des charges</b>	<b>179 503</b>		<b>127 301</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (REVENU NET)</b>	<b>78 997</b>		<b>148 700</b>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<b>7 900</b>		<b>14 870</b>
<b>DÉBOURSÉS POUR LES AUTRES ACTIVITÉS À MÊME LES PROFITS OU SURPLUS DU FONDS :</b>			
Formation (Annexe E)	43 661		16 463
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (Annexe F)	28 802		20 657
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes	-		-
Autres déboursés à même les surplus du fonds	1 849		1 720
<b>Total des autres déboursés</b>	<b>74 312</b>		<b>38 840</b>
<b>SOLDE DU REVENU NET</b>	<b>(3 215)</b>	<b>\$</b>	<b>94 990</b>
<b>SOLDE VERSÉ AU FONDS DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>(3 215)</b>	<b>\$</b>	<b>94 990</b>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

	Non affectés	Investis en immobilisations	2022	2021
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	331 866 \$	14 968 \$	346 834 \$	251 844 \$
Solde versé au fonds de l'établissement	3 746	(6 961)	(3 215)	94 990
<b>SOLDE À LA FIN</b>	335 612 \$	8 007 \$	343 619 \$	346 834 \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY  
BILAN**

AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	169 232 \$	315 747 \$
Placements temporaires (court terme) au coût	177 944	76 644
Débiteurs (Note 3)	52 251	68 336
Stocks (Note 4)	44 882	39 222
Frais payés d'avance	4 163	1 504
	<u>448 472</u>	<u>501 453</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)</b>	<b>8 007</b>	<b>14 968</b>
	<u><u>456 479</u></u> \$	<u><u>516 421</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Cotisation à payer au Fonds central	7 900 \$	14 870 \$
Créditeurs (Note 6)	104 960	154 717
	<u>112 860</u>	<u>169 587</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	335 612	331 866
Investis en immobilisations	8 007	14 968
	<u>343 619</u>	<u>346 834</u>
	<u><u>456 479</u></u> \$	<u><u>516 421</u></u> \$

Pour le conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (Audité)

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	(3 215) \$	94 990 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 014	11 730
	6 799	106 720
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (Note 8)	(48 961)	85 690
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(42 162)	192 410
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition des immobilisations corporelles	(3 053)	(811)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 053)	(811)
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(45 215)</b>	<b>191 599</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	392 391	200 792
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (Note 9)	347 176 \$	392 391 \$

---

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2022  
(Audité)**

---

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Fonds de Soutien à la Réinsertion Sociale Établissement Détention de Sorel-Tracy est constitué en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec. Le fonds opère une cantine et administre un programme d'activités pour le bénéfice des personnes contrevenantes, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes contrevenantes au sein de l'établissement. Le fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Base de présentation**

Les états financiers sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique. L'usage de ces états financiers doit aussi être restreint aux administrateurs du fonds, au ministre ou son délégué et au Comité consultatif du ministre.

**Utilisation d'estimation**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la valeur de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Constataion des produits**

Le succès du fonds de soutien à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes dépend de la qualité du programme d'activités de toutes sortes offert aux personnes contrevenantes et visant leur réinsertion sociale, ainsi que sa capacité d'assister financièrement ces personnes.

Le fonds devant compter principalement sur l'auto-financement pour atteindre ses objectifs, il doit être en mesure de s'assurer de la rentabilité des programmes d'activités susceptibles de générer ses revenus. Tenant compte de la nature diversifiée des opérations du fonds, une méthode de comptabilité d'exercice est celle qui convient le mieux aux exigences d'une analyse rationnelle des opérations génératrices de revenus ainsi qu'un compte rendu significatif sur l'utilisation des fonds conformément aux objectifs poursuivis et sur l'atteinte de ces objectifs. Les revenus sont donc comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, les services et les biens ont été fournis, le prix de vente est déterminé ou déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré.

---

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
**(Audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elle se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires à payer, des vacances à payer, des cartes d'appel à payer, des cartes de crédit à payer et de la cotisation à payer au Fonds central.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
**(Audité)**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Immobilisations corporelles**

*Amortissement*

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilisation des biens et est calculé selon la méthode et les périodes qui suivent :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Équipements	Linéaire	5 ans
Matériel roulant	Linéaire	3 ans

L'amortissement prévu doit être appliqué à chaque exercice même s'il a pour effet de créer ou d'augmenter un déficit. Cet amortissement est imputé aux dépenses de l'atelier concerné.

Les immobilisations de toute nature, acquises aux fins des programmes d'activités autres que rémunérées et de la cantine, doivent être imputées aux dépenses du Fonds comme immobilisations acquises à même les revenus courants. Cette imputation doit s'opérer dans l'année d'acquisition même si ceci a pour effet de créer ou d'augmenter le déficit de l'exercice.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

**Surplus immobilisé**

Le surplus immobilisé comprend les immobilisations, propriété du fonds qui sont utilisées dans la poursuite des activités autres que les activités rémunérées et la cantine.

**Cotisation au Fonds central**

La cotisation applicable sur le revenu net de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 est établie à 10 % selon le taux minimum prévu à l'article 17 du règlement sur les programmes d'activités pour les personnes contrevenantes (10 % au 31 décembre 2021). Selon l'article 17, le taux de cotisation a été modifié pour les années 2008 et suivantes selon le tableau suivant :

- un taux de 5 % sur un revenu net de moins de 20 000 \$;
- un taux de 8 % sur un revenu net allant de 20 000 \$ à 30 000 \$;
- un taux de 10 % sur un revenu net de 30 000 \$ et plus.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
**(Audité)**

**3. DÉBITEURS**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
Comptes clients (a)	52 251	\$	68 336
	<u>52 251</u>		<u>68 336</u>

(a) Au 31 décembre 2022, un client représente 79 % du total des comptes clients (un client représentait 100 % du total des comptes clients au 31 décembre 2021)

**4. STOCKS**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
Stock de cantine	42 210	\$	39 222
Stock entretien ménager	2 672		-
	<u>44 882</u>	<u>\$</u>	<u>39 222</u>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2022</u>			<u>2021</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur Nette</u>	<u>Valeur Nette</u>	
Matériel informatique	27 359	\$ 26 003	\$ 1 356	\$ 2 495	\$
Équipements	12 586	5 935	6 651	5 163	\$
Matériel roulant	27 553	27 553	-	7 310	
	<u>67 498</u>	<u>\$ 59 491</u>	<u>\$ 8 007</u>	<u>\$ 14 968</u>	<u>\$</u>

**6. CRÉDITEURS**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
Comptes fournisseurs à payer	812	\$	36 567
Taxes à la consommation à payer	17 628		20 268
Vacances à payer	18 339		18 188
Retenues à la source à payer	-		11 762
Salaires à payer	25 371		1 791
Cartes d'appel à payer	40 870		58 215
Cartes de crédit à payer	1 940		7 926
	<u>104 960</u>	<u>\$</u>	<u>154 717</u>

Au 31 décembre 2022, les sommes à remettre à l'état totalisent 17 628 \$ (32 312 \$ au 31 décembre 2021).

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2022  
 (Audité)

**7. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit représentent les comptes clients étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard des comptes fournisseurs, des salaires à payer, des vacances à payer, des cartes d'appel à payer, des cartes de crédit à payer et de la cotisation à payer au Fonds central.

**Valeur comptable des actifs financiers par catégories**

Les actifs financiers de l'organisme, tel qu'ils sont présentés au bilan, peuvent aussi être classés selon les catégories suivantes:

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
Actifs financiers évalués au coût après amortissement				
Encaisse	169 232	\$	315 747	\$
Placements temporaires (court terme) au coût	177 944		76 644	
Comptes clients	52 251		68 336	
	<u>399 427</u>	\$	<u>460 727</u>	\$

**8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
Débiteurs	16 085	\$	2 126	\$
Stocks	(5 660)		(10 100)	
Frais payés d'avance	(2 659)		469	
Cotisation à payer au Fonds central	(6 970)		829	
Créditeurs	(49 757)		92 366	
	<u>(48 961)</u>	\$	<u>85 690</u>	\$

---

---

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
**(Audité)**

---

---

**9. COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
Encaisse	169 232	\$	315 747	\$
Placements temporaires (court terme) au coût	177 944		76 644	
	<u>347 176</u>	<u>\$</u>	<u>392 391</u>	<u>\$</u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>Annexe A - PRODUIT BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Buanderie	56 409 \$	52 108 \$
Entretien et entretien ménager	25 132	32 355
Cuisine	135 870	139 725
Fabrication de masques	-	11 259
Peinture	1 400	493
Déneigement	9 702	10 218
Revenu - Prêt de main d'œuvre	8 092	-
Lavage de véhicule	104	660
	<u>236 709 \$</u>	<u>246 818 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Stock du début de l'exercice	-	-
Achat	2 672	-
Carburant - camion	307	318
Entretien et réparations - camion	242	653
Accessoires et outillage	3 068	274
Fournitures	8 812	6 911
Salaires et contribution du personnel civil	533	1 740
Salaires personnes incarcérées	107 130	115 287
Amortissement matériel roulant	2 437	3 061
Amortissement équipements	803	770
	<u>126 004</u>	<u>129 014</u>
Stock à la fin de l'exercice	(2 672)	-
	<u>123 332</u>	<u>129 014</u>
<b>PRODUIT BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES</b>	<u><u>113 377 \$</u></u>	<u><u>117 804 \$</u></u>

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE  
ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022		2021
<b>Annexe B - PRODUIT BRUT DE LA CANTINE</b>			
Ventes aux personnes contrevenantes	598 461	\$	612 247 \$
Stock du début de l'exercice	39 222	\$	29 122
Achats	449 024		440 387
Fournitures - cantine	1 627		2 311
Frais transport - cantine	1 113		824
Amortissement équipements cantine	760		760
Amortissement matériel roulant	2 437		3 061
	<u>494 183</u>		<u>476 465</u>
Stock à la fin de l'exercice	<u>(42 210)</u>		<u>(39 222)</u>
	<u>451 973</u>		<u>437 243</u>
	<u>146 488</u>		<u>175 004</u>
Salaires et charges sociales du personnel civil	<u>128 691</u>		<u>115 493</u>
<b>PRODUIT BRUT DE LA CANTINE</b>	<u><u>17 797</u></u>	\$	<u><u>59 511</u></u> \$
<b>Annexe C - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL</b>			
Salaires administratifs	130 045	\$	88 665 \$
Salaires de la bibliothèque	19 134		14 800
Salaires de l'entretien	3 901		1 902
	<u>153 080</u>		<u>105 367</u>
<b>Annexe D - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>			
Honoraires professionnels	9 841	\$	5 394 \$
Frais de bureau	4 672		4 688
Commission des normes du travail	148		132
Amortissement informatique	1 140		1 017
Amortissement matériel roulant	2 437		3 061
Frais de gestion et d'expertises des dossiers de CSST	3 736		2 938
Assurances	4 449		4 704
	<u>26 423</u>	\$	<u>21 934</u> \$

**FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE**  
**ÉTABLISSEMENT DÉTENTION DE SOREL-TRACY**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>Annexe E - FORMATIONS</b>		
Frais - commissions	16 266	6 140 \$
Honoraires enseignement privé	4 863	3 035
Allocations - formation	13 479	6 036
Autres déboursés - formation	2 669	1 252
Projet spéciaux	1 631	-
Formation ouvriers spécialisés	4 753	-
	<u>43 661</u>	<u>16 463</u>
	\$	\$

**Annexe F - ACTIVITÉS SPORTIVES, SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS**

Sportives: achat de matériel et réparation	1 079	\$	279	\$
Socioculturelles: abonnement, revues et livres	13 027		12 755	
Loisirs: tournoi, activités, jeux et autres	12 927		4 131	
Pastorale et autres déboursés socioculturels	1 769		1 192	
Secteur vie: Achat matériel et autres déboursés	-		2 300	
	<u>28 802</u>	\$	<u>20 657</u>	\$

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale  
de l'Établissement de détention  
de Trois-Rivières**

**États financiers  
au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexes	17 - 21

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.m.c.r.l.  
Bureau 202  
580, avenue du Marché  
Shawinigan (Québec)  
G9N 0C8

T 819 537-5701

Aux administrateurs du  
Fonds de soutien à la réinsertion sociale de  
l'Établissement de détention de Trois-Rivières

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières (ci-après le « fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministère de la Sécurité publique.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au fonds de se conformer aux exigences du ministère de la Sécurité publique. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du fonds,

au ministre de la Sécurité publique ou son délégué et au Comité consultatif du ministre et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du

contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Shawinigan  
Le 26 juin 2023

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvement sur la rémunération des personnes contrevenantes	3 207	4 229
Intérêts	12 860	13 832
Revenu brut des activités rémunérées (annexe A)	25 640	57 092
Revenu brut de la cantine (annexe B)	61 786	92 127
Autres revenus (annexe C)	41 409	41 320
Compensations de la téléphonie Débitel (annexe F)	38 538	58 150
Gain sur la cession d'actifs immobilisés	6 500	
<b>Total des produits</b>	<u>189 940</u>	<u>266 750</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération du personnel civil (administration et autres) (note 3)	71 282	59 395
Frais d'administration (annexe D)	23 085	20 407
Frais financiers (annexe E)	131	842
<b>Total des charges</b>	<u>94 498</u>	<u>80 644</u>
<b>Excédent des produits sur les charges (revenu net)</b>	<u>95 442</u>	<u>186 106</u>
<b>Cotisation au Fonds central</b>	<u>9 544</u>	<u>18 611</u>
<b>Déboursés pour les autres activités à même les profits ou surplus du fonds</b>		
Formation (annexe G)	29 739	25 779
Activités sportives, socioculturelles et de loisirs (annexe H)	41 906	60 131
Travail non rémunéré et assistance financière aux personnes contrevenantes (annexe I)	26 801	34 465
<b>Total des autres déboursés</b>	<u>98 446</u>	<u>120 375</u>
<b>Solde du revenu net (de la perte nette)</b>	<u>(12 548)</u>	<u>47 120</u>
Don volontaire au Fonds central de soutien à la réinsertion sociale	-	-
<b>Solde versé (perte nette assumée) au (par le) fonds de l'établissement</b>	<u>(12 548)</u>	<u>47 120</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Trois-Rivières**  
**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

			2022	2021
	Non affectés	Investis en immobilisations corporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 125 030	26 049	1 151 079	1 103 959
Solde versé (perte nette assumée) au (par le) fonds de l'établissement	(2 042)	(10 506)	(12 548)	47 120
Investissements nets en immobilisations corporelles	4 500	(4 500)		
Solde à la fin	1 127 488	11 043	1 138 531	1 151 079

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Trois-Rivières**  
**Situation financière**  
au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	280 779	335 471
Placements temporaires (court terme) au coût (note 4)	13 523	331 132
Débiteurs (note 5)	136 153	92 084
Stocks (note 6)	70 206	44 349
Frais payés d'avance	2 339	2 339
	<u>503 000</u>	<u>805 375</u>
Placements à long terme (note 7)	763 792	438 591
Immobilisations corporelles (note 8)	11 044	26 049
	<u>1 277 836</u>	<u>1 270 015</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Cotisation à payer au Fonds central	9 544	18 611
Créditeurs (note 9)	129 761	100 325
	<u>139 305</u>	<u>118 936</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	1 127 488	1 125 030
Investis en immobilisations corporelles	11 043	26 049
	<u>1 138 531</u>	<u>1 151 079</u>
	<u>1 277 836</u>	<u>1 270 015</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Solde versé au fonds de l'établissement	(12 548)	47 120
Éléments hors caisse		
Amortissement des actifs immobilisés	17 006	24 582
Gain sur la cession d'actifs immobilisés	(6 500)	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(49 558)	(43 861)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(51 600)	27 841
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(7 592)	(11 391)
Immobilisations corporelles	(2 000)	(3 727)
Cession d'immobilisations corporelles	6 500	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 092)	(15 118)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(54 692)</b>	<b>12 723</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	335 471	322 748
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	280 779	335 471

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le fonds, constitué en vertu de l'article 74 de la Loi sur le système correctionnel du Québec, est une entreprise du gouvernement exonérée d'impôt qui exploite une cantine, gère des activités rémunérées au bénéfice des personnes incarcérées, crée des activités de nature à favoriser la réinsertion sociale des personnes incarcérées et est utilisée pour le bénéfice des personnes détenues dans l'établissement.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers du fonds sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, adaptées aux exigences en matière d'information financière prévues par le Comité consultatif du ministre de la Sécurité publique et édictées dans le *Guide d'information sur le statut et les mesures proposées pour la bonne administration du Fonds de soutien à la réinsertion sociale d'un établissement de détention*.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction du fonds doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. La principale estimation porte sur la durée de vie des immobilisations. Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le fonds pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

Le fonds comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du fonds sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des prêts à des conditions avantageuses que le fonds a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, le fonds détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si le fonds détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Trois-Rivières**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du fonds est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**Évaluation des stocks**

Les stocks des activités rémunérées sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les matières premières, la main-d'œuvre et les frais généraux de fabrication. Le coût des produits finis est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks de la cantine sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont des biens corporels achetés, construits ou par ailleurs acquis qui :

- sont conservés pour être utilisés dans le cadre des activités rémunérées ou pour les opérations de la cantine;
- ont une vie utile de plus d'un exercice et sont destinés à une utilisation continue;
- ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités.

Elles englobent également les améliorations apportées aux immobilisations corporelles. Ces améliorations sont des dépenses se rapportant à la modification et à la modernisation d'un bien pour en prolonger sensiblement sa vie utile ou en accroître sa fonctionnalité.

Le fonds doit comptabiliser comme immobilisations corporelles les biens qui, en plus de satisfaire aux conditions précitées, ont un coût unitaire d'au moins 1 000 \$.

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque le fonds reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

*Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Matériel roulant, équipements et outillage	5 ans
Immobilisations corporelles destinées à la location	
Conteneurs	5 ans
Téléviseurs	3 ans

# Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Transfert d'immobilisations corporelles**

Le transfert d'un bien immobilisé entre fonds doit être fait à la valeur comptable nette du bien. Le fonds prenant comptabilise ce bien à son coût d'origine et enregistre l'amortissement cumulé.

#### **Actif net investi en immobilisations corporelles**

L'actif net investi en immobilisations corporelles comprend les immobilisations corporelles, propriété du fonds, qui sont utilisées dans la poursuite des activités rémunérées et de la cantine.

#### **Constatation des produits**

##### *Activités rémunérées*

Les activités rémunérées regroupent un ensemble d'activités de travail qui rapportent un revenu au fonds tout en prodiguant un apprentissage aux travailleurs. Il peut s'agir de contrats de service ou de production de biens avec un organisme public ou parapublic ou, dans certains cas, avec une entreprise privée.

##### *Revenus divers*

Les revenus divers sont ceux décrits aux paragraphes 1, 2, 4 et 5 de l'article 75 de la Loi sur le système correctionnel du Québec. On y retrouve les sommes prélevées de la rémunération due à une personne incarcérée selon le pourcentage fixé par règlement, les dons faits au bénéfice des personnes contrevenantes (par exemple, les ristournes découlant des revenus de la téléphonie Débitel), les autres sommes d'argent dont la provenance peut être déterminée par règlement et les intérêts produits par les sommes d'argent constituant le fonds.

##### *Cantine*

La cantine est un comptoir de vente du genre « dépanneur » situé à l'intérieur d'un établissement de détention. La gestion de la cantine est confiée au fonds. Ce dépanneur vend sa marchandise aux personnes incarcérées et les bénéfices qui en découlent sont versés au fonds.

##### *Travail non rémunéré*

Il s'agit d'une activité de services qui est financée par le fonds, pour laquelle aucun revenu n'est perçu. Le fonds peut décider d'accorder un don pour certains services rendus par une personne contrevenante, et ce, dans le cadre d'une activité prévue à son programme d'activités.

##### *Assistance financière*

À l'instar des activités de travail non rémunérées, l'assistance financière est un don accordé sous la forme d'une allocation aux personnes qui ne peuvent participer à aucune des activités du programme du fonds et qui sont sans ressources. Pour obtenir cette assistance financière, les personnes doivent répondre à certains critères d'éligibilité déterminés conjointement par le fonds et l'établissement de détention.

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Trois-Rivières**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Placements*

Les placements sont comptabilisés à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Cotisation au Fonds central**

Le fonds doit verser une cotisation au Fonds central, calculée sur le solde du revenu net des opérations du fonds, c'est-à-dire la différence entre l'excédent des produits sur les charges moins les autres déboursés qui servent au financement des activités autres que le travail rémunéré et la cantine.

**Rémunération**

*Personnes contrevenantes*

La rémunération se définit comme étant le salaire versé à une personne contrevenante en échange d'une prestation de travail. Cette rémunération est assujettie aux lois fiscales en vigueur au Québec par une retenue à la source. À la suite d'une décision rendue par le Service des douanes et accises du Canada, les personnes contrevenantes qui travaillent à une activité rémunérée d'un fonds ne sont pas assujetties à l'assurance-emploi.

*Personnel civil*

Pour la réalisation de certaines activités de travail et pour l'administration du fonds, des personnes « civiles » peuvent être engagées et payées par le fonds. Il s'agit de citoyens qui n'ont pas le statut de fonctionnaire et qui ne sont pas des personnes contrevenantes. Lorsque ces personnes travaillent à une activité de travail bien définie ou à la cantine, leur rémunération est imputée directement aux revenus de l'activité.

**Impôts sur les bénéfices**

Le Fonds n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

**3 - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CIVIL (ADMINISTRATION ET AUTRES)**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Administration		
Salaires	63 526	52 817
Charges sociales	7 756	6 578
	<u>71 282</u>	<u>59 395</u>

**4 - PLACEMENTS TEMPORAIRES (COURT TERME) AU COÛT**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Dépôt pour garantie	13 523	13 523
Épargne à terme, échu au cours de l'exercice		317 609
	<u>13 523</u>	<u>331 132</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Trois-Rivières**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**5 - DÉBITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	129 936	87 594
Intérêts courus	6 217	4 490
	<u>136 153</u>	<u>92 084</u>

(a) Au 31 décembre 2022, il n'y a aucune concentration du risque de crédit en 2022 (deux clients représentaient 38 % et 19 % respectivement au 31 décembre 2021).

**6 - STOCKS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Cantine	38 807	26 921
Activités rémunérées	31 399	17 428
	<u>70 206</u>	<u>44 349</u>

**7 - PLACEMENTS À LONG TERME**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Placements à long terme		
Épargne à terme, 2,75 %, échéant en septembre 2024	317 609	
Épargne à terme, 0,6 %, échéant en juillet 2024	108 506	108 506
Épargne à terme, 2,3 %, échéant en juillet 2024	337 677	330 085
	<u>763 792</u>	<u>438 591</u>

**8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel roulant	72 600	65 064	7 536	12 557
Mobilier et agencements	70 673	67 165	3 508	9 174
Immobilisations corporelles destinées à la location				
Conteneurs	11 045	11 045		1 553
Téléviseurs	15 159	15 159		2 765
	<u>169 477</u>	<u>158 433</u>	<u>11 044</u>	<u>26 049</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de  
détention de Trois-Rivières**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

**9 - CRÉDITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	87 885	50 147
Salaires à payer	17 938	17 054
Charges sociales à payer	9 650	21 406
Taxes à la consommation à payer	14 288	11 718
	<u>129 761</u>	<u>100 325</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 23 938 \$ au 31 décembre 2022 (33 124 \$ au 31 décembre 2021).

**10 - RISQUES FINANCIERS**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

Le fonds est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du fonds.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que le fonds utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels le fonds est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

*Risque de crédit*

Le fonds est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le fonds a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le fonds.

Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition du fonds aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux épargnes à terme est considéré comme négligeable puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 10 - RISQUES FINANCIERS (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers du fonds exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel le fonds est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition au risque de crédit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse	280 779	335 471
Placements temporaires (court terme) au coût	13 523	331 132
Débiteurs	136 154	92 084
Placements à long terme	763 792	438 591
	<u>1 194 248</u>	<u>1 197 278</u>

La direction du fonds estime que la qualité de tous les actifs financiers décrits ci-dessus est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier du fonds n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le placement temporaire et les placements à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc le fonds au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le fonds n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence significative sur le revenu net versé (perte nette assumée) au (par le) fonds de l'établissement pour l'exercice.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité du fonds est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le fonds est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le fonds dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. Le fonds établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2022, les échéances contractuelles des passifs financiers du fonds se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 6 mois</u>
	\$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	129 761
Cotisation à payer au Fonds central	9 544
	<u>139 305</u>

## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 10 - RISQUES FINANCIERS (suite)

##### Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégories

Les actifs et passifs financiers du fonds, tels qu'ils sont présentés à l'état de la situation financière, sont classés selon les catégories suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actifs financiers		
Évalués au coût après amortissement		
Encaisse	280 779	335 471
Comptes clients et intérêts courus	136 154	92 084
Placements temporaires	13 523	331 132
Placements à long terme	<u>763 792</u>	<u>438 591</u>
	<u>1 194 248</u>	<u>1 197 278</u>
Passifs financiers		
Évalués au coût après amortissement		
Compte fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	129 761	100 325
Cotisation à payer au Fonds central	<u>9 544</u>	<u>18 611</u>
	<u>139 305</u>	<u>118 936</u>

**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention  
de Trois-Rivières**

**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b><i>REVENU BRUT DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES</i></b>		
Chiffre d'affaires	<u>536 121</u>	<u>544 428</u>
Coût des produits vendus		
Achats	339 843	333 796
Transport	5 088	5 261
Rémunération des personnes contrevenantes	<u>29 867</u>	<u>44 169</u>
	<u>374 798</u>	<u>383 226</u>
Revenu brut avant frais d'exploitation	<u>161 323</u>	<u>161 202</u>
Frais d'exploitation		
Rémunération du personnel civil	47 867	14 931
Remboursement de la CNESST	3 366	3 767
Télécommunications	450	476
Frais d'exploitation SQI	57 276	53 340
Frais généraux	7 524	5 836
Location d'équipements	1 175	1 348
Entretien et réparations	10 359	11 491
Dépenses d'amortissement	<u>7 666</u>	<u>12 920</u>
	<u>135 683</u>	<u>104 109</u>
Revenu brut	<u>25 640</u>	<u>57 093</u>



## Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Rémunération des personnes contrevenantes	336	291
Remboursement de la CNESST	2 689	511
Assurances, taxes et permis	8 867	8 108
Papeterie et fournitures de bureau	411	411
Frais généraux	13	65
Honoraires	10 711	8 460
Dépenses diverses	58	2 561
	<u>23 085</u>	<u>20 407</u>
	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		
Frais bancaires	99	236
Intérêts et pénalités	32	606
	<u>131</u>	<u>842</u>
	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>COMPENSATIONS DE LA TÉLÉPHONIE DÉBITEL</b>		
Ristourne des appels prépayés	48 042	58 756
Rémunération du personnel civil	8 116	
Dépenses de réparation	1 388	606
	<u>38 538</u>	<u>58 150</u>
	<b>ANNEXE G</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>FORMATION</b>		
Matériel pédagogique	1 787	1 620
Allocations	23 622	13 862
Honoraires	9	2 644
Autres déboursés	4 321	7 653
	<u>29 739</u>	<u>25 779</u>



**Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Trois-Rivières**
**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

**ANNEXE J - RÉPARTITION PAR PROJET (ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES)**

	Travail à la buanderie	Travail à la cuisine	Entretien paysager	Déneigement	Emballage, ensachage	Matelas	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>56 162</b>	<b>—</b>	<b>54 687</b>	<b>6 200</b>	<b>22 635</b>	<b>396 437</b>	<b>536 121</b>	<b>544 428</b>
<b>COÛT DES PRODUITS VENDUS</b>								
Achats	5 056		75	30		334 682	339 843	333 796
Transport				80		5 008	5 088	5 261
Rémunération des personnes contrevenantes	4 835		624	1 157	11 496	11 754	29 867	44 169
	<b>9 891</b>	<b>—</b>	<b>699</b>	<b>1 267</b>	<b>11 496</b>	<b>351 444</b>	<b>374 798</b>	<b>383 226</b>
	<b>46 271</b>	<b>—</b>	<b>53 988</b>	<b>4 933</b>	<b>11 139</b>	<b>44 992</b>	<b>161 323</b>	<b>161 202</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>								
Déduction	6 893		9 864		7 264	23 847	47 867	14 931
Remboursement de la CNESST	515		282	147	1 012	1 410	3 366	3 767
Télécommunications			450				450	476
Frais d'exploitation SQI	17 183		11 455	2 864	11 455	14 319	57 276	53 340
Frais généraux	291		2 899	1 320	1 636	1 379	7 524	5 836
Location d'équipements						1 175	1 175	1 348
Entretien et réparations	1 518		7 400	324	173	944	10 359	11 491
Dépenses d'amortissement	803		781	89	324	5 669	7 666	12 920
	<b>27 203</b>	<b>—</b>	<b>33 131</b>	<b>4 743</b>	<b>21 864</b>	<b>48 742</b>	<b>135 683</b>	<b>104 109</b>
<b>REVENU (PERTE) BRUT(E)</b>	<b>19 068</b>	<b>—</b>	<b>20 857</b>	<b>190</b>	<b>(10 725)</b>	<b>(3 750)</b>	<b>25 640</b>	<b>57 093</b>